This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UNS. 168 i. 25

l'abbé Debommaise

A

ESSAY
DU
NOUVEAU CONTE
DE
MA MERE L'OYE,
OU
LES ENLUMINURES
DU JEU
DE LA CONSTITUTION.

Ut pictura poëſis erit. *Horat. Art. poët.*

NOUVELLE EDITION.

M. DCC. XXIII.

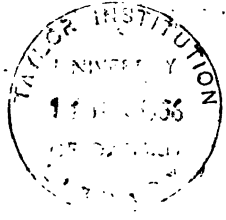
TAYLOR INSTITUTION

DESCRIPTION DU JEU DE LA CONSTITUTION.

LA rareté des Estampes du Jeu de la Constitution faisoit souhaiter à ceux qui n'en ont point, qu'on leur en donnât du moins une description, qui pût leur faciliter l'intelligence des Enluminures. On a crû qu'il étoit juste de les satisfaire, & nous espérons qu'il ne leur restera plus rien à désirer quand ils auront lû ce qui suit.

Le Jeu de la Constitution n'est qu'une copie du Jeu de l'Oye, ce n'est pas même le premier dont on ait formé l'idée sur cette ancien modele; mais il seroit difficile d'en imaginer un plus interessant par son sujet ou plus juste dans ses raports. Ils paroissent si naturels, qu'on diroit qu'ils ont dû se présenter comme d'eux-mêmes à l'esprit. Mais avant que de les expliquer plus au long, nous allons mettre ici sous les yeux du Lecteur ce que l'Auteur lui-même en dit. On sait que les Cases du

Jeu forment une ſpire ovale qui laiſſe un milieu vuide, & voici ce qu'on y lit.

LE JEU DE LA CONSTITUTION.

Ce Jeu comme on le voit par ſa forme n'eſt qu'une imitation du Jeu de l'Oye. Ceux qui ſont inſtruits, en concevront aiſement les raports. Au lieu du Jardin de l'Oye, c'eſt au Concile qu'il faut arriver pour gagner. On y va par la Tadition des Apôtres, dont le nombre eſt égal à celui des Oyes, dont ils tiennent la place. Le Pont qu'on rencontre au nombre 6 marque les explications, par le moyen deſquelles on paſſe à l'Acceptation. Elle ſe trouve à 12 parce que ce nombre eſt le plus grand nombre qu'on puiſſe faire en deux Dez, & que le grand nombre eſt la regle des Acceptans. Le Labyrinthe, c'eſt l'erreur où tombent ceux qui ſouſcrivent à la condamnation des 101. Propoſitions. Le Cabaret eſt le lieu de l'Accommodement. Le Corps de Doctrine, c'eſt le Puits où l'on a caché la verité. La Priſon, c'eſt la Baſtille. La Mort où le Jeu recommence, c'eſt celle de Clement XI. Tous ces raports ſemblent préſager qu'un jour l'hiſtoire de la Conſtitution ne ſera plus qu'un Conte de ma mere l'Oye. *Pour indiquer à ceux qui le feront, des circonſtances qui meritent*

de n'être pas omises, on a representé le Schisme, où quelques Evêques Constitutionaires se sont portez, par la Robe déchirée qui se voit au nombre 15. Au 33 un Evêque sonne du Cor, & tient de l'autre main une trompette & un Haut-bois. Ces trois instrumens expriment les trois Avertissemens de M. de Soissons, & les tons differens qu'il y prend. A 24 on a mis la Tour de Babel, & là se fait la confusion du langage de la Foi dans la diversité des sens qu'on donne à la Bulle, & des manieres dont on la reçoit. Le Cardinal de Noailles est à la porte du Concile, c'est à dire, au nombre 62, d'où l'on ne peut plus joüer qu'en reculant. Les Evêques Réapellans sont à 12 du Concile, parce qu'à la fin du Jeu le grand nombre sera pour eux, comme il est au commencement pour les Acceptans.

REGLES GENERALES.

Pour ne pas gagner d'un seul coup, quand on fait 6 & 3 on va au premier Apel 26 & par 5 & 4 on va au second Apel 53.

6 Au Pont des explications on paye le prix dont on est convenu, & on se met à 12.

12 A l'Acceptation on ne joüe que le plus nombreux de ses Dez. Ainsi de 1 & 2 on ne joüe que le deux, &c.

15 Au Schisme on paye, & on retourne

à l'Unité, c'est-à-dire, au nombre 1 où est l'Arche.

16 *Au Labyrinthe de l'erreur on joüe en retrogradant vers l'un, d'où l'on revient ensuite.*

17 *Au Cabaret de l'Accommodement on paye aux Joüeurs, & ils joüent chacun deux fois.*

24. *A la Tour de Bâbel on paye, & on attend qu'un autre en délivre.*

33 *Aux trois Avertissemens on joüe le petit Dé en avançant & l'autre en reculant.*

40 *A la Prison on ne paye rien, & on ne cesse point de joüer à son tour; mais on ne comte rien jusqu'à ce qu'on fasse cinq, qui multiplié trois fois, conduit au Roi Louis XV. par qui on est délivré.*

49 *Au Puits de la Verité cachée on paye, & on attend sa délivrance.*

58 *A la mort de Clement XI. on paye, & on recommence.*

63 *Au Concile on gagne tout, & le Jeu finit.*

Voilà toute l'instruction que l'Auteur a pû renfermer dans le milieu du Jeu. C'en est assez pour ceux à qui l'Estampe est présente: mais il faut que nous entrions dans un plus grand détail en faveur de ceux qui ne l'ont point vûë.

1. L'Arche de Noé qu'on a repréſen-

tée sur la premiere Case du Jeu, n'est selon les regles qu'on vient de voir, que le symbole de l'unité : mais, selon la seconde Enluminure, c'est la figure de l'Eglise ; ce qui dans le fond revient au même, puisque l'Eglise est une.

2. Le nombre des Apôtres est égal à celui des Oyes, c'est-à dire, qu'il y avoit treize Oyes comme il y a treize Apôtres en comtant Saint Paul. Ils tiennent la place des Oyes, & c'est par eux qu'on vole successivement pour aller au Concile ; ce que l'Auteur appelle une espece de Tradition ; parce que c'est à l'exemple & selon la Tradition des Apôtres, que l'Eglise s'est toûjours assemblée pour décider les questions difficiles.

3. Comme les Oyes sont disposées de neuf en neuf, celui qui commence par ce nombre devroit gagner de ce seul coup. Mais, pour ne lui pas laisser un si grand avantage, la regle veut qu'il s'arrête en certains endroits marqués. Par 6 & 3 il se met à 26 & par 5 & 4 à 53. On suit ici la même regle avec cette difference, qu'au lieu de la figure des Dez, c'est le premier Apel qu'on a mis à 26 & le second à 53, l'un & l'autre est representé par une affiche à la porte du Vatican avec ces mots, 1. *Acte d'Apel.* 2. *Acte d'Apel* : au-

reſte on conçoit aiſément la raiſon de ces diſpoſitions. Perſonne ne mérite mieux de gagner en arrivant promptement au Concile, que ceux, qui le demandent par un Apel & un Réapel.

4. Le raport du Pont avec les explications ſans leſquelles on ne peut accepter la Bulle, eſt trop naturel pour l'expliquer d'avantage. Il ne reſte qu'à dire que ce Pont eſt compoſé de pluſieurs tours & détours; & qu'on y voit quatre Evêques dont le premier eſt tombé & ſe ſauve à la nage; le 2. eſt à demi renverſé; le 3. chancele; le 4 qui fait le premier pas ſur le Pont, tend les bras devant ſoi comme un homme qui craint de tomber.

5. Selon la regle du Jeu de l'Oye, quand on fait ſix on paye pour paſſer le Pont, & on ſe met à 12 c'eſt ce qui s'appelle ici paſſer à l'Acceptation pour la raiſon que l'Auteur en a rendue. L'Acceptation eſt repreſentée par une femme avec un bandeau ſur les yeux, qui prend des deux mains le rouleau de la Conſtitution. Quand on eſt en cet endroit, on ne joüe que le plus nombreux de ſes dez, c'eſt-à-dire que de 1 & 2, on ne joüe que le 2, de 3 & 2 que le 3, &c. toûjours pour ſuivre le principe des Acceptans,

qui conduit de mal en pis, comme on le verra dans la suite.

6. L'hiſtoire ou plûtôt la fable nous parle de pluſieurs Labyrinthes ; & tout le monde ſait que c'eſt un lieu où l'on peut s'égarer en mille manieres, & dont on ne peut ſortir que par un ſeul endroit. C'eſt le vrai ſymbole de l'erreur. On s'écarte de la verité par des routes infinies : mais il n'en eſt qu'une pour y revenir ; & c'eſt pour la trouver que la regle du Jeu veut qu'on aille en retrogradant quand on eſt au Labyrinthe. Il eſt ici repreſenté à peu prés comme au Jeu de l'Oye.

7. Le Cabaret eſt le lieu de l'Accommodement.

On ſait qu'il s'en fait là de fort mauvais ; & quoique celui qui s'eſt conclu dans l'affaire de la Conſtitution ne ſe ſoit pas traité dans un véritable Cabaret, il n'en a pas été ni plus régulier ni meilleur. Ce Cabaret eſt repreſenté comme une maiſon dont la porte cochére eſt ouverte, & laiſſe voir un bâtiment au fond de la cour. Il a pour enſeigne deux mains jointes à l'envers & liées d'une corde ; au deſſous deſquelles on lit *à l'accom.* c'eſt à dire, à l'Accommodement. Au-deſſus de cette enſeigne & au

fond de la cour il y a des fenêtres ouvertes, ou l'on aperçoit des Evêques. Celui que son mauvais Dé jette dans ce lieu-là, païe non pas au Jeu, mais aux Joüeurs, pour exprimer que celui, qui est entré dans l'Accommodement, en a fait tous les frais sans esperance d'en retirer aucun profit.

8. On verra dans une note sur l'Enluminure du Puits, que, pour exprimer l'impuissance où nous sommes de pénétrer les secrets de la nature, Démocrite disoit que la verité avoit été jettée dans un puits. C'est sur cette idée qu'est fondé le raport du Corps de Doctrine avec le Puits du Jeu de l'Oye; & ce raport ne paroitra que trop juste à ceux qui ont un peu reflechi sur l'artifice d'une si indigne piéce. On sent que l'Auteur n'a point eu d'autres but que d'obscurcir les veritez chrêtiennes, & de laisser aux partisans de l'erreur le droit de les méconnoître.

9. On n'a pas oublié combien d'illustres Défenseurs de la verité furent exilez ou renfermez dans la Bastille & dans les autres prisons du Roïaume à l'arrivée de la Constitution. La mort de Loüis XIV. leur rendit la liberté, & c'est pour exprimer ce changement que la regle du Jeu fait joüer ceux qui sont dans la Pri-

ſon juſqu'à ce qu'ils faſſent cinq, parce que ce nombre les faiſant voler deux fois par la rencontre de deux Apôtres, ils vont de ce ſeul coup depuis 40 juſqu'à 55, où ils trouvent le portrait de Loüis XV. qui paroît ainſi les délivrer. Cette Priſon reſſemble à peu prés à la Baſtille.

10. La mort ne pouvoit ſe trouver plus à propos dans le Jeu renouvellé des Grecs pour exprimer celle de Clement XI. Le Jeu y recommence, parce que l'affaire de la Conſtitution ne doit point être regardée comme une affaire finie. Nous renvoïons ſur cela le Lecteur à la lettre des ſept Evêques au nouveau Pape. La mort de ſon Prédéceſſeur eſt repreſentée par un Squelete aſſis dans un fauteüil, qui a la Tiare ſur la tête, & qui léve la main comme pour benir un jeune enfant à genoux à ſes pieds. C'eſt ſon cher *Unigenitus*.

Juſqu'ici, comme on le voit, l'Auteur n'a fait que ſuivre de point en point ſon modele par une ſimple application des événemens du Jeu de l'Oye aux avantures de la Bulle. Mais il n'a pas voulu s'arrêter en ſi beau chemin, & il a mieux aimé charger ſon Jeu de nouveaux incidens, que de laiſſer imparfaite l'hiſtoire

qu'il avoit entrepris de figurer. Voici donc ce qu'il a crû devoir y ajoûter.

1. Le Schisme representé par une robe déchirée. Cette idée sans doute est prise de la reflexion que quelques Peres ont faite sur ce que les soldats jetterent la robe de Jesus-Christ au sort, sans la couper. C'étoit, disent-ils, la figure de l'Eglise, qu'il ne faut jamais diviser. Les Evêques Constitutionaires n'étoient pas assez convaincus de cette verité, quand ils publierent des Mandemens de Schisme. C'est pourquoi la regle du Jeu renvoie ceux qui les imitent à l'unité.

2. Les trois Avertissemens de M. de Soissons. L'Auteur apparemment n'avoit point vû le quatriéme, quand il traça le plan de son Jeu: il en paroît même un cinquiéme depuis l'impression des Enluminures, où le quatriéme n'est qu'indiqué: peut-être qu'un jour ces deux derniers y trouveront leur place aussi bien que les trois premiers, si l'envie de rimer revient à l'Enlumineur. Il ne nous reste rien à dire de l'image sous laquelle ces trois premiers Avertissemens sont representez, sinon que l'Evêque qui sonne du Cor a les joües fort enflées, ce qui lui fait donner le nom de

Pilo Bouffi dans les Enluminures. Nous ajoûterons ſur la regle qui veut qu'on joüe le moindre de ſes Dez en avançant, & le plus grand en reculant, que ce double mouvement eſt imaginé pour exprimer le caractere des Ecrits de M. de Soiſſons, où ſouvent une verité ſe trouve ſuivie d'un grand nombre de fauſſetez. Cela s'appelle avancer un pas pour en reculer cent.

3. La Tour de Babel. Les Lecteurs ſe ſouviendront d'avoir vû ſous ce titre une table, où tous les Evêques de France ſont rangez en differentes claſſes ſelon les démarches qu'ils ont faites pour ou contre la Conſtitution. C'eſt cette idée que l'Auteur du nouveau Jeu fait ingénieuſement ſervir à figurer la confuſion du langage de la Foi dans la diverſité des ſens que les Evêques Acceptans ont donné à la Bulle, & des manieres dont ils l'ont reçûë. La Tour, qu'il a fait graver, ne paroît pas toute entiere à cauſe de la petiteſſe des Caſes; mais elle ne laiſſe pas d'avoir encore pluſieurs étages & d'être percée d'un grand nombre de fenêtres, à chacune deſquelles on aperçoit un Evêque.

4. Les Evêques réappellans ſont au nombre de quatre. Ils tiennent un pa-

pier où on lit, Montpellier, Mirepoix, Senez & Boulogne.

5. Le Portrait du Cardinal de Noailles est à 62 c'est-à-dire, à la porte du Concile: & ceux qui sont assez malheureux pour le suivre & pour venir jusqu'à lui, sont reduits à ne pouvoir plus joüer qu'en reculant, pour revenir ensuite au Concile. Cela veut dire que, pour gagner à ce Jeu-ci, il faut renoncer à l'Accommodement, réappeller ou revenir à son premier Apel. Le Concile est une assemblée d'Evêques où le Pape préside. On voit aussi sur le devant quelques Prêtres, dont l'un est debout & semble parler pour la justification du Livre & des Propositions condamnées. Aux deux côtez de la grande ovale ou spire que le Jeu forme, s'élevent deux Pilastres qui soûtiennent une architrave avec une frise, au milieu de laquelle on voit en titre.

LES REGLES DU JEU DE LA CONSTITUTION.

Sur l'air, le Branle de Metz.

Et sur les deux Pilastres on lit les couplets suivants, que l'Auteur semble avoir faits pour égaïer les Joüeurs, ou pour les faire entrer plus aisément dans

l'esprit de son jeu, qu'il ne prévoioit pas devoir être sitôt enluminé.

1

Voici le Jeu qu'on apelle
De la Constitution;
Jeu fin, dont l'invention
N'est pas tout-à-fait nouvelle;
Et qui gagner y voudra,
Au Concile apel... apelle...
Et qui gagner y voudra,
Au Concile apellera.

2

Pour arriver au Concile,
On suit la Tradition:
Et par la succession
Des Apôtres on défile.
Mais qui neuf d'abord fera,
Auroit le gain trop facile;
Mais, qui neuf d'abord fera,
A l'un des Apels ira.

3

Qui par six & trois commence,
A vingt-six va se placer.
C'est-là qu'on a fait tracer
L'Apel, où s'ouvrit la danse.

Et qui cinq & quatre fait,
Au ſecond Apel s'avance ;
Et qui cinq & quatre fait,
A cinquante-trois ſe met.

4.

A ſix un Pont ſe preſente
Pont des Explications,
Où par des contorſions
Pour paſſer on ſe tourmente :
Et pour ne ſe pas noyer,
A douze on fait ſa deſcente,
Et pour ne ſe pas noyer,
Certain prix il faut payer.

5

Quand on eſt au nombre douze ;
C'eſt à l'Acceptation,
D'où nulle précaution
N'empêche qu'on ne ſe blouſe ;
Le grand nombre qu'on ſuivra,
Quelque parti qu'on epouſe,
Le grand nombre qu'on ſuivra,
De mal en pis conduira.

6

D'un & deux le plus grand nombre
C'eſt le deux, on le joüera :

Et par-là l'on tombera
Dans le Labyrinthe ſombre ;
Puis on retrogradera,
Comme au Cadran d'Achaz l'ombre,
Puis on retrogradera
Vers l'un, d'où l'on reviendra.

7

Lors que par trois dans le Schiſme
On ſe voit précipité.
On retourne à l'unité :
C'eſt-là notre Catechiſme.
Mais on paye en retournant
Le prix du Catholiciſme,
Mais on paye en retournant
Le même prix qu'en entrant.

8

Quand la régle générale
Vous conduit au Cabaret
De l'Accommodement fait
Par la vertu Cardinale,
Les Joüeurs vous régalez,
Et deux fois ils ont la bale :
Les Joüeurs vous regalez,
Et puis vous vous en allez.

9.

Le ſix dans la Tour vous jette,
Tour de la Confuſion,
Où chacun parle un jargon,
Que n'entend nul Interprête;
Vous payez en attendant,
Que quelqu'autre vous rachete,
Vous payez en attendant,
Que quelqu'autre en faſſe autant.

10.

Quand vous ouvrez la barriere
Du triple Avertiſſement,
Par un double mouvement
Vous faites votre carriere;
Va le Dé moindre en avant,
Va le plus grand en arriere;
Va le Dé moindre en avant,
Ainſi Soiſſons fait ſouvent.

11.

Si pour prix de votre zele,
Vous ſouffrez dans la Priſon,
Pour vous ſur notre horiſon,
Luit une Etoile nouvelle:
Faites cinq & le triplez,
En donnant quinze coups d'aile.

Faites cinq & le triplez,
Et vers Loüis Quinze allez.

12.

Dans le Puits de Démocrite
Si le ſort vous a jetté:
Vous cherchez la Verité,
Sans eſpoir & ſans mérite;
Mais quand un autre y viendra,
(Payez la ſomme preſcrite;)
Mais quand un autre y viendra,
Il vous en délivrera.

13.

Lors que par un cas bizarre
En allant ou revenant,
Votre Dé va rencontrant
La Mort deſſous la Tiare;
Il faut (je n'y puis penſer,)
O que la mort eſt barbare!
Il faut (je n'y puis penſer)
Payer & recommencer.

14.

Qui point ſur point accumule,
Et croit faire ſon chemin,
En aprochant de la fin,

Doit craindre le ridicule ;
Au Cardinal il viendra,
Et recu... recu... recule :
Au Cardinal il viendra,
Et recu... reculera.

Au deſſus de ces Couplets & des Pilaſtres, on voit des eſpeces de cartouches, où ſont gravez des Oyes aſſemblez en Concile, & on lit au deſſus d'un côté ce Vers Latin.

Non ego cum gruibus ſimul, Anſeribuſque ſedebo,
In Synodis. Greg. Naz.carm.10.

Et de l'autre ce Vers François, qui eſt la traduction du précedent :

Je ne me verrai plus dans des Conciles d'Oyes.

NE ſera-ce point vous trop allarmer ſur votre ſecret, d'oſer vous apprendre qu'il eſt venu juſqu'à moi. Ne craignés rien, Madame, on n'a pas crû vous trahir par cette confidence; & moi même je me ſerois fait un ſcrupule d'être moins indiſcret.

Vous avez eu trop de part à l'invention du nouveau Jeu, pour n'être pas la premiere à vous réjoüir des Enluminures. Je n'ai pû vous refuſer cette préference, & ſi vous voulez bien auſſi vous rendre quelque juſtice, vous n'aurez pas de peine à vous perſuader que j'aurois fait par penchant ce que je fais par devoir. Mon amour propre ne ſe ſent que trop flatté par l'idée de votre diſcernement, & par le plaiſir que vous avez toûjours parû prendre à mes petits ouvrages. Je formai le projet de celui-ci ſur un mot de celui que vous voulez bien que j'appelle, après vous, l'inventeur du Jeu. Les raports qu'il a trouvés entre *le renouvelé des Grecs* & le ſien lui *font* dit-il *preſager qu'un jour toute l'hiſtoire de la Conſtitution ne ſera plus qu'un conte de ma mere l'Oye*. C'eſt donc un eſſai de ce nouveau conte, que j'ai voulu

[faire, & ce fût d'abord le ſeul titre de mon ouvrage : mais j'ai ſongé depuis que l'aſſortiment demandoit qu'il n'y eut rien ici que de renouvellé ; & cette réflexion m'a fait ajoûter au premier titre, celui d'Enluminures.

Vous y verrez, Madame, que ce ſang de Macreuſes que vous m'avés tant reproché, ne laiſſe pas quelquefois de s'échauffer un peu : mais il faut l'attribuer au ſujet que j'avois à traiter.

Le ridicule & le comique y domine ſi fort, qu'on devient badin malgré ſoi dans le recit des traits les plus ſerieux. J'ai ris, j'ai plaiſanté : peut-être auſſi vous ferai-je un peu rire : mais c'étoit un mal neceſſaire, au reſte la verité n'y perd rien. De tout tems il fût permis de la dire en riant. Il n'y avoit point de Loi qui le déffendit au ſiecle d'Horace, & je ne ſais point qu'on en ait fait depuis. Je vois au contraire que les déffenſeurs de notre foi les plus braves ont uſé d'un droit qu'ils trouvoient établi dès la naiſſance du monde, & ſur l'exemple de Dieu même : Voïez, dit-il, quand il eut revétu l'homme de quelques peaux d'animaux mal couſuës : *voyez Adam, n'a-t'il pas tout-à-fait l'air d'un Dieu.* C'étoit, diſent les Peres &

Geneſ. 3. v. 22.

les interpretes, une ironie plus propre à faire rougir l'homme de la sotte credulité, que le reproche le plus serieux; & ce n'est pas le seul endroit de l'Ecriture où Dieu se mocque du pecheur. On voit de même des Saints Docteurs mêler souvent dans leurs écrits les plaisanteries legeres aux solides raisons. Les Irenés, les Justins, les Tertulliens, les Jerômes, les Augustins, les Gregoires & les Basiles sont pleins de ces traits enjoüez qui partent du feu d'une raison vive, & qui ne paroissent pourtant échapées qu'avec discernement. Ils savoient *que toutes choses ont leur tems*, Eccles. 3. 4. que la Sageſſe même ne defend point de rire à propos, & les maîtres de l'art leur avoient apris qu'une raillerie fine tranche souvent mieux sur les plus grands sujets; que toute la force du raisonnement.

Sans ce secours ils trouvoient que leurs adversaires eussent eû sur eux trop d'avantage. Il y avoit quelquefois tant d'extravagance dans les chimeres que les incredules opoſoient aux verités de l'Evangile, qu'ils doutoient avec raison, s'il falloit leur reprocher leur aveuglement, où se mocquer de leur vanité. Ce qu'ils craignoient le plus, c'étoit de *Tertul. adverſus valent. cap. 6.*

refuter trop ſerieuſement des ſotiſes : ils croïoient que c'eût été leur donner du poid & laiſſer entrevoir qu'elles meritoient autre choſe que du mépris ; ils alloient même juſqu'à prétendre que la verité ſeule avoit droit de rire, & que ſûre de ſa propre force, il lui convenoit de ſe joüer quelquefois de ſes ennemis, au lieu de les combatre.

Aſſurément tous ces gens là euſſent fait comme moi des Enluminures ; un Gregoire de Nazianze ſur tout vous eût ſû bon gré d'avoir fait mettre l'hiſtoire de la Bulle en jeu de l'Oye, lui qui nommoit les Evêques de ſon tems *des Grûs & des Oyſons*. Avec ces idées ſoutenües du talent qu'il avoit pour la poëſie, il vous eût fait un conte achevé de celui dont je ne vous offre qu'un eſſai : pouvois-je mieux faire que de ſuivre l'ouverture que vous nous avez donnée ? Rien n'étoit plus convenable à détailler l'intrigue de *l'Unigenitus*, que le burleſque & le plaiſant. Jamais il n'y eût rien de ſerieux que pour les Jeſuites, & pour quelques petits eſprits élevez dans des Seminiares ignorans, pour tout le reſte ce n'eſt qu'une piece de Theatre où chacun tient les diſcours qui conviennent au rôle qu'il veut joüer.

Carm. 10.

Le plus grand nombre des Evêques a préferé ſa fortune ou ſon repos à la defence de la verité, dont l'interêt ne les touche que médiocrement; falloit-il aller les prier bien civilement d'écouter les raiſons que nous avons de rejetter la Bulle, & de s'y rendre, eux qui les ſavent & qui les diſſimulent, eux qui s'éfforcent d'étoufer la voix de leur propre conſcience en criant bien haut qu'ils reçoivent avec reſpect ce qu'ils deteſtent peut-être encore plus que nous? Ne valoit-il pas mieux les demaſquer & montrer le ridicule de leur perſonnage, pour les en faire rougir eux-mêmes, ou au moins pour empêcher les ſimples de s'y méprendre? Mais n'eſt-ce point manquer de reſpect pour leur caractere, & la charité peut-elle permettre de les déchirer par des railleries ſi mordantes? A cela je répondrois volontiers, comme Saint Paul, lors qu'on lui reprocha qu'il parloit mal du grand Prêtre Ananie: *Je ne ſavois pas*, dit-il, *mes freres, que ce fût là le Prince des Prêtres.* Saint Auguſtin prétend qu'il ſe moquoit, & ce ſeroit ſans doute une affectation bien placée de méconnoître ceux dont la conduite eſt indigne de leur rang. Au contraire ce ſe-

Act. 23. 5.

Aug. epiſt. 138. *ad Ias.*

roit un étrange engagement pour nous, si nous nous mettions en tête de conserver l'honneur des Evêques, tandis qu'eux-mêmes le ménagent si peu. Mais ce seroit une maxime plus étrange encore de soutenir que nous le devons, quand leurs fausses démarches ne vont à rien moins qu'à renverser la religion.

Qu'ils se deshonorent tant qu'ils voudront par des mœurs aussi mondaines que celles que Saint Grégoire de Nazianze reprochoit à ses Collegues, nous n'en serons pas édifiez; mais ils éprouveront si nous savons nous taire. Ce ne sera tout au plus qu'un préjugé contre la cause qu'ils soutiennent: mais quand la lacheté, l'interest, l'ambition, le faux honneur & l'entêtement leur font sacrifier les anciens Dogmes de l'Eglise, & ses plus saintes Loix: quand ils entreprendront de faire taire la verité même par l'abus de leur autorité, nous ne croirons pas les respecter trop peu, si nous revelons toute leur turpitude: nous ne craindrons pas de les décrier par de justes reproches. Ceux qui seroient touchez de ce scrupule doivent se souvenir *qu'il n'y a point de médisance à parler pour la justice, & selon la vérité. Qu'on ne nous prenne donc point pour*

Aurel. Ortod. pag. 508.

des médisans, disoit Saint Hilaire, *& qu'on ne nous soupçonne pas d'être menteurs : si nos discours sont faux, qu'ils soient regardez comme infâmes; mais quand nous n'avançons rien qui ne soit public, nous usons de la liberté de l'Evangile, & nous ne sortons point des bornes de la moderation.* Hilar. adversus Const.

J'adopte la pensée de ce Pere avec confiance, en écrivant j'ay toûjours eû devant les yeux la regle de S. Augustin qui veut qu'on ne reproche rien à ses adversaires qui ne soit fondé sur des preuves très manifestes, *manifestissimis documentis*. Je n'ay pas voulu qu'on pût m'accuser *d'être plus leger à médire, qu'exacte à convaincre*; & pour montrer que je n'avançois rien que de connu, j'ai pris soin d'en marquer les preuves à la marge. Quand je ne cite rien d'écrit, ce sont des faits vivans, ou dont la datte est trop récente pour être oubliée; j'ai même porté la délicatesse jusqu'à ne donner pour des conjectures ceque je n'avançois que sur des connoissances secrettes. Aug. de unit. eccle. cap. 5.

Après toutes ces précautions si des Censeurs severes m'accusent d'en avoir trop dit, la verité peut-être dira que ce n'en est pas encore assez. *Ipsa veritas* Aug. de mend. cap. I.

Eccleſ. 7. 9. 8. *fortaſſe adhuc dicat : nondum eſt ſatis.*

Je ne conſeillerois donc pas à ceux qui ſe croiront maltraitez dans les Enluminures, d'en murmurer. Leurs plaintes ne ſeroient pas celles d'une vertu offenſée par des injures fauſſes ; mais d'une vanité bleſſée par des accuſations véritables. Ce ne ſeroit point chez eux *la Sageſſe troublée par la calomnie*, mais l'orgueil irrité par la verité. Celui que je ne nomme pas trahiroit ſottement ſa propre conſcience, dit le petit Phedre que je vous ai donné : *ſtulté nudabit animi conſcientiam.* Ceux que j'ay nommez, pouroient ſe plaindre avec un peu plus de prétexte : mais ce ſeroit avec auſſi peu de juſtice. Celui de tous que je parois avoir le moins menagé, c'eſt Mr. l'Evêque de Soiſſons ; & celui là vous me l'abandonnez. Il eſt votre ami : mais je ſais que vous ne lui pardonnez point d'avoir tant écrit, & vous pouviés ajouter d'avoir écrit ſi follement. Je ne crois pas qu'on ait jamais pouſſé plus loin l'extravagance. Je m'étois propoſé de le ſuivre dans tous ſes égaremens ; mais il eût fallu pour ce nouvel Uliſſe un nouvel Homere, on y perd haleine. Il ma couté ſeul plus de mille vers : & je n'ai qu'à peine mon-

Fab : L. 2. Prol.

tré quelques uns de ſes écarts. L'impatience m'a pris, & je n'ay preſqu'eû de courage que pour lui dire des injures. Cependant je dirai de lui ce que Saint Auguſtin diſoit de Vincent Victor : que je l'ai traité le plus doucement que j'ai pû, *quantâ potui lenitate tractavi*, Saint Auguſtin ſans doute étoit fort doux : & ces écrits ne reſpirent par tout que moderation : cependant la douceur dont il uſa envers Vincent Victor, ne l'empêcha pas d'apeller ce qu'il avoit écrit ſur l'origine de l'ame, *des opinions abſurdes, des penſées empoiſonnées, une peſte contagieuſe, un Dogme pire que celui de Pelage, un horrible blaſphême, une erreur d'une execrable impieté. Il s'eſt élevé*, dit-il, *contre les oracles de la verité avec une vanité folle* : il lui demande, *ſi quelqu'un peut avoir plus de preſomption, plus de temerité, plus d'audace dans ſon erreur.* Je n'en ai pas tant dit à Mr. de Soiſſons, & vous ſavez combien il le méritoit : mais je ne le quitte pas pour toûjours. Je lui promets que nous nous retrouverons, & ſi j'ai du loiſir & de la ſanté, je lui tiendrai parole.

Retract. lib. 2. cap. 56.

De origine anim. l. 1. & 2.

Il en eſt un autre qui vous touche d'un peu plus prés, & dont je n'ai dit

qu'un petit mot. Il eſt vrai que ce petit mot en dit beaucoup : mais il a trop d'eſprit pour s'y méprendre : il verra bien que le reproche eſt trop ſérieux pour n'être pas une plaiſanterie : j'eſpere même qu'il m'en ſaura bon gré : *Reprenez le ſage & il vous aimera.*

Prov. v. 8. N'ai-je pas droit de me flatter auſſi que M. le C. de Noailles ne s'offenſera point de la peinture que j'ai faite de ſa conduite au ſujet du Livre des reflexions morales ſur le nouveau Teſtament, & de la Bulle : il s'en faut bien que je ne le mene auſſi vivement que vous avez fait ſouvent en parlant à lui même. Je le fais reculer juſqu'au bout, & je n'ai fait en cela que ſuivre l'idée de la derniere regle du jeu.

Voila MADAME, ce que j'ai crû devoir vous dire, moins pour me juſtifier dans votre eſprit, que pour vous donner le moyen de me juſtifier dans l'eſprit des critiques ou des ſcrupuleux. Ce n'eſt pas vous que je crains : l'idée du Jeu que vous avez vous même donnée, me repond que vous ne déſaprouverés pas les Enluminures : au contraire vous vous ſaurés bon gré peut-être d'une plaiſanterie dont il peut naître tant de bien. Les Peres n'ont

peut-être jamais eû pour écrire un pareil engagement. Ils attendoient presque toûjours que la Providence leur en fit naître les occasions; en cela j'ay suivi leur exemple, il ne me reste qu'á desirer leur succès pour un ouvrage, qui n'étant qu'un amusement dans son projet, est devenu le sujet d'un travail très serieux dans son execution.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect.

le 15. *d'Avril*, 1722.

LES ENLUMINURES DU JEU DE LA CONSTITUTION.

PREMIERE ENLUMINURE.

Le Jeu de la Constitution ſera la clef de ſon Hiſtoire.

L'Avez-vous vû ? Mais qu'il eſt beau !
Ce Jeu ſi vieux & ſi nouveau,
Que depuis peu je vois paroître.
Oüi je veux le faire connoître
Et juſqu'au bout de l'Univers,
Si j'en ſuis crû mes petits Vers
Lui ſerviront d'Enluminure.
Il lui manquoit cette parure,
Et j'en aurai ſeul tout l'honneur,
N'en déplaiſe à ſon Inventeur :
Je dirois à ſon Inventrice ;
Mais n'écoutons point ce caprice,
Et ſachons mieux nous ménager.
Sans le ſecret tout eſt danger
A certain jeu que nul n'ignore.

A celui-ci c'eſt pis encore.
A tout propos & ſans raiſon,
C'eſt ou l'Exil ou la Priſon
Pour un innocent badinage,
Pour un Livret pour une Image;
Et ſouvent pour bien moins auſſi:
Or je crains qu'il n'en ſoit ainſi
Du joli Jeu que j'enlumine.
O qu'elle éffroïable mine
Je vois faire à nos grands Prélats!
Quels cris! quels tranſports! quels éclats
Contre ce nouveau ſacrilege!
Où fuirai-je! que deviendrai-je!
Je ſuis perdu. Pardon Meſſieurs.
Je n'écris que pour des rieurs.
Et je ne puis que vous déplaire,
Si vous voulez être en colere,
Mais riez, croïez-moi, riez:
Car auſſi-bien, plus vous criez
Plus on rit de vous dans le monde.
C'eſt, dit-on, leur dépit qui gronde
De ſe voir peint au naturel.
Dans cet endroit-là, c'eſt un tel;
Ici c'eſt celui-là. Que faire?
Je vous l'ai dit, rire ou vous taire,
Et nous laiſſer rire en repos.
Revenons à notre propos:
Si j'entre bien dans le miſtere,
Pour inſtruire on a voulu plaire,
Et ſous un air de nouveauté
Dire en joüant la verité.

On veut que le divin Homere
Ait eu l'adreſſe ſinguliere
De cacher ſous les fictions
Les plus grandes inſtructions. (a)
Si je dis faux, qu'on me l'impute:
Au moins je vois dans la diſpute
Que plus d'un ſavant le prétend,
Et plus en croit qui moins l'entend.
Qui peut donc m'empêcher de croire
Que, malgré l'oubli de l'Hiſtoire,
Le Jeu renouvellé des Grecs (b)
Eſt plein de myſteres ſecrets?
Car enfin le Jardin de l'Oye
N'eſt-ce pas la Ville de Troye?
Les Joüeurs ſont les Aſſiégeans.
J'en dis trop aux habiles gens:
Le reſte eſt facile à comprendre;
Et m'entend bien qui veut m'entendre.
Or c'eſt d'après un plan ſi beau
Qu'on a dreſſé le Jeu nouveau.
Un Docteur en Myſtagogie
En a trouvé l'Analogie.
Tous les raports en ſont heureux:
Et la Bulle pour nos neveux
Ne ſera, s'il faut qu'on l'en croïe,
Qu'un Conte de ma Mere l'Oye. (c)
Ce Jeu par ſes arrangemens,
Par ſes loix, par ſes mouvemens
Fera voir aux races futures
Les romaneſques avantures,

(a) On dit qu'Homere a voulu montrer dans l'Iliade que la diſcorde ruine les meilleures affaires. En ſeize mille Vers bien ſonnans, bien comptés, plus n'en dit l'Iliade divine. La Mothe Fab. 4. liv. 4. & l'Odiſſée fait voir que la préſence d'un Prince eſt néceſſaire à ſes Etats.

(b) Le Jeu de l'Oye eſt appellé *renouvellé des Grecs*: On ſuppoſe ici qu'ils l'imaginerent pour ſe défennuïer de la longueur du ſiége de Troye. Sur ces ſortes de faits on ne craint ni l'inſcription de faux, ni les anacroniſmes.

(c) Chacun ſait ce que c'eſt

Qu'eut chez nous le Decret Romain.
D'un coup de dez, d'un tour de main
Chaque Joüeur aura la gloire
De rapeller un trait d'Hiſtoire;
Tantôt ceci, tantôt cela.
Venons au fait: nous y voilà.

qu'un Conte de ma Mere l'Oye. Ce n'eſt point outrer le préſage de dire qu'un jour la Conſtitution ſera le ſujet d'un de ces ſortes de Contes. Et je gagerois qu'avant la fin de ce ſiécle, le Jenſeniſme ſera le titre de quelque Roman.

II. ENLUMINURE.

L'Arche de Noë repreſentée ſur la premiere Caſe du Jeu, eſt la figure de l'Egliſe au milieu des agitations, que la Conſtitution lui cauſe.

D'Abord à mes yeux ſe preſente
L'Arche ſur les ondes flotante.
C'eſt l'Egliſe, dont le deſtin
Eſt de floter juſqu'à la fin
Sur la vaſte Mer de ce monde;
Mer en orages ſi feconde.
L'Arche n'en eſt pas à couvert:
De ſiécle en ſiécle elle a ſouffert
Quelque ſecouſſe violente.
Souvent on la vit chancelante,
Et prête à fondre ſous les eaux.
Mais à de plus terribles fleaux
Fût-elle jamais reſervée,
Que depuis la Bulle arrivée?

L'Enfer de sa paix irité
Dès long-tems avoit medité
De lui porter ce coup funeste.
Une race ou bien une peste, (a)
Que de ses goufres il vomit,
Race au nom de qui tout fremit,
Race à ses œuvres devoüée
N'en sera point désavoüée,
Le coup étoit bien préparé. (b)
Loïola ! Ton nom déclaré
N'ajoûte rien à ma peinture,
Elle est prise d'après nature.
De tes Enfans ce sont les traits;
On les connoît à leurs forfaits.
Cette race en monstres feconde
N'épargne aucun endroit du monde;
Et par tout ses noirs attentats,
Troublent l'Eglise ou les Etats.
De vous en faire ici l'Histoire,
Ce seroit une mer à boire.
Avant moi mille autres esprits
Sans l'épuiser l'ont entrepris.
On a beau s'empresser d'écrire;
Plus on dit plus il reste à dire.
Chaque jour enfante ses mains;
Ce sont sans cesse excès nouveaux.
Rendons justice aux fils d'Ignace,
Rien n'est égal à leur audace
Depuis quatorze lustres pleins (c)
Cinq dogmes forgés de leurs mains

(a) Il seroit à souhaiter que tous les États eussent pensé comme la République de Venise, *qui aime mieux la guerre, la peste & tout autre fleau que les Jésuites.* Lettre de M. Canaye à Henry IV. du 24 Janvier 1607.

(b) Un Archevêque de Dublin prêchoit en 1558. que les Jesuites s'efforceroient d'anéantir la verité, & que peu s'en faudroit qu'ils n'y réüssissent. En effet ils seroient bien près de leur but, si la Bulle *Unigenitus* eût été reçûë sans contradiction.

(c) Ce fut dans l'Assemblée de Sorbonne du 1. de

Juillet 1649. que les 5 Propositions furent déferées par M. Cornet, qui parut agité comme s'il eût eu quelque pressentiment des maux qu'il alloit causer à l'Eglise. L'Auteur de cette reflexion, qui l'écrivoit il y a plus de 75. ans n'avoit vû que le commencement des douleurs.

Et dignes de leur artifice,
Servent d'armes à leur malice.
On a vû ces persecuteurs
Des bons Livres & des Auteurs;
Faire gémir sous leur puissance
Et le savoir & l'innocence.
Les petits troupeaux dispersés,
Les Monastéres renversés
Et les Eglises usurpées,
Et les Ecoles dissipées,
Les Pasteurs captifs ou bannis,
Les sujets fideles punis.
On a vû cette troupe fiere
Tyranniser la France entiere
Sous un Roi par l'un d'eux seduit, (a)
Par un zele aveugle conduit
Digne d'ailleurs d'un Roi fidele,
Il fit une guerre cruelle
A la vertu qu'il cherissoit.
L'Imposteur qui le trahissoit,
Jusqu'à la fin l'eut pour complice
Du détestable sacrifice
Qu'il fit à Dieu dans ses fureurs
De ses fideles Serviteurs.
Un Savant & pieux ouvrage (b)
Fut sur tout l'objet de sa rage.
Là par des traits trop bien marqués
Les siens se crurent attaqués.
Les intrigues de leur cabale,
La licence de leur morale,

(a) La Prophetie de l'Archevêque de Dublin dit que les Jésuites seront admis dans les conseils des Princes, qui n'en seront pas plus sages.

(b) Le Nouveau Testament du Pere Quesnel.

Leurs excès, leurs relâchemens ;
Enfin tous leurs égaremens
Y ſont devoilés ſans miſtere.
Le livre enflama leur colere ;
Il s'étoit par tout répandu ;
Par tout il s'étoit bien vendu
Sans enchere & ſans loterie. (a)
Ceci paſſoit la raillerie.
Il falloit en perdre l'Auteur ;
En décrier l'Aprobateur.
Ils ont recours aux ſtratagêmes ;
Ils ſont propoſer des problêmes, (b)
Dans leurs libelles furieux
Queſnel eſt un ſeditieux, (c)
Un hérétique qui pis eſt.
Ainſi le veut leur interêt.
De le dire il n'en coute guere.
Le prouver c'eſt une autre affaire.
On trouve bien un ſot Prélat (d)
Qui le condamne avec éclat :
Mais ce foible préliminaire
Ne fait que de l'eau toute claire.
Un Bref en vain de Rome vient ; (e)
Pour rien notre Egliſe le tient :
Et la méche mal allumée
Ne produit que de la fumée.

(a) L'Auteur s'eſt trouvé dans une Ville, où l'on fit un Loterie de quelques exemplaires du Nouveau Teſtament du P. Lallement, qui n'avoient pu ſe débiter.

(b) Le fameux Problême débité par les Jéſuites en 1698. & brûlé par un Arrêt du Parlement du 15. Janvier 1699.

(c) Un autre libelle des Jeſuites a pour titre, *Quenel ſeditieux*. Il parut en 1704.

(d) Ordonnance de M. d'Apt du 15. Octobre 1703 Ce Prélat eſt connu ſous le nom de *Cenſeur de S. Paul* ; & par ſon Apel du Roi Mineur au Roi Majeur.

(e) Bref de Clement XI. du 13. de Juillet 1708.

Que faire ? on appelle au secours (a)
Les Lescures & les Chamflours.
La Docte Faculté d'Aniere
A ses Chefs se joint toute entiere.
On crie au feu de toutes parts.
On affiche de fiers placards
A la porte de l'Eminence.
Si le Prélat qui s'en offense
Fait voir que les Censeurs ont tort ;
On commence à crier plus fort :
On le dénonce au Roi lui même. (b)
On veut qu'il prononce Anathême
Contre la chimérique erreur
Dont il est, dit-on, le fauteur
Contre lui les meilleures têtes (c)
A se liguer sont toutes prêtes.
On leur avoit fait la leçon,
Comme à la Rochel & Luçon,
Surtout ce qu'ils avoient à dire ;
Il ne restoit qu'à le souscrire,
Et sans un malheureux hazard
Et l'imprudence de Bochart
Noailles touchoit à sa perte.
Mais la mêche fut découverte.
Par ce coup à l'espoir rendu
Je crus le fourbe confondu.
Je crus que la noirceur du crime
Le précipitoit dans l'abyme,
Que lui-même il s'étoit creusé.
Je crus que le Prince abusé

(a) Ordonnance des Evêques de Luçon & de la Rochelle du 15. de Juillet 1710 leurs Neveux la firent afficher à la porte du Cardinal de Noailles qui la condamna avec celle de M. de Gap du 4. Mars 1711.

(b) Lettre des mêmes Evêques au Roi contre le Cardinal de Noailles.

(c) C'est dans la fameuse Lettre de l'Abbé Bochart, qu'il est parlé de ces *meilleures Têtes du Clergé* & des modéles de lettres qu'on leur envoioit, pour écrire au Roi contre le Cardinal de Noailles.

Tourneroit ſa juſte colere
Contre une troupe téméraire,
Qui pour tout ranger ſous ſes loix,
Oſe en impoſer même aux Rois.
Que mon attente étoit frivole!
L'impoſteur ſait d'une parole
Deſarmer le Prince irrité.
Et malgré ma crédulité
Le feu mal éteint ſe rallume;
Le fer eſt remis ſur l'enclume:
On le bat tandis qu'il eſt chaut;
Et l'affaire enfin d'un plein ſaut (a)
Devant le S. Pere eſt portée.
Déja ſa Bulle eſt projettée: (b)
Ciel! que vient-on de m'annoncer!
Je vois la monſtrueuſe Bulle.
Ma Muſe ici d'effroi recule;
Et pour ſortir d'étonnement,
Va ſe repoſer un moment.

(a) Il étoit contre les Canons & contre les Libertez de l'Egliſe de France, que l'affaire du P. Queſnelfût jugée à Rome en premiere inſtance.

(b) On reconnoit dans la Bulle le precis des Libelles furieux que les Jéſuites avoient débités juſqu'alors contre le P. Queſnel.

III. ENLUMINURE.

Le Pont des explications où l'on voit des Evêques, qui chancelent, qui font des écarts, ou qui tombent, marque leur embarras pour trouver de mauvais sens dans les Propositions condamnées.

Reprenons d'un ton moins sévére,
Le sérieux fait qu'on révére
Ce qui mérite du mépris.
Egaïons un peu nos esprits,
Pour raconter combien la Bulle
Rejoüit par son ridicule.
On prit la plume, on fit des vers;
On la chanta sur tous les airs.
Faridondon, Faridondenne
Moi-même j'exerçai ma veine
A la façon de barbari,
Ce ne fut en tous lieux qu'un cri.
A Clement onze on fit la nique;
On étrilla son fils unique. (a)
Jeunes & vieux, petits & grands.
On vit se mettre sur les rangs
Gens de tous sexe & de tout age;
Et chacun fit son personnage.
Ce petit jeu me plaisoit fort:
J'en ris beaucoup, avois-je tort..?
Peut-on

(a) La Bulle commence par le mot *Unigenitus* qui signifie un fils unique.

Peut-on lire le préambule,
Le tissu, la fin de la Bulle,
Compter les propositions
Et les qualifications,
Sans faire des éclats de rire?
Quand le S. Pere vient nous dire
Que Quesnel est un séducteur,
Un adroit & ruse tireur,
Dont les imperceptibles fléches
Font dans les cœurs de larges brêches;
Un faux Prophête, un imposteur, (a)
Un faussaire, un loup ravisseur;
Qu'il eût le vieux serpent pour pere;
Que son ouvrage est un ulcere
D'où le pus sort & saute aux yeux;
Le dit-il d'un ton sérieux?
J'aime mieux croire qu'il se moque.
Autrement sa Bulle me choque,
Et je ne puis la concevoir;
Car seroit-il beau de le voir
Changer la Foi du premier âge?
En condamner le saint langage,
Se déclarer ouvertement
Contre le grand commandement;
Enseigner qu'un vil mercenaire,
Sans amour à son Dieu peut plaire;
Qu'il ne faut craindre un Dieu si bon,
Que comme un chien craint un bâton;
Traiter d'erreur ou d'hiperbole
L'article premier du Symbole, (b)

(a) Le portrait que le Pape fait ici du P. Quesnel n'est point flateur, Ce ne sont pas sans doute des loüanges qu'il lui donne. Mais n'allez pas croire aussi que ce sont des injures atroces dont il accable un Prêtre sans l'avoir entendu. Monſ. de Soissons vous répondroit poliment *qu'il n'y a qu'à lire la Bulle pour voir combien vous vous êtes trompé.* Let. à M. d'Angoulesme. pag. 10.

(b) A prendre la Bulle à

Qui confesse un Dieu Tout-puissant :
Ne seroit-il pas bien plaisant,
Que Dieu par sa toute puissance,
Ne pût vaincre la résistance,
Que lui feroit le cœur humain,
Lui qui tient ce cœur en sa main ?
Que malgré sa foiblesse extrême
L'homme fit le bien de lui-même
Et sans la grace du Sauveur.
Ainsi l'a crû quelque reveur,
Quelque Pélagien moderne :
Mais pour le S. Pere, on nous berne,
Il n'en croit rien. J'en dis autant
De la Loi ; le fait est constant.
Voudroit-il faire un parallele
De l'ancienne & de la nouvelle ?
Dire qu'on n'a qu'un même esprit
Sous Moyse & sous Jesus-Christ ?
Qui le prétend lui fait injure.
De nous défendre l'Ecriture,
Il n'y pensa jamais non plus.
Ce sont des discours superflus
D'avancer qu'à la pénitence
Il veut ôter la répentance,
Et faire pour céder au tems
Des pénitens impénitens.
Qui le dit de sa Bulle abuse.
C'est à tort aussi qu'on l'accuse
D'avoir mauvaise intention
Sur l'excommunication ;

la lettre comme on le doit & comme le Pape a toûjours voulu qu'on la prît, elle enseigne tout ce qu'on dit ici qu'elle n'enseigne pas c'est à dire qu'elle met *en danger jusqu'au premier article du Symbole dans lequel nous faisons profession de croire un Dieu Tout-puissant.* S. Aug. Ench, c. 96. n. 24.

Tout cela n'eſt qu'un jeu ſans doute.
Un Jeu ! vraiment on vous écoute,
Crioient bien haut les boutes-feu.
Non non, ceci n'eſt point un jeu :
Mais bien un jugement ſuprême
Prononcé par l'Egliſe même,
Qu'il faut ſans délai recevoir
Le Roi vous en fait un devoir, (a)
A vous qu'ici ſon ordre aſſemble,
Doctes Prélats, que vous en ſemble ?
Le cas étoit embaraſſant.
Nous voici dans un pas gliſſant,
Dans un bourbier, diſoit Tonnere, (b)
Ce Heros, ce foudre de guerre,
Dont on vit tourner le cerveau
Comme le vin dans un tonneau,
Avec lui toute l'aſſemblée
Etoit étrangement troublée.
On y faiſoit beaucoup de bruit,
De longs diſcours & peu de fruit.
Le Decret paroiſſoit énorme
Et dans le fond & dans la forme.
Par quelle imagination
Paſſer à l'acceptation ?
Le fleuve eſt creux, le lit eſt large ;
(Je mettrai la rime à la marge)
En attendant tous nos Prélats
Ne font que de triſtes hélas
De n'être pas à l'autre rive.
Enfin un Architecte arrive

(a) On fit voir aux Evêques aſſemblez une dépêche du Pape au Nonce par laquelle il paroiſſoit que le Roi s'étoit engagé à faire recevoir la Bulle purement & ſimplement. Voiez la Rép. de M. d'Auxerre à un Evêque pag. 13.

(b) M. de Langres crioit qu'il eût fallu des Bœufs pour tirer les Evêques de ce mauvais pas & qu'il ne voyoit dans l'aſſemblée que des ânes. Mais comme il eut depuis changé de langage, on lui fit voir à lui-même que ſon âne n'étoit qu'une bête.

Celui de qui vint sûrement
Le Proverbe qui bâtit ment.
Le savant ouvrier s'engage
A faire un pont pour le passage.
Le Pont des Explications.
Plus de délibérations. (a)
On donne à plein dans l'ouverture
Du Docteur en Architecture.
On choisit des Maîtres Massons; (b)
On convient du prix des façons.
On commence selon l'usage
Par tracer le plan de l'ouvrage.
Ce ne sont que tours & détours:
Souvent on va contre le cours
Du fleuve qui fait perdre haleine.
Trois mois se passent dans la peine;
Le Pont est fait, passez Messieurs:
Sur tout gardez-vous des rieurs.
La scène fut aussi plaisante
Que le jeu nous la représente.
Ne voïez-vous pas sur le Pont
Ces marmots mitrez qui s'en vont?
Remarquez bien leur personnage:
L'un tombe & se sauve à la nage.
L'autre est à demi renversé.
Un troisiéme moins avancé
Chancele, & ne tardera pas
A faire aussi quelque faux pas;
Que dites-vous du quatriéme?
Il marche droit, voïez-vous-même;

(a) M. d'Auxer. Rep. à un Evêque. pag. 13. Les suites du réfus (d'accepter) se présenterent à nous comme un abyme sans fond. Accablez de difficultez on saisit l'expédient qui parut le plus propre... On crut que la providence pourvoiroit au reste.

(b) M. Vivant & le Pere Doucin Jesuite furent choisis pour travailler aux Explications: mais on s'aperçût bien tôt que ces Maîtres Massons n'étoient que des Maîtres Massacres. Et le sieur de Targny fit l'instruction.

Je le vois bien ; mais croïez-moi,
Je vous en répons sur ma foi,
Il ne passera pas trois arches
Sans faire de fausses démarches.
Le Pont est étroit & scabreux,
On en a mal rempli les creux.
A chaque instant on y trébuche,
M'entendez-vous ? Etes-vous cruche ?
Faut-il que nous vous expliquions
Le Pont des Explications.
On dit qu'une tête insensée (a)
En eut la premiere pensée,
Un faiseur d'accommodemens,
Qui sait tourner ses sentimens
Au gré du premier vent qui souffle.
De quoi se méloit ce Marouste ?
Ce sot lettré, ce vrai Baudet,
Qui fut la dupe de Godet. (b)
Godet l'apui des Molinistes,
Godet le fleau des Jansénistes
Le fit être Pélagien,
Lui qui passoit pour le soutien
Des vrais défenseurs de la Grace.
Il mange & boit, *grand bien lui fasse,*
De honte un autre en seroit mort.
Qui que ce soit, on eut grand tort
D'écouter son avis bizarre.
Aussi le succès en fut rare,
Et pour le croire il faut le voir.
Que n'a-t-il pas fallu savoir ? (c)

(a) On n'a pû mettre le projet extravagant de recevoir la Bulle avec des Explications dans une tête plus insensée que celle de l'Abbé C. si quelque autre prétend à cet honneur on lui rendra dans une seconde Edition toute la justice qu'il mérite.

(b) L'Abbé C. fut obligé de donner une déclaration de ses sentimens à la poursuite de l'Evêque de Chartres qui le trouva pis que Moliniste & il s'en moqua.

(c) Voici la

61. Prop. du Pere Quesnel. *La crainte d'une excommunication injuste ne nous doit jamais empêcher de faire notre devoir.* Et surcela l'Instruction Pastorale des 40. dit. *Si l'injustice est constante, si le devoir est un devoir réel, la proposition renferme une vérité à la quelle il est impossible de se refuser.* Or la prop. ne peut avoir que cet unique sens. Donc on ne peut la condamner sans condamner une verité à la quelle on ne peut se refuser. On se borne à ce seul trait pour montrer la justesse des explications. sur la foi de M. de Soissons qui dit.

Pour trouver que censure injuste
Veut dire une censure juste;
Et que le devoir *dans Quesnel*
Ce n'est pas un devoir réel,
Mais un devoir imaginaire.
Que dites-vous du commentaire?
Il est sans doute fort savant:
Mais il falloit auparavant
Réformer nos Dictionnaires,
Nos usages & nos Grammaires;
Et qui pis est le droit des gens,
Je parle aux moins intelligens.
Il est des loix dans la nature
Contre la fraude & l'imposture.
Ces loix que chacun porte en soi
Condamnent la mauvaise foi, (a)
La fausseté, la calomnie.
Elles couvrent d'ignominie
Tous ces crimes & leurs auteurs,
Leurs complices & leurs fauteurs.
Prononcez. Que faut-il donc faire?
A nos donneurs de commentaire.
Par tout dans leur Instruction.
On voit régner l'illusion,
Les chimeres & les mensonges,
Et les visions & les songes,
Les sens forcez & détournez,
Sens avec peine imaginez,
Sens trop subtils qui nous échapent,
Que les plus habiles n'atrapent.

Qu'après avoir couru long-tems. (b)
Or ce n'étoit qu'avec ces sens
Qu'on pouvoit recevoir la Bulle,
Et malgré tout son ridicule
Ce fut par cette invention
Qu'on vint à l'acceptation.

IV. ENLUMINURE.

L'Acceptation représentée par une Femme avec un bandeau sur ses yeux qui prend la Bulle des deux mains.

LA voïez-vous la bonne Dame?
Des deux mains du fond de son ame,
Elle reçoit aveuglément
L'Oracle sacré de Clement.
Elle y croit plus qu'à l'Evangile,
Plus qu'aux décrets d'un grand Concile.
L'Evangile n'est ce qu'il est,
Que quand & comment il lui plaît.
Oui, s'il l'avoit dit, l'Evangile (c)
Seroit plus faux que la Sybille.
Il est seul Juge de la foi:
Seul à l'Eglise il fait la loi.
Quand il parle, sans qu'il s'explique,
Il faut obéir sans réplique,

Avert. pag. 13. *Qu'il n'y a aucunes des propositions censurées dont la condamnation ait été mieux éclaircie par les Evêques de France que celle qui parle de l'excommunication. Crimine ab uno disce omnes.*

[a] Ce fut le suffrage de M. du Mans que pour sauver la foi il falloit sacrifier la bonne foi.

[b] On a fait dire à M. de Metz qu'il avoit couru la poste quinze jours pour attraper les mauvais sens qu'il donne aux propositions, tant ils sont éloignez du sens qui se présente à l'esprit.

(c) Il y a plus de 70. ans qu'Albizzi Assesseur de l'Inquisition disoit que l'Evangile ne seroit pas Evangile, si le Pape ne l'avoit approuvé.

Révérer ſes déciſions
Comme des révélations,
Et n'en point ſonder les myſteres.
L'eſprit farci de ces chimeres ;
La Dame au bandeau ſur les yeux
S'en va les prêcher en tous lieux.
Déja l'Eſpagne & l'Italie
Y donnent juſqu'à la folie.
La Bulle par ſon ſeul aſpect
Leur imprime un profond reſpect
On la prend, enſuite on la baiſe.
Le Pape a parlé de ſa chaiſe,
Sa chaiſe de commodité,
Ce qu'il a dit lui fut dicté
Par l'eſprit ſaint qui le gouverne.
A d'autres cette baliverne...
Mais qu'entens-je ? Juſques chez nous
On tiendroit des propos ſi fous ?
Quel eſt donc ce nouveau prodige ?
Eſt-ce enchantement, ou preſtige ?
Etes-vous tous enſorcelez ?
Prélats répondez-nous, parlez,
Avez-vous bû dans l'onde noire ?
Avez-vous perdu la mémoire ?
Etes-vous ſans précaution
Venus à l'acceptation ? (a)
Regardez de grace en arriere ;
Voilà le pont & la riviere :
C'eſt par là que.... non, dites vous,
Ce pont n'étoit pas fait pour nous.

(a) C'eſt un fait conſtant que les Evêques de l'aſſemblée de 1713. & 1714. ne reçûrent la Bulle que relativement aux explicati-

Même aucun fleuve à notre vûe
Ne s'offre ici. C'eſt ma bévûe;
Je l'avois cru; mais je vois bien
Qu'après tout il n'en étoit rien.
Ecoutez pourtant mon ſcrupule,
(Car pour rien je ne diſſimule.)
Quand vous eûtes tous paſſé l'eau,
Ne vous mit-on point un bandeau
Comme à la Dame votre amie?
Révélons toute l'infamie
De vos honteux déguiſemens. (a)
Vous en eûtes des complimens
Dignes de vous & du Saint Pere.
Vous aviez ému ſa colere:
Il vous croïoit aſſez hardis,
Aſſez vains, aſſez étourdis,
D'une arrogance aſſez complete,
Pour avoir mis ſur la ſellette
Son divin Unigenitus:
Or à ces yeux un tel abus
Eût été le plus noir des crimes.
Vous alliez être les victimes
De ſa juſte indignation:
Mais votre humble ſoumiſſion
Lui fit des mains tomber les armes. (b)

ons. *Que gagnons nous*, dit M. d'Auxerre, *à diſſimuler des faits de cette nature?* Reponſ. à un Evêq. pag. 12. Mais M. de Soiſſons qui croit qu'on gagne tout avec de l'impudence dit I. Avert pag. 75. *Ce n'étoit point pour eux mêmes qu'ils ont dreſſé les explications; ils n'en avoient pas beſoin.*

(a) Ces déguiſemens ſont exprimez dans la lettre des 9. Evêq. au Roi. C'eſt *que dans le même tems que les 40 déclaroient d'un côté qu'ils ne recevoient la Conſtitution que dans le ſens des explications, ils dreſſoient un acte qui faiſoit paroître au Pape qu'elle étoit acceptée purement & ſimplement.*

(b) Bref du Pape du 14. Mars 1714. aux Evêques de l'aſſemblée. *Notre peine a entierement ceſſé, lorſque nous avons appris que ce délai* (de lui donner une preuve de leur juſte ſoumiſſion) *n'eſt venu d'aucun deſſein de ſoumettre nos Decrets à votre*

examen ou à votre jugement. Ce bref qui sera la honte éternelle des Evêques de France, les trouva tout aussi lâches qu'ils venoient de le paroître en recevant la Constitution.

Et calma toutes ces allarmes.
Pour moi qui sais la verité,
Je hais votre duplicité.
A Rome il falloit comme en France
Déclarer avec assurance
Que la Bulle ne valoit rien;
Que pour en tirer quelque bien,
Il avoit falu la refondre,
L'incorporer & la confondre,
Avec les Explications: (a)
Et qu'après ces précautions
Elle ne valoit rien encore.
Au contraire on dit qu'on l'honore:
Qu'on la reçoit avec respect:
Qu'on n'y trouve rien de suspect:
Que chacun y voit la doctrine
Et les mœurs & la discipline
De son Eglise. Oh pour le coup
Vous nous embarrassez beaucoup.
Si ce n'est par bouffonnerie;
J'admire votre effronterie.
Qui vous êtes de faux témoins (b)
Au nombre de sept pour le moins.
Les preuves en sont bien acquises.
Vous n'avez point vû vos Eglises,
Et dans la Constitution
Vous voïez leur tradition;
Que Dieu vous conserve la vûë!

(a) N'avons nous pas regardé les explications comme une condition sans laquelle on ne pouvoit accepter la Bulle. Rép. de M. d'Aux. à un Evêq. pag. 12.

(a) Il y avoit dans l'assemblée de 1713. & 1714. sept Evêques nouvellement sacrés qui n'avoient point encore été dans leurs dioceses.

Sans lunette & sans langue vûë
Vous voyez à plus de cent lieux ;
Que Dieu vous conserve les yeux !
Ainsi toûjours le ridicule
Vient ici rimer à la Bulle.
C'est peu que pour flater Clement
Nos Prélats mentent lâchement ;
C'est peu qu'à leurs droits ils renoncent,
D'un ton bien haut ils nous prononcent
Qu'il faudra nous soumettre aussi ;
Et qu'ailleurs c'est tout comme ici.
Ecoutez les, toute l'Egliſe
Comme eux à la Bulle eſt ſoumiſe.
Oüi c'eſt déſormais une loi,
Un nouvel article de foi,
Qui n'étoit point dans le Symbole.
N'en croïez pas à leur parole ;
Ils auront de tous les Etats
D'autentiques certificats.
Leurs courriers ſur la terre & l'onde
Ont déja parcouru le monde : (a)
Qu'ils ſoient donc les bien revenus.
Dans leurs paquets ſont contenus
Les témoignages canoniques,
Et les lettres ſcientifiques
Des Evêques de l'Univers.
Avant même qu'ils ſoient ouverts ; (b)
On peut en croire à l'Eminence

(a) Les Cardinaux de Rohan & de Biſſy & l'Evêque de Niſmes avoient écrit dans tous les Etats Catholiques pour mandier des témoignages en faveur de la Conſtitution.

(b) On verra dans la ſuite que le Cardinal de Biſſy vou-

loit que les Evéques fissent mention de ces témoignages même avant de les avoir vûs.

Qui l'annonce aux Prélats de France.
Ne laissons pas de les ouvrir.
Il est bon de les parcourir.
Souvent pour le corps on prend l'ombre.
Comptons-les ; sont-ils en grand nombre ?
Quoi ! trente Evêques de six cens ? (a)
Vous nous croïez bien innocens.
Allez ailleurs tendre vos pieges.
Vous nous vantiez que tous les sieges
Au premier siege étoient unis ;
Que de leurs souffrages munis
Vous aviez de quoi nous confondre.
Mais oseroit-on vous répondre
Que vous êtes des charlatans ?
Je m'en doutois depuis long-tems ;
Car je ne suis pas trop crédule.
Que le monde ait reçu la Bulle,
Vous ne prouvez pas trop bien ;
Mais encore ne négligeons rien,
Examinons vos témoignages (b)
Que chantent-ils ? d'humbles hommages,
Un grand respect qu'on a rendu
Au Decret du Ciel descendu (c)
Pour reformer l'analogie
De la vieille Théologie.
Mais l'a-t'on vû, lû, discuté ?
Ce seroit une impieté (d)

(a) Il y a dans l'Europe catholique environ 600. Siéges ; & ces prétendus certificats de l'Eglise universelle se reduisent à 30. ou 35.

(b) Ceux qui ont eu la patience de lire ces témoignages, reconnoîtront tout ce qu'on dit ici d'extravagant sur l'autorité du Pape & sur son infaillibilité.

(c) Univers. de Conimbre.

(d) Archev. de Palerme.

D'en

D'en avoir même la penſée
Il n'eſt point de tête ſenſée, (a)
Qui ne verſât plûtôt ſon ſang.
Le Pape occupe un ſi haut rang,
Qu'en voyant ſon nom reſpectable;
C'eſt une honte abominable (b)
Pour toute Catholicité
Que le moindre doute écouté
Sur les oracles qu'il prononce.
Même il ſuffit qu'on nous annonce
Qu'un Decret à Rome a paru, (c)
Pour y croire ſans l'avoir vû.
Voilà la foi de tous les âges. (d)
Ainſi doivent penſer les ſages:
Confeſſer de cœur & d'eſprit
Un Vicaire de Jeſus-Chriſt,
Sous qui ſeul ſon troupeau doit paître;
Le ſeul Docteur & le ſeul Maître;
Qu'à ſon Egliſe il ait donné;
Qui n'a jamais rien ordonné (e)
Qui ne fût ſaint; qui ne déciде
Rien que de vrai. Suivons ce guide;
Il ne ſauroit nous égarer.
S'il lui plaît de nous déclarer
De ſon autorité ſuprême
Que notre foi n'eſt plus la même;
Il faut vîte & ſans contredit

(a) Archev. de Grenade.

(b) Le même.

(c) L'Arch. de Palerme. Le Patriarche Occident. de Lisbonne.

(d) Electeur de Tréves, Archevêq. de Saragoſſe & autres.

(e) Arch. de Paler. *Le Maître de l'Egliſe Univerſelle ne peut enſeigner que ce qui eſt véritable: il ne peut ordonner que ce qui eſt ſaint.*

Répliquer tout bas il l'a dit. (*a*)
Qui ne suit pas ce Catechisme,
Va droit à l'héréſie, au ſchiſme. (b)
C'en eſt l'unique & vrai chemin.
Sur ce principe tout divin
Vos Evêques plus qu'Orthodoxes
Ont établi les Paradoxes,
Que vous produiſez en leur nom.
Voulez-vous y ſouſcrire, ou non?
Eſt-ce ainſi que votre ſequelle
Dit, que l'Egliſe univerſelle
Reçoit la Conſtitution?
Je le veux bien: Mais tout de bon
Vous nous contez des fariboles,
Et par vos fades hyperboles
Vos affaires en vont moins bien.
Qui prouve trop, ne prouve rien.

(*a*) Univerſ. de Conimbre. Le P. Théophile Rainaud Jéſuite avoit fait un livre qui n'avoit pour titre que ces deux mots des Diſciples de Pytagore, *il l'a dit*, pour ſoutenir la Bulle d'Alexandre VII. *C'eſt tout comme ici.*

(*b*) Arch. de Tolede. *Il n'y a point d'autre ſource des héréſies ici & des ſchiſmes, que le refus d'obeïr au Pontife de Dieu, & de reconnoître un ſeul juge Vicaire de Jeſus-Chriſt*

V. ENLUMINURE.

Le Schiſme repréſenté par une Robe déchirée.

MAis que vois-je? Ah qu'allez-vous faire?
Arrêtez, Troupe téméraire,
Votre projet me fait horreur.
Prélats! quoi pour un faux honneur,

De Jesus la Robe sacrée
Sera par vos mains dechirée !
Vous qui nous prêchiez l'union,
Vous rompez la Communion;
Vous vous séparez de vos Freres,
Vous les traitez de Refractaires.
Leur crime est énorme en éffet..
Voyons, jugeons-les, qu'ont-ils fait?
Remontons jusqu'à l'origine.
Le fait vaut bien qu'on l'examine.
Quand on vit la Bulle arriver,
Je le dis sans beaucoup rêver,
Il n'eût pas été difficile
De la dénoncer au Concile.
De tous les partis qu'on a pris,
Nul n'a réüni les esprits:
Mais on convenoit sans partage
Que c'étoit un mauvais ouvrage.
Il falloit donc avec douceur
Le faire entendre à son Auteur.
Lui répresenter que sa Bulle
Par mille défauts étoit nulle;
Pour ne lui rien dire de plus,
Que ses soins étoient superflus;
Que notre Eglise a ses usages
Très anciens, mais encor plus sages;
Que les points qu'il a condamnez
Avoient chez nous leurs Juges-nez.
Bref il falloit sans autre forme,
Renvoïer le Decret informe:

Sommer l'Auteur de le changer ;
Ou le menacer du danger
D'en repondre à toute l'Eglise.
Malheur à qui se scandalise.
C'eût été là mon sentiment,
Et le plus sûr assurément.
Que ne vient-on sur mille affaires
Prendre mes avis salutaires
Je les donne sans interêt :
Et vous voïez ce qu'il en est
De ne pas suivre mes idées.
Les choses sont mal décidées.
Ah Dandin vous l'avez voulu. (a)
Mais lors qu'ensemble on eut conclu
Que la Bulle n'étoit pas claire ;
Qu'il lui faloit un commentaire ; (b)
Que n'interrogeoit-on l'Auteur !
C'étoit lui faire trop d'honneur.
Au lieu d'interpréter sa Bulle,
D'y donner un sens ridicule,
C'étoit lui faire compliment
D'aller à lui directement.
Huit Prélats prirent cette route. (c)
Mais bon . . . sonez comme il écoute.
Le Pape contrefit le sourd ;
C'étoit bien pour lui le plus court.
Il crioit ; On veut me déplaire (d)
Par S. Paul ! ma Bulle est plus claire
Que le Soleil en plein midi.

(a) Mol. George Dand. Act. 1. Scene 9.

(b) *On est convenu entre tous les Evêques que la Constitution avoit besoin de quelques explications. Lettre des 9. Evêques au Pape.*

(c) Ils étoient neuf ; mais M. de Laon s'étant séparé d'eux, on ne le compte pas. Le Roi leur défendit d'envoïer leur lettre au Pape.

(d) Bref au Roi du 8 mai 1714. Autre aux Evêques acceptans du 20. Novembre 1716.

Qu'on ne soit pas assez hardi
D'oser en sonder le mystere,
C'est comme notre premier Pere
Toucher à l'arbre défendu.
Messieurs vous l'avez entendu.
Jugez si je vous en impose;
Et souffrez que je vous propose
Un petit doute qui me vient.
Le Pape au langage qu'il tient (a)
Ne parle-t'il qu'à vos Confreres?
N'est-il point d'autres temeraires,
Sur qui ses reproches fougueux
Tombent encor plus que sur eux?
N'êtes-vous pas bien plus coupables,
Vous qui vous êtes crûs capables
De commenter, d'interpréter,
De modifier, l'imiter,
Restraindre & fixer ses paroles?
Vraîment ce sont bien là vos rôles.
Ainsi que vous, peuple mitré,
Gros Jean remontre à son Curé.
Lisez-donc ces Brefs redoutables,
Ces Décrets par tout respectables
De la Sainte inquisition.
Lisez-les sans prévention;
C'étoit sur vous & votre ouvrage
Qu'en devoit retomber l'outrage.
Rome du moins par ces éclats
Tonnoit sur plus de huit Prélats. (b)
Déja plus de trente des vôtres

(a) Dans le Bref du 20. Novem. 1716. Le Pape traite d'erreur toute Explication qui dit plus que la lettre de sa Bulle. *Qui ne croira*, dit M. d'Aux. *Que ce trait pourroit bien avoir été lancé contre nous .... Le Pape a vû l'Instruction, ne l'a point approuvée .... On a de bonnes preuves qu'il ne devoit jamais l'approuver.* Rép. à un Evêq. p. 26.

(b) Outre les huit Evêques opofans il y en avoit sept autres qui refusoient de recevoir la Bulle, & trente deux qui s'étoient unis pour demander des explications.

Augmentoient le nombre des nôtres.
Sous PHILIPPE *on parloit raiſon.*
Toutes choſes ont leurs ſaiſon.
Celle-ci même a ceſſé d'être :
Mais on la reverra peut-être.
Je ne deſeſpere de rien.
Tantôt du mal, tantôt du bien :
Le beau tems vient après la pluïe.
Quand Loüis ne fut plus en vie,
Les eſprits plus en liberté
Revinrent à la verité.
A la Ville & dans la Province
On les vit ſous l'aveu du Prince
Se déclarer ouvertement.
Mais pour agir plus prudemment
Trente Prélats ſe reünirent ;
Et de concert ils écrivirent (a)
Au Prince qui les écouta.
A Rome enſuite il députa.
Vous en ſavez la réuſſite. (b)
Le Pontife orgueilleux s'irrite :
Les prieres & les raiſons,
Et les répreſentations
Sont des piéges qu'on vient lui tendre :
Il n'entent, ni ne veut entendre ;
Il n'a rien vû, ne veut rien voir ;
Que tout ce range à ſon devoir,
Que tout redoute ſa colere.

[a] Il y eut deux lettres à M. le Régent, l'une ſignée de 18. Evêques, & l'autre de 32 du mois de Janvier 1716.

[b] M. Chevalier & le P. de la Borde députés ne purent rien obtenir du Pape pas même une audiance.

Retirez-vous. Sa Bulle eſt claire;
Députez, vous perdez vos pas.
Clement ne s'expliquera pas.
Or à qui tient-on ce langage?
Ce n'eſt à perſonne, je gage.
On bat en vain les glorieux.
Mais reprenons le ſérieux:
Car votre fureur me démonte.
Faut-il que la mauvaiſe honte (a)
D'un lâche & feint engagement
Aille juſqu'à l'emportement?
Perſuadez qu'on vous outrage.
Vous le diſſimulez de rage.
Ainſi voit-on l'orgueïl humain
Affecter de benir la main (b)
Qu'il hait d'une parfaite haine.
Et ſouvent, au fort de ſa peine,
Sa fierté par un déſaveu
Fait bonne mine & mauvais jeu.
Tels ſont, Conſtitutionnaires,
Vos triomphes imaginaires.
Rome vous donne des ſoufflets,
Vous traite comme ſes valets;
Et vous ſoutenez la gagûre.
Sur d'autres vous jettez l'injure.
Et quel eſt enfin leur forfait?
Ils ont dit; & vous avez fait.
La Bulle à leurs yeux n'eſt pas nette;
Ils demandent qu'on l'interprête.
Vous l'avez fait ſans l'avoir dit,

[a] Il faut ici renvoïer les Evêques à l'avis que les Jeſuites donnent à M. de Soiſſons. *Au lieu de couvrir par une mauvaiſe honte l'affront que vous avez reçû, vous devez en pourſuivre vigoureuſement une ſatisfaction ſolemnelle.* 3. Lettre pag. 47.

[b] Illam oſculantur quâ ſunt oppreſſi, manum. Phœd. Fab. lib. 5. Fab. 1.

Et c'eſt là votre grand dépit.
On interdit tout commentaire, (a)
Qu'il ſoit fait, ou qu'il ſoit à faire.
N'importe il faut diſſimuler.
Il eſt trop tard de reculer.
Un abyme apelle un autre abyme.*
Et le crime conduit au crime.
Pourſuivez donc : abandonnez
Les droits qui vous furent donnez
Avec votre ſaint miniſtere.
Dégradez votre caractere ;
Laiſſez-en tomber les honneurs.
Faites plus ; armez vos fureurs
Contre tous ceux qui les ſoutiennent. (b)
Que nuls égards ne vous retiennent ;
Pas même les plus ſacrez nœuds
Qui vous uniſſent avec eux.
Ne differez plus à les rompre :
Même au danger de voir corrompre
La pureté de notre foi
Par une monſtrueuſe loi.
Criez que vous l'avez reçûe
Dans les termes qu'elle eſt conçûe.
Vous l'avez dit par lâcheté
C'eſt aſſez avoir acheté
Le beau droit de le dire encore.
Qui ſe dédit ſe déshonnore. (c)
Tout eſt permis pour ſoutenir

(a) *Si nos Confreres ſont coupables pour oſer demander au Pape l'Intelligence de ſa Bulle ; nous le ſommes encore plus qu'eux tous, nous qui avons entrepris de l'expliquer ſans vouloir ſeparer notre acceptation de nos Explications.* Let. de M. de Caſtres à ſon Diocéſe. 8. Fev. 1719.

* Pſeaume 41.

(b) *Nous plaidons pour des droits que vous chériſſez.* Monſ d'Auxer. Rep. à un Evêq. p. 60.

(c) *Les Auteurs du trouble.. prétendent..... qu'un Evêque ne*

Un faux pas, loin d'en revenir.
Il faut même avec impudence
Sacrifier sa conscience;
Et par de généreux efforts
En étoufer tous les remors.
C'eſt par ces traits que ſe ſignale
Votre vigueur Epiſcopale.
Rien ne l'arrête, on le voit bien.
Auſſi ne menagez-vous rien.
Fallût-il imiter le traître
Dont le baiſer trahit ſon maître,
Vous traitez d'accommodement;
Et déja votre Mandement
Eſt préparé pour la rupture.
Sous le maſque de l'impoſture
Vos Chefs vous arment en ſecret.
Ils ſont informés du Décret (a)
Que contient la lettre Papale,
Qui dit: *La Charge Paſtorale, &c.*
Cette lettre par ſes excès
Peut avoir un mauvais ſuccés.
On craint ici la vigilance
Des premiers Magiſtrats de France.
Ils pourroient bien par un Apel
Rendre votre affront immortel,
Et donner la paix à l'Egliſe.
Pour prévenir cette entrepriſe,
Il faut, Monſieur, qu'inceſſamment
Vous compoſiez un Mandement

peut ſans ſe deshonorer avoüer de bonne foi qu'il s'eſt trompé. L'étrange morale, qui fait aux hommes une loi de leurs fautes; & qui dans leurs chûtes ne laiſſe entrevoir à leur orgueil que la triſte reſſource d'y perſeverer avec opiniatreté. Mandem. de M. d'Acqs p. 5.

[a] Lettre du Card. de Biſſy du 14. Sep. 1718. Dans le tems qu'on négocioit un accommodement.

On n'a fait preſque ici que la mettre en vers. Tout ce qui eſt d'un caractere différent, en eſt pris.

Où votre zele se réveille.
Sur tout datez-le de la veille (a)
Que vous pourrez le commencer.
On ne sauroit trop s'avancer.
Soïez court dans le Préambule.
Dites : qu'on a reçu la Bulle ;
Et que l'Apel est abusif.
Venez vîte au dispositif,
C'est-là l'éssentiel. A ces causes, &c.
N'omettez aucune des clauses
Qu'en cet endroit vous trouverez.
Nos Prélats les plus éclairez,
Et ceux dont l'intention pure
Cherche la paix dans la rupture,
Nous en ont dit leur sentiment.
Il faut exprimer nommément
Un écrit de nos adversaires,
Un écrit que ces téméraires
On nommé leur Instrumentum. (b)
C'est un assez vilain Factum
Qui ne fait pas d'honneur aux nôtres,
Et des Prélats comme nous autres
Sentent qu'il leur feroit honteux
De le laisser lire chez eux. (c)
Le parti pour nous le plus sage
Est d'en interdire l'usage.
Vous le ferez sans l'avoir vû,
Notre présent avis reçû ;

(a) *Datez du jour que vous recevrez nos lettres*, c'est-à-dire de la veille qu'il sera commencé, si les lettres arrivent le soir.

(b) Instrumentum Appellationis. &c. C'est l'acte d'Appel des Evêques de Mirepoix, Monpellier, Senez & Boulogne.

(c) *Vous en ferez plus mépriſans pour nous* Reproched'un Evêq. à M.

La choſe eſt de grande importance.
Vous voudrez bien auſſi, je penſe ;
Vous dire dûment informé
Du contenu d'un imprimé
Qui peut-être eſt encore à faire.
Cela ne fait rien à l'affaire ;
Car vous l'aurez inceſſamment.
Vous direz donc conſéquemment,
Et vous n'en aurez point de peine
Sur une preuve ſi certaine,
Que par des bons certificats
Vous ſavez que tous les Etats
A la Bulle ont rendu l'hommage.
Ainſi parloit un perſonnage
Digne de foi comme d'honneur ;
Un docte & puiſſant raiſonneur,
Net & concis dans ſes ouvrages.
Il n'emploïa que ſix cens Pages
Pour prouver, à ce que l'on dit,
Que l'homme a tout ce qui ſuffit,
Lorſqu'il manque du néceſſaire. (a)
Par une lettre circulaire.
Il conſeille dévotement
L'antidate & le faux ſerment
Aux ſaints Prélats de ſa morale,
Ainſi fait-on dans leur cabale,
Quand les beſoins ſont importans.
Et le tout pour gagner du tems...
L'avenir n'auroit pû le croire ;
Si pour en fixer la mémoire,

d'Auxer Dans ſa Rép. p. 63. C'eſt toûjours là par où le bâton les bleſſe.

(a) C'eſt le précis qu'on a fait du Mand. du Card. de Biſſy contre le P. Juinnin, où il prouve que la grace ſuffiſante eſt de foi : mais que la grace efficace eſt néceſſaire pour toute bonne action. C'eſt prouver qu'il eſt de foi qu'on a tout ce qui ſuffit, quand on manque du néceſſaire.

La lettre n'étoit mise au jour. (a)
Vous, qui conservez de l'amour
Pour la candeur des premiers âges,
Vous détesterez les usages
Que font les Prélats de nos jours,
Du mensonge & de ses détours.
N'oubliez pas que leur rupture (b)
N'eut pour principe qu'un parjure;
Pour motif que le faux honneur,
Et pour prétexte que la peur
De voir leur fureur prévenuë;
Que sans honte & sans retenuë
L'impatience du succès
Les jetta dans tous les excès.
Non, jamais à l'unité sainte
On ne pouvoit donner atteinte
Par un plus indigne projet.
Il n'est point de juste sujet
Qui permette qu'on se sépare,
C'est Augustin qui le déclare. (b)
Mais ce Pere aujourd'hui n'a pas
Un grand crédit chez nos Prélats.
Dans la dispute avec leur freres
Les Athanases, les Hilaires,
Les Basiles, les Cypriens
N'ont jamais rompu les liens
De cette unité précieuse
A l'Eglise si glorieuse.
Toûjours unis de sentiment
On peut penser diversement

(a) Dans l'Instruction Pastorale du Cardinal de Noailles. p. 32

(b) M. d'Auxerre dit qu'il est prêt d'assurer par tout ce qu'il y a de plus saint que le plus grand nombre des Evêques pensoit qu'on ne pouvoit accepter que rélativement. *Mais*, dit-il, *de quelle utilité pourroit être le serment... Le Public m'en dispense... Il regarde comme un parjure le serment de quiconque auroit le courage de nier un fait comme celui-ci.* Reponse à un Evêque pag. 20.

(c) *On ne peut jamais avoir aucune bonne raison de diviser l'unité.* Liv. 2. Cont. Ep. Parmen, c. 11.

Sans

Sans ceſſer d'aimer la concorde.
Chez-nous au contraire on s'accorde
Sur la ſubſtance de la foi.
Et ſi vous demandez pourquoi
Sur tout le reſte on ſe diviſe,
Je vous l'ai dit, c'eſt ma ſurpriſe.
J'ai beau me rapeller les tems
Où par des ſchiſmes éclatans,
On a vû déchirer l'Egliſe;
Rien n'eſt égal à l'entrepriſe
Des Auteurs du ſchiſme nouveau.
On en vit frémir leur troupeau
Qui déteſta ce ſacrilege.
Le coupable & honteux manege
De leurs ſchiſmatiques fureurs
Déplût aux plus ſages Paſteurs. (a)
L'exemple ne put les corrompre;
Et le faux zele en voulant rompre
Ne fit après de vains efforts
Que paſſer du crime aux remors.

(a) Il n'y eut qu'environ 30. Evêques qui ſe joignirent aux Cardinaux de Biſſy & de Rohan pour donner des Mandemens de ſéparations. Tous les autres eurent horreur de leur entrepriſe. Et on voit dans les lettres des Jéſuites à M. de Soiſſons qu'en effet ils ne comptoient plus que ces 30 Evêques dans leur parti. *Vingt ou trente Evêques*, diſent-ils, *n'auroient ils pas ſuffi à la bonne cauſe; &c.* 4. Lett. pag. 59.

VI. ENLUMINURE.

Le labyrinthe eſt l'image des erreurs que la Conſtitution fait revivre & de celles qu'elle a fait naître.

Que veut dire ce labyrinthe?
Quoi toujours des ſujets de plainte!
Reprenons-en le triſte cours.
Par ſes tours & par ſes retours
Le labyrinthe repréſente
Les erreurs que la Bulle enfante,
Ou qu'elle tire du tombeau.
Sous mes pas, dans ce champ nouveau
Souvre une trop vaſte carriere.
L'art y ſuccombe à la matiere.
Je vois renaître à millions
Tous ces monſtres d'opinions
Qu'enfanta l'école d'Ignace.
Monſtres dont tant de fois l'audace
Vit reprimer ſes attentats
Par le zele de nos Prélats.
Mais en vain, pour les mettre en poudre,
Prirent-ils ſi ſouvent la foudre;
Si la puiſſance de Clement
Les fait revivre en un moment.
Si pourtant, contre toute attente,
Jamais ſa Bulle eſt triomphante;

Revenez braves Escobars
Combattre sous ses étendars.
Que dans la loi, dans les Prophêtes
Il n'échappe à vos interprétes
Ni maxime, ni verité
Qu'ils renversent l'autorité
Des loix même de la nature.
Cessons de parler en figure.
Ils ont fait tout ce que j'ai dit;
Et mon présage est un récit.
La Bulle paroissoit à peine, (a)
Que leur troupe en devint plus vaine;
Et sans attendre le succès
Crut le champ libre à ses excès.
L'un de Pélage suit la trace.
Il sauve l'homme sans la grace
Et sans le secours de la foi.
L'autre l'affranchit de la loi
Du suprême Auteur de son être.
Pourquoi veut-on qu'à ce seul maître
Il raporte ses actions? (b)
Sans tant gêner ses passions,
Ne peut-on pas en conscience
Agir par la concupiscence (c)
Et pour la seule volupté?
C'est MINGRIVAL *qui l'a dicté:*
Et MINGRIVAL *est-ce une bête?*
On peut se proposer l'honnête.
Ce seroit bien le plus certain;
Mais ce n'est pas la seule fin (d)

(a) Aussi-tôt que la Bulle fut arrivée, les Jésuites la citérent dans tous leurs Colleges. Et dès le mois de Décembre 1713, je vis les conséquences qu'un de leurs Professeurs de Toulouse en tiroit contre la nécessité de la foi au médiateur pour être sauvé.

(b) Propos. du P. de Mingrival Jésuite dénoncées à M. d'Amiens. *Ce n'est qu'un conseil de rapporter à Dieu toutes ses actions.*

(c) *Il est permis d'agir par la concupiscence & pour la seule volupté.*

(d) *La fin honnête n'est pas la seule digne de l'homme.*

Digne de l'humaine nature.
On peut aimer la créature ;
Le cœur y peut être attaché ;
Et ce n'eſt pas un grand péché (a)
De la chercher pour elle-même.
De toûjours tendre au bien ſuprême ,
Rien ne nous en fait une loi. (b)
On peut le croire ſur la foi
D'une philoſophique Théſe.
Et ſur ce point , par parenthéſe ,
Je dois vous avertir que Caën
N'eſt que l'écho du Vatican.
Queſnel avoit dit le contraire ;
Il l'avoit pris de plus d'un Pere ;
S. Paul le dit expreſſément ; (c)
Mais il faut en croire Clement ;
Et ce n'eſt point là la doctrine
De ſa Bulle plus que divine.
Il parle bien d'un autre ton. (d)
C'eſt par ſes yeux que SALLETON, (e)
Ce grand Argus des Interprêtes ,
A vû ſi clair dans les Prophêtes.
Quand l'un dit qu'il faut au Seigneur
Se convertir de tout ſon cœur ,

(a) *Ce n'eſt pas un peché de mettre ſa derniere fin dans les créatures.*

(b) Théſe ſoutenuë chez les Jeſuites de Caën le 15 & & 16 de Juillet 1719. *Il n'y a aucune loi qui nous oblige à rapporter toutes nos actions à une fin ſoit honnête, ſoit ſurnaturelle.*

(c) 1. Aux Cor. c. 10. v. 31. *Soit que vous mangiez, ou que vous buviez, quoique ce ſoit que vous faſſiez faites tout pour la gloire de Dieu.* C'eſt là ce que le Pere de Mingrival appelle *une loi de conſeil.*

(d) Voïez les Propoſit. condamnées depuis la 44 juſqu'à la 58.

(e) Le Pere Salleton Jeſuite Profeſſeur à Poitiers a enſeigné que cet endroit du Prophête Joël c. 2. v. 12. *Convertiſſez-vous à moi de tout votre cœur*, ne regardoit que le tems de la loi de nature ou de la loi de Moïſe. La raiſon qu'il en donne, eſt la même qne celle du Sr. le Roux qu'on va bien-tôt voir.

Seroit-ce aux Chrêtiens qu'il s'adresse ;
Pour moi sur sa parole expresse
Je l'avois crû : mais SALLETON
Aujourd'hui me répond que non.
Franchement j'étois une buze ;
Et sa raison me desabuse.
Quoi ! sous une loi de douceur
Se convertir de tout son cœur !
C'est en perdre tout l'avantage :
Et le Chrétien dans le partage
Seroit plus lésé que le Juif.
Cet argument est décisif.
On en avoit vû le modéle
Chez LE ROUX *l'organe fidéle* (a)
De la docte Société.
Il fit tout exprès un traité
Pour bannir de la pénitence
Toute amour même qui commence : (b)
Et sans cela, dit son écrit,
On fait injure à Jésus-Christ.
Non, sous la loi de l'Evangile
Le Salut n'est point plus facile,
S'il faut qu'avant ce Sacrement
On ait un amour dominant
Quelque foible qu'on l'imagine.
Car en suivant cette doctrine,
On nous feroit tout à la fois (c)
D'un double joug porter le poids.
Du joug de cet amour sincere
Qui fut au Juif si nécessaire ;

(a) Le Roux Professeur en l'Université de Reims.

(b) Troisiéme Proposition censurée. *Notre dessein dans cette dissertation est de bannir la necessité d'une charité dominante quoique foible.*

(c) Sixiéme Proposition du Sieur le Roux. *J. C. n'auroit point rendu le salut des hommes, si l'amour de Dieu dominant etoit necessaire dans le Sacrement de Penitence. . . On nous auroit imposé le joug que les Juifs etoient obligés de porter, & avec celui-là un très onereux dont ils n'etoient point chargez, qui est celui de la Confession.*

Et, pour surcroît d'affliction,
Du joug de la Confession.
Ainsi parloit ce sage Maître
Qui parut coupable sans l'être.
Jugez-vous même s'il eut tort.
L'Almanach marquoit-il la mort
Du grand Monarque de la France? (a)
Et sans ce coup, quelle apparence,
Qu'il dût jamais être cité
Par l'insolente Faculté,
Dont le dépit & la vangeance
Le condamna sans indulgence? (b)
Ce fut un triste évenement,
Et je le plains sincerement.
Mais revenons à l'efficace
Du grand Sacrement dont la grace
Doit nous dispenser d'aimer Dieu.
Donc que la crainte y tienne lieu
De tout amour. C'est une drogue
Bonne à purger la synagogue.
Remarquez même, s'il vous plaît,
(Car il est de notre interêt
De mettre nos droits hors d'atteinte)
Remarquez que la seule crainte
D'un mal qui passe avec le tems,
Devant Dieu nous rend pénitens; (c)
Qu'on peut apaiser sa colere
Par la crainte de la galere,

(a) Le Sieur le Roux pour s'excuser d'avoir enseigné ces erreurs, repondit à l'Archevêque de Reims qu'il ne croioit pas que le Roi mouroit si-tôt. Belle raison pour un Theologien, dit l'Archevêque.

(b) La Censure est du 14. Janvier 1716.

(c) *Il est tout-à-fait vrai semblable.* dit le P. Salleton, *que la douleur necessaire au Chrêtien pour obtenir le pardon de son peché, peut naître de la crainte d'une peine temporelle.* La consequence qu'on tire ici de cette proposition, est très naturelle. On ne craint point Dieu, on ne craint point le diable, puisque on ne craint pas même les peines de l'Enfer.

Ou par la peur d'être pendu.
Ce Dogme eſt fort bien entendu.
Car à ce prix il eſt probable
Que ſans craindre ni Dieu, ni diable,
On peut aller en Paradis.
Retenez bien ce que je dis.
C'en eſt moins qu'il n'en reſte à dire,
Ma plume ſe laſſe d'écrire
Tous les ſonges des Salletons.
C'eſt encor pis de-là les monts.
Je perdrois mille fois haleine
Sans pouvoir épuiſer FONTAINE (a)
Et VIVA *qui dans leurs canaux*
N'ont rien moins que de vives eaux.
Clément de très louche mémoire
A ſes enfans en faiſoit boire.
C'étoit en faire trop de cas, (b)
Pour ne les reconnoître pas.
Auſſi remarque-t'on ſans peine
Que la ſource où puiſoit FONTAINE
Etoit la Bulle de Clément.
Source de tout égarement.
Et de toute erreur le prétexte.
C'eſt pour en déffendre le texte
Que Rome a vû cet Ecrivain
Enſeigner que l'amour humain,
Sans raport à l'être ſuprême, (c)
Eſt un amour bon de lui-même
Pour le devoir & pour la fin.

(a) Ce ſont deux Jeſuites dont le premier a écrit à Rome & l'autre à Naples pour la défenſe de la Conſtitution.

(b) Le livre du P. Fontaine qui a pour titre *La Théologie de la Conſtitution deffendue*, a été débité par les ordres & aux dépens du Pape.

(c) Théol. de la Conſt. ſur la 44 Prop. *Il eſt de foi depuis la Conſtitution, que l'amour humain ou la charité humaine ſans aucun raport à Dieu, eſt legitime. Et ce n'eſt pas aſſez de dire que cet amour eſt permis quant à l'office ou au devoir: mais que la fin en eſt mauvaiſe.*

Que ſi quelquefois Auguſtin
Et ſes pareils, gens plein de zele,
Pour enflamer l'ame fidéle,
On dit que ſans la charité
Tout n'eſt en nous que vanité,
Et preſque toûjours pis encore:
Que par elle ſeule on honore
Un Dieu lui-même tout d'amour:
Qu'un pénitent par ſon retour,
S'il ne l'aime, ne peut lui plaire:
Que pour apaiſer ſa colere,
L'amour qui nous fit ſes enfans,
Peut ſeul nous rendre pénitens:
Qu'un pécheur qu'arrête la gêne,
Laiſſe voir qu'il craint plus la peine,
Qu'il ne déteſte le peché:
Qu'on demeure au crime attaché,
Tant qu'on n'aime pas la juſtice:
Qu'enfin la crainte du ſuplice
Ne fait d'un pécheur abbatu
Qu'un ennemi de la vertu:
Tout cela FONTAINE *l'explique* (a)
Ce ſont des fleurs de Rhétorique:
Et de ces éloges outrés
Communs aux Orateurs ſacrés. (b)
Que ne diſoit-il aux Apôtres?
Car S. Paul tout comme les autres
A ce prix-là n'eſt qu'un Rhéteur,
Un Sophiſte, un Déclamateur,

(a) Sur la Propoſit. 51. pag. 451. *Saint Auguſtin en loüant une auſſi excellente vertu que la charité, s'eſt peut-être un peu trop abandonné aux figures de Rhetorique. Ce ſont-là des figures de Rhetorique.* M. de Soiſſons I. Avertiſſ. pag. 59.

(b) Le même ſur la Prop. 47. c. 6. Les Peres ont loüé la charité avec des exagérations familieres aux Prédicateurs.

Qui par de pompeuſes paroles
Et de viſibles hyperboles,
Donne tout à la charité, (a)
Sans doute il eût bien merité,
Que quelque Bulle Clémentine
Eût rectifié ſa doctrine.
Son texte & ceux des ſaints Docteurs
Sont faux, contiennent des erreurs;
Si par un égard charitable
On n'y donne un ſens favorable.
Avant FONTAINE, FRANCOLIN (b)
L'avoit dit, ſur tout S. Auguſtin.
Oüi certes l'Evêque d'Hyppone
A grand beſoin dans plus d'un Prône,
Qu'on limite & fixe ſon ſens;
De peur qu'en mille endroits preſſans
Il ne contrediſe la Bulle, (c)
Ce qui ſeroit fort ridicule.
Ainſi ſouvent, a t'il prêché:
Qu'on a le déſir du peché,
Quand on ne le fait que par crainte. (d)
Or ſi devant la Bulle ſainte,
Cette erreur a pû s'excuſer;
Ne ſeroit-ce pas s'abuſer,

(a) 1. Aux Cor. chap. 13.

(b) Franc. Cleric. Rom. Tom 2. diſp. 7 pag. 183 dit que ces Prop. de S. Auguſtin *On n'honore Dieu qu'en aimant. La foi peut être ſans la charité: mais ſans la charité la foi ne ſert de rien.* Sont fauſſes & contiennent des erreurs à moins qu'on ne leur donne un ſens plus exact & plus favorable.

(c) Le Pere Font. pag. 992. *Il faut limiter & fixer S. Auguſtin de peur qu'il ne paroiſſe contredire un dogme légitimement défini par la Bulle.* M de Soiſſons eſt dans le même principe. I. Avert. pag. 96 *Ce n'eſt pas la deciſion que j'examine par les S S. Peres, ce ſont les S S. Peres que j'examine par la deciſion.*

(d) Aug. cont. 2. Epiſt. Pelag. c. 9.

Et ſe livrer à l'Anatême
D'oſer encor penſer de même ? (a)
Au reſte c'eſt trés ſagement
Qu'on a proſcrit ce ſentiment,
Qui n'a de lieu dans la conduite,
Que chez une ame mal inſtruite (b)
Mais ſachez dans l'occaſion
Diriger votre intention,
Lorſque la crainte vous arrête,
Mettez-vous bien fort dans la tête,
Que quand vous craignez le peché,
Votre cœur en eſt détaché.
Cette recette eſt très certaine
Clement l'aprouva dans FONTAINE
Ou pour parler plus congruëment,
FONTAINE *l'apprit de Clément.*
N'a-t'il plus rien à nous apprendre ?
Quiconque a ſa Bulle à défendre,
Doit ſaper dans leurs fondemens
Les notions de tous les tems : (c)
Renverſer toutes les maximes :
Tous les droits les plus légitimes :
Anéantir les ſaints Canons :
Réduire à d'inutiles noms
Les degrez de la Jérarchie,
Avilir notre Monarchie,
Et d'un Evêque faire un Roi :
Donner des formules de foi,
Qui ne propoſent rien à croire :

(a) Le Pere Fontaine, pag. 959.

(b) Le Pere Fontaine, pag. 959.

(c) Tous ces Paradoxes & ces erreurs ſont des ſuites neceſſaires de la Bulle & des principes qu'on établit pour la recevoir.

Démentir les faits de l'hiſtoire,
Qui nous atteſtent les erreurs
Du plus grand nombre des Paſteurs:
Etablir notre certitude
Sur l'ombre de la multitude:
Dire que ſon autorité
Peut, ſans bleſſer la verité,
Fletrir un texte, qui l'exprime:
Qu'une cenſure eſt légitime,
Qui proſcrit comme des erreurs
L'Ecriture & les ſaints Docteurs:
Que, ſans reſpect pour leur langage,
L'Egliſe peut en prendre ombrage;
Et que ſa condamnation
Rendroit mauvais ce qui fût bon. (a)
Sur ces bizarres paradoxes,
On voit nos Prélats Pſeudodoxes (b)
Souſcrire au Décret de Clement.
L'auroient-ils pû faire autrement?
Dans ce phanatique ſyſtême,
Rien n'échape à leur Anathême,
S'il leur plaît d'en craindre l'abus
Languet, par ſon pompeux Phœbus (c)
A brillé ſur tous ſes confreres
Dans l'art d'étaler ces chimeres,
Il les débite ſans égards.
Jamais on ne vit tant d'écarts,
Tant de raiſonnemens frivoles,
Tant de riens ſous tant de paroles.
Je ſuis ravi qu'avant la fin

(a) *Quand les Propoſitions auroient été innocentes avant leur condamnation, après la condamnation elles ceſſent de l'être.*

(b) Pſeudodoxe ſignifie un homme qui enſeigne le menſonge & la fauſſeté.

(c) Jean Joſeph Languet Evêque de Soiſſons.

Il se retrouve en mon chemin.
Je me fais une grande fête
De soutenir ce tête à tête
Si je lui fais mauvais parti,
Qu'il s'en tienne pour averti,
Je ne veux point le prendre en traître.
Mais, pour combatre un si grand maître;
Muse il faut aller en secret
Boire deux coups au cabaret.

VII. ENLUMINURE.

Le Cabaret de l'Accommodement ou l'Accommodement de Cabaret.

J'Entre au premier, qui se présente.
Ha! ha! l'enseigne en est plaisante.
A. l'Ac... à l'Ac... com... mo...dement.
Glissons nous-y tout doucement.
Une Muse Ecclesiastique
Doit toûjours craindre la critique;
Et les airs que nous nous donnons
De violer les saints Canons, (a)
Déplairoient à quelqu'un peut-être:
Mais qu'aperçois-je à la fenêtre?
Ce sont des Evêques, je crois,

(a) Les Canons défendent aux Ecclesiastiques d'aller au cabaret.

Voilà

Voilà des Mitres & des Croix.
Oui ce ſont ſi je ne m'abuſe,
Des Evêques. Entrons ma Muſe,
Puiſque nos Prélats ſont ici,
Nous pouvons bien y boire auſſi;
Ce qu'ils font, n'eſt que bon à faire.
Mais Ciel! quelle importante affaire.
Les raſſemble dans ce ſaint lieu?
Seroit-ce la gloire de Dieu? (a)
Cherchons quelqu'un qui nous l'enſeigne.
A s'en raporter à l'Enſeigne,
Il va ſe faire aſſurément
Entr'eux un Accommodement.
Un Accommodement, vous dis-je,
Dont le nœud tiendra du prodige.
Il paſſe les efforts humains.
Ne voïez-vous pas ces deux mains,
Qu'aſſemble à revers une corde?
La choſe au Symbole s'accorde;
Il faudra de ſemblables nœuds,
Pour unir nos Prélats entr'eux;
Si quelqu'Emballeur s'en aviſe.
Au different, qui les diviſe,
Je deſeſpere de le voir.
Quand l'un dit blanc, l'autre dit noir,
Ceux qui prétendent que la Bulle
De notre foi ſoit la formule.

(a) Rep. de M. d'Auxerre à un Evêque, *On parle franchement & librement, quand on écrit à un ami êtes-vous bien perſuadé M. que le pure zele de la ſaine doctrine ait été l'ame & le principe de cette affaire.* pag. 51.

Nous chantent qu'on s'allarme en vain :
Que par tout le dogme en eſt ſain :
Qu'enfin nos craintes ſont frivoles :
Mais ce ne ſont que des paroles.
Dautres annoncent ſur les toits :
Que la Bulle attaque à la fois:
La foi, les mœurs, la diſcipline
Que toute l'ancienne doctrine
Eſt proſcrite, & ce ſont des faits.
Ceux-ci qui craignent les éffets.
D'une loi ſi mal digerée,
L'ont au Concile deferée.
Ceux-là par un coup ſolemnel
Ont traité d'abus leur Apel.
Comment terminer cette guerre?
Le Ciel eſt moins loin de la terre;
Les Loups moins ennemîs des Chiens.
Mais à propos je me ſouviens
D'avoir lû que leur Paix *eſt faite.* (a)
Quoiqu'il en ſoit tout m'inquiête
Pour une paix dont le projet
Doit ſe conclure au Cabaret,
Le lieu n'eſt pas de bon augure :
Et, ſans en ſavoir l'avanture,
On n'y comprend ni A. ni B.
Vous ſaurez donc qu'il eſt tombé (b)
Du Ciel un Ecrit *admirable,*
D'une ſtructure incomparable,

(a) On a fait ſur l'Accommodement un petit Poëme, qui a pour titre. *La paix des Loups & des Chiens.*

(b) Lettre de l'Evêque de Blois au grand Vic. de Vannes du 14 Mars 1720 *Il eſt tombé un Ecrit du Ciel entre les mains de M. le Regent & de l'Abbé du Bois.*

Digne enfin du céleſte Eſprit.
C'eſt un Prélat qui nous le dit.
Cet Ecrit ſi plein de merveilles
Eſt le fruit des ſavantes veilles
D'un homme neutre dans la foi, (a)
D'un homme qui s'eſt tenu coi,
Qui ſe nomme à peu près de même. (b)
On comprend l'importance extrême
De ſa ſage précaution.
On eſt ſujet à caution,
Lorſque par un projet bizare,
Et par l'effort d'un talent rare,
On s'offre d'unir par traité
L'erreur avec la verité.
C'eſt la découverte ſavante
Du céleſte *Ecrit, qu'on nous vante.*
Je l'expliquerai, ſi je puis,
Dans l'Enluminure du puits,
En attendant ſans en rien dire,
Je me borne au fruit qu'on en tire.
Ce fruit ſera la paix dit-on,
L'arbre eſt mauvais, & le fruit bon.
Mais un embarras qui me reſte
Sur cet ouvrage tout céleſte,
Eſt de ſavoir par quel eſprit,
Ou par quel ordre on l'entreprit. (c)
Par qui l'Acephale Architecte,
Qui n'eſt, dit-on, d'aucune ſecte,

(a) Ibid. *Comme l'objet étoit de faire la paix, vous comprenez bien qu'il étoit important que l'Auteur fût caché ; parce que d'un parti on eut apprehendé ce qui ſeroit venu de l'autre.*

(b) Perſonne n'ignore que cet homme neutre dans la foi ne ſoit l'Abbé C**.

(c) Rien ne rendit l'accommodement plus ſuſpect que le myſtere qu'on en faiſoit à ceux qu'il interreſſoit le plus. Le ſecret pourtant n'étoit pas le même pour tous les Evêques, & ſelon les perſonnages qu'on vouloit leur faire faire, ou qu'on étoit aſ-

ſuré d'eux, on leur faiſoit voir *le deſſous des Cartes*. C'eſt ainſi que quelques-uns s'en expliquerent.

Fut chargé d'un ſi haut projet.
Je n'ai rien lû ſur ce ſujet :
Qui faſſe une preuve complete.
Mais il ne faut pas qu'un poëte
Demeure court en beau chémin.
Faiſons donc un peu le devin.
Ce n'eſt point un vain ſtratagême.
Très ſouvent la verité même
N'eſt pour nous qu'un fruit du hazard :
Et les grands Maîtres de notre art,
Par leurs conjectures ſenſées,
Ont prédit des choſes paſſées.
O vous, qui vous plaignez ſans fin
Des rigueurs de votre deſtin !
Vous, qui criez qu'on vous opprime,
Qui croïez n'avoir d'autre crime ;
Que l'amour de la verité,
Vous n'avez que trop mérité
Que contre vous tout s'indiſpoſe.
Les maux, dont votre zéle eſt cauſe
Ne ſont-ils pas d'aſſez grands maux ?
Vous avez fait deux Cardinaux. (a)
Et qui pis eſt dans votre affaire,
Il en reſte un troſiéme à faire.
Or on n'eſt point fait Cardinal
Sans avoir fait quelque grand mal.
Que ferai-je, dit en ſoi-même
Celui dont la bouche blaſphême ?
Il faut machiner ſourdement

(a) Les Cardinaux de Biſſy & de Mailly.

Quelque faux Accommodement.
Il faut amuſer le ſaint Pere
Par un agréable chimere:
Qu'au fond il n'aprouvera pas;
Mais qu'il condamnera tout bas. (a)
On lui vantera l'avantage
D'avoir fait ceſſer le partage,
Que cauſoit chez nous ſon Decret.
Il aura le plaiſir ſecret
De voir la rebelle Eminence
Par une feinte déférence
Rendre à ſa Conſtitution
Et reſpect & ſoumiſſion. (b)
Il eſt aiſé de l'y contraindre.
On n'aura qu'à lui faire craindre
De voir conſommer aujourd'hui
Ce qu'on méditoit contre lui,
Lorſque Loüis perdit la vie.
Choſe dont il n'a nulle envie.
Il s'aime trop le bon Prélat,
Pour s'expoſer à cet éclat,
Il parlera pour faire mine
Toujours d'un bon corps de doctrine;
Mais qu'il ſe rende à cela près,
On peut en faire un tout exprès.
Il dit. Vers le Prélat facile
On députe alors la Sybille,
Qu'il écoute depuis long-tems. (c)
Qu'on me pardonne, ſi je mens,

(a) On fit entendre aux Evêques qu'on avoit parole du Pape qu'il ne diroit rien contre ce qui s'alloit faire.

(b) *Le reſpect & la ſoumiſſion ne ſont pour lui que des formalités de ſtile.* Lett. des Jeſuites à M. de Soiſſons. pag. 74. Si la Bulle merite du reſpect, quelle injuſtice de l'avoir ſi long-tems rejettée? Si elle n'en merite point, quelle mommerie de le dire & de la recevoir.

(c) La Sybille du Bois de Boulogne? c'eſt tout dire à ceux qui ſont inſtruits. On prie ceux qui ne le ſont pas, d'ignorer ſans chagrin ce qui

Au défaut de preuves plus ſures,
Je donne ici mes conjectures.
Déja la Sybille a parlé.
Je vois le Prélat ébranlé.
C'en eſt fait. Il va ſe ſoumettre,
Pourvû qu'on veüille lui promettre
De bonnes Explications
Avec quelques conditions, (a)
Qui lui paroiſſent néceſſaires.
Nous ſommes bien dans nos affaires,
Dit notre Cardinal futur,
Nous avons renverſé le mur:
Tout eſt fait, ſi Noailles *cede.*
Il n'eſt point de mal ſans remede,
Quand on ne veut rien épargner.
Je ſai comment on peut gagner
Les fiers défenſeurs de la Bulle.
Ils ſont ſenſibles au ſcrupule,
Quand il s'agit du faux honneur.
Rien ne leur a fait tant de peur (b)
Que la plus légere apparence
D'un Appel de toute la France.
Faiſons-les donc menacer; (c)
Ce ſeul coup va les terraſſer.
Tel eſt le jeu qu'un fourbe joüe
Pour monter au haut de la roüe
Que la fortune fait tourner.
C'eſt un double change à donner,
Qui fait le nœud de ſon intrigue.
Mais quoi! tandis qu'il ſe fatigue,

on ne pourroit leur reveler ſans en cauſer beaucoup à des perſonnes qu'on reſpecte.

(a) Voyez le memoire ſur la paix de l'Egliſe. 1. pag.

(b) Lettre circul. du Car. de Biſſy aux Evêques de France du 14. Sept. 1718. *On dit que Mrs. les Gens du Roi du Parlement de Paris appelleront de la Bulle & de toutes ſes ſuites au futur Concile general. Dans des circonſtances ſi fâcheuſes. etc.*

(c) On voit par les lettres de M. de Soiſſons à l'Evêque de Sé & par celles des Jeſuites à M. de Soiſſons qu'il y a ſur ces menaces plus que des conjectures. Voici com-

Ne veut-il que me divertir?
Oüi dans son rôle sans mentir
Je crois voir là Scene badine
De Charlote *&* *de* Mathurine,
A qui Dom Juan *tour-à-tour*
Déclare tout bas son amour. (a)
C'est par une ruse pareille,
Qu'aux Prélats on dit à l'oreille,
Que s'ils ne cédent, on sera
Non pour ceux-ci, mais pour ceux-là,
En un mot pour leurs adversaires.
Par des menaces si contraires
Tout se dispose à filer doux; (b)
En agneaux on change les loups.
Voila l'intrigue bien ourdie.
C'est une Tragi-comédie, (c)
Qu'on nomme l'Accommodement,
Mais l'Auteur dès le titre ment.
Tout s'y termine à des paroles.
On choisit pour les premiers rôles
Les Acteurs les plus éminens.
Les Noailles *&* *les* Rohans
Sont chargés de montrer la piece (d)

me ils lui parlent 4. lett. pag. 53. *Vous qui defiez tout le Quesnelisme avec tant de confiance & de mepris, vous qui insultiez si hautement à son petit nombre & à ses chefs, vous crûtes le voir sur le point d'envahir tout le Roïaume & de faire trembler le reste du monde.*

(a) Voïez le Festin de Pierre Act. 2. Scene 4.

(b) 1. Lettre. des Jesuites à M. de Soissons pag. 54. *La conciliation fut l'effet de la foiblesse des uns & de la mauvaise foi des autres.* ... Ils devoient dire de la crainte opofée des uns & des autres & de la mauvaise foi de tous.

[c] Le comique a régné dans toute l'intrigue de l'Accommodement & le tragique dans la Catastrophe ou dans les suites.

(d) Lettre de M. de Blois dé-ja citée. *L'Ecrit a été remis authentiquement entre les mains des CC. de Noailles & de*

Rohan. On ne sait ce que veut dire cet *authentiquement*: si ce n'est que les Cardinaux n'eussent pas la liberté d'en laisser des copies aux Evêques, ce qui fut en effet très fidélement executé.

(a) Ibid. *A tour de Rôle nous avons été convoquez chez le Cardinal de Rohan quatre-à-quatre.*

(b) Les assemblées ou les repas de la bel le Eminence dont il fut tant parlé durant l'Assemblée de 1713 & 1714, étoient de dix; mais pour l'Accommodement on craignoit que dans un si grand nombre on ne trouvât plus de difficultés à s'accorder.

(c) Un ancien Auteur commence ainsi la relat. d'une assemblée d'Evêques.

Aux deux partis, qu'elle interresse.
L'Ecrit leur est séparément
Remis. Mais authentiquement.
C'est un mot que je n'entens guére.
Mais venons au fond de l'affaire.
Nous touchons aux faits importans.
Rohan *le Chef des Acceptans*
A tour de Rôle *les convoque.* (a)
(Dans ce mot-là rien ne me choque.)
Et son Hôtel dés ce moment
Fut nommé l'ACCOMMODEMENT.
A ce Cabaret canonique
On voit les Prélats de sa clique
Quatre-à-quatre se rassembler. (b)
Là pour opiner sans trembler
Sur une Céleste *lecture,*
D'abord la sobre Prélature
Boit à longs traits selon son rang,
De la vigne le plus pur sang (c)
Ce préalable étoit fort sage.
Car ces Messieurs dans leur jeune âge
Ont tous lû: Jejunus venter
Non audit verba libenter. (d)

Biberat Episcoporum sobrietas sanguinem uvæ meracissimum.

(d) Ce proverbe latin se traduit en François. *Ventre affamé n'a point d'oreilles.*

Il s'agissoit pour eux d'entendre,
Et d'entendre jusqu'à comprendre
Des vérités & plus de cent
Qu'on leur lisoit rapidement.
Des points de foi si difficiles,
Que jamais les plus grands Conciles
N'en décidèrent autrefois
De si grands ni tant à la fois.
Mais pourquoi tant de diligence?
Ont-ils le don d'intelligence
Jusqu'à juger à livre ouvert?
Vouloit-on les prendre sans verd?
Que dis-je? ils percerent les voiles.
De jour ils virent les étoiles.
Le céleste Ecrit qu'on leur lut,
En plus d'un endroit leur déplut.
Tant la doctrine en étoit pure!
L'Esprit qui dicta l'Ecriture,
Pour s'être ici trop négligé,
Par nos Prélats fut corrigé. (a)
Chacun retoucha son ouvrage,
Et lui fit parler le langage
De ses propres préventions.
Bref à leurs observations (b)
On eu égard *& pour tout dire,*
L'Ecrit revû n'en fut que pire.
Pour notre benin Cardinal
Il n'y faisoit ni bien ni mal.
Il trouvoit la piéce achevée.
Pourvû qu'elle fût aprouvée, (c)

(a) Cet Ecrit tombé du Ciel fut vû & corrigé par les Prélats, dit M. de Soissons dans ses remarques sur la lettre circul. du Cardinal de Noailles

[b] Lettre de M. de Blois, *nous avons fait nos observations & on y a eu égard.*

(c) Ibid. *L'autorisation la plus forte qu'il pût souhaiter après celle du Pape, étoit celle des CC. de Rohan, de Bissy & de Gêvres, &c.* Une autorisation plus forte que celle-là, eut été celle de l'Eglise.

Non plus du Pape : il savoit bien
Que le Pape n'en feroit rien.
D'avoir tous les Prélats de France,
C'étoit de sa condescendance
Autrefois le dernier dégré. (a)
Mais son zele fut moderé
Par la peur qu'il eût de son ombre ;
Il s'étoit donc réduit au nombre
De quatre-vingt. (b) *C'étoit assez*
Pour dementir ses faits passez ;
Et souscrire à son inconstance.
L'objet de la grande importance
C'étoit la bonne expression
Pour marquer la rélation.
Qu'elle eût été nette & précise,
Le parti ne l'ut pas permise.
L'honneur du Pape en eut souffert
Il fallut le mettre à couvert
Sous l'envelope entortillée (c)
D'une frase bien embroüillée
On trouva le tempérament
Du merveilleux uniquement

(a) *Que l'Eglise Gallicane autorisât les articles de doctrine arrêtez... C'étoit le dernier degré de condescendance, auquel on eut pu se porter pour le bien de la paix.* Pre. Instr. Pastor. du Card. de Noailles. p. 30

[b] *On a marqué qu'on n'accepteroit point la Bulle, que l'on n'eut au moins la signature de 80. Evêques.* Memoire sur la paix de l'Eglise p. 2. Se borner à 80. Evêques, c'est supposer que les 40 autres ne le sont pas, ou que les raisons qu'ils auront de ne pas signer seront mauvaises, quoiqu'on ne les sache pas.

[c] Par cette frase entortillée, le Cardinal de Noailles fait retomber sur lui le reproche qu'il faisoit aux 40. de l'Assemblée de 1714. de leur peu *de simplicité & de candeur*, ils n'avoient fait que dissimuler la relation, & il l'exclud.

Qui dit tout ce qu'on lui fait dire. (a)
Tant les mots ont ici d'empire!
Quand on eut fait tout éxamen;
Chacun convînt de dire Amen (b)
Et d'approuver le Commentaire.
Mais cet Amen *ſi néceſſairre*
Pouvoit ſe dire en deux façons. (c)
Qui le croira? deux factions
Sur cet incident ſe formérent.
Soudain les eſprits s'échauferent.
Le débat en fut long & vif. (d)
Rohan *veut* l'Acte approbatif.
Avec Biſſy tout ſaint Sulpice
Et pour la lettre approbatrice.
On en ignoroit la raiſon,
Sans le bon mot *d'un grand Gar-*
çon, [e]
Qui par ſa ruſtique figure,
Honnit un peu la Prélature.
Mais on la ſait, grace à ſes ſoins,
C'eſt que la lettre engageoit moins.
N'admirez-vous pas la prudence
Et la candeur de l'Eminence,
Qui pour ce parti-là prit feu.
S'il ne veut s'engager que peu;

(a) L'Auteur du Memoire ſur la paix de l'Egliſe ſe donne en vain la torture pour prouver qu'*uniquement* ne ſignifie pas uniquement. Il fait pitié.

[b] Lettre de M. de Blois, *quand tout l'examen a été fait, chacun ſe porta pour content & convint de ſigner*

[c] Ibid. *Deux formules propoſées. L'une étoit d'une lettre, l'autre d'un acte approbatif pour être mis au bas du Corps de doctrine.*

[d] *L'altercation fut grande.*

[e] *Quelques uns ſe trahirent en diſant pour raiſon de preference, que la lettre engageroit moins. Ce fut l'Evêque de Chartres qui dit le bon mot.* Ibid.

[e] Ibid. *La reſiſtance opiniâtre & indécente du Card. de Biſſy & de ſon parti auroit fait rompre, ſi l'on avoit tenu ferme. Car il vouloit ſe retirer.*

C'eſt pour être un jour moins parjure.
Dans une intention ſi pure,
Ne fit-il pas très ſagement
De réſiſter indécemment [a]
Aux raiſons du parti contraire?
Pour lui plaire on ſuſpend l'affaire:
Et pour réunir les eſprits,
Le Prince pour Arbitre eſt pris [b]
Ce choix me plaît. Mais me trompe-je?
N'entens-je pas quelque manége,
Et des courſes durant la nuit? [c]
Prélats, l'Eſprit qui vous conduit,
Eſt toujours l'eſprit de lumiére.
On le voit bien à la maniére
Dont ſe ménage votre paix.
Le projet, les clauſes, les faits;
Ces conferences pacifiques,
Ces pas nocturnes, ces pratiques,
Tout reſſent la ſimplicité
De notre ſainte antiquité.
Pourſuivez; achevez l'ouvrage.
Pourquoi differer d'avantage?
Raſſemblez-vous inceſſamment.
Concluez l'Accommodement.
De bonne ou de mauvaiſe grace, [d]
Qu'importe? pourvû qu'il ſe faſſe.

[a] Ibid. *On convint de ſe concilier en preſence de S. A. R.*

[b] Ibid. *Il y eut des allés & des venuës pendant la nuit.*

[c] *Voir.* La conciliation a été qu'on prendroit le parti de la lettre; mais qu'elle ſeroit inſerée & ſignée ſur l'original même du précis de doctrine par une eſpece de complaiſance pour le parti qui fait la reconciliation de mauvaiſe grace. Ibid.

(d) Voïez le pitoïable raiſonnement de l'auteur du Mém ſur la paix de l'Egliſe p. 2. & 3. ſur les avantages de l'approbation donnée par les Evêques au Corps de doctrine.

Il ſe fait, le voilà conclu.
Enfin la lettre a prévalu.
Pour la ſouſcrire avec paraphe,
On l'attache avec une agraphe
Aux bonnes explications.
Là ceſſent les diviſions.
La paix eſt donc faite. Fanfare!
Partez Paſtel, Caulet, la Fare (a)
Evangéliſtes à pieds plats.
Allez annoncer aux Prélats
La bonne ou mauvaiſe nouvelle,
Que le Ciel ou l'Enfer révele.
Sur ce fait le doute eſt permis,
Mais quand vous leur aurez remis
Le divin précis de doctrine;
Ne ſouffrez pas qu'on l'examine (b)
Trop à loiſir ni de trop près.
Ainſi que les divins décrets,
Cet Ecrit veut qu'on le révére
Sans en trop ſonder le myſtére.
Venez à la ſouſcription;
C'eſt là votre commiſſion.
Il eſt des Prélats, qu'on amuſe,
Pour d'autres il faut de la ruſe,
Trompez, s'il ſe peut, les plus fins (c)

(a) Ce ſont ces trois Mrs. qui ont été les couriers Apoſtoliques, pour porter l'accommodemẽt à ſigner aux Evêques abſens. Ils vont leur annoncer une paix qui eſt faite, ſans que les parties intereſſées & les alliés aïent eu de part au Traité.

(b) Les Prélats abſens cõme les préſens n'eurent point d'autre cõmunicat. du Corps de doctrine que par une ſimple lecture. Auſſi diſent-ils dans leur approbation qu'ils ont lû par ordre de S. A. R. comme les Cenſeurs des livres diſent, j'ai lû par ordre de M. le Chancelier, &c.

(c) Lettre de M. de Mirepoix raportée par MM. de Senez, de Montpelier & de Boulogne dans leur lettre au Roi pag. 6. *Ma ſimplicité reconnoit qu'on l'a trompée.* Or de l'aveu d'un Evêq. ſi ſavant que ne peut-on pas conclu-

re contre l'aprobation que les autres ont donnée au Corps de Doctrine.

Tout sera bon, s'il sert aux fins
De ceux, dont vous êtes Ministres.
Mais il revient des bruits sinistres,
Qui gâtent un peu vos succès.
Vous ne trouvez pas tout l'accès,
Qu'on avoit osé vous promettre.
On lit ici plus d'une lettre (a)
De la part de ces Apellans;
Ce sont d'insuportables gens.
On ne peut leur parler d'affaire;
Ils n'entendent rien au mystere;
Ils vous demandent cent raisons;
Ils font sur tout mille façons;
Ils veulent qu'à tout on regarde;
Ils exigent qu'en tout on garde,
(Sans dire comment ni pourquoi)
La justice & la bonne foi;
C'est là leur grande maladie.
Lisez ce qu'écrit d'Abadie. (b)
Des doutes, des difficultés,
Dont ses pareils sont entêtés. (c)
Pour eux le mal est sans remede.
La Bulle à leurs yeux est si laide;
Qu'avec tous les secours de l'art,
Et tous les emplâtres du fard,
On ne sauroit la rendre belle.
Si l'Explication nouvelle
Est aussi bonne, qu'on l'a dit;

(a) Voïez les lettres de MM. de Montpelier Boulogne, Acqs & de Castres au Cardinal de Noailles. Ils lui demandent tous *les motifs & les raisons qui l'ont mis au dessus des difficultez qui les arrêtent.*

(b) M. l'Evêque d'Acqs. Voïez ses doutes propofés au Cardinal de Noailles.

(c) M. de Castres. *Plus je reflechis sur ce qui m'a été proposé par MM. les Abbez Pastel & Caulet, plus je me confirme dans mes doutes, plus je sens redoubler mes craintes.*

En unissant ce double Ecrit,
La glose au texte fera honte.
Comment faites-vous votre compte?
Vous leur offrez pour l'accepter
Ce qu'il faut pour le rejetter.
Car la glose, ne vous déplaise,
Fait voir que la Bulle est mauvaise.
Par quel détour croit-on pouvoir
L'improuver & la recevoir? (a)
Tant de duplicité les blesse.
C'est disent-ils, crainte, ou foiblesse,
Qui fait avaler sans raison
Le remede avec le poison.
Allez Empiriques Apôtres
Vanter votre Antidote *à d'autres,*
Qui soient un peu plus complaisans.
Laissez-là ces hommes pesans,
Qui ne savent pas vous entendre.
Ils n'ont pas l'esprit de comprendre
Qu'on puisse dans un même cas
Souscrire & ne souscrire pas,
Et concilier sans magie
La censure & l'Apologie: (b)
Flétrir des textes plus de cent
D'un Auteur qu'on croit innocent;
L'absoudre & lui dire Anathême.
Allez proposer ce problême
A des esprits plus délicats.
Moi qui connois tous nos Prélats,

(a) Lettre de Boulogne & Montpelier au Cardinal de Noailles. *Nous ne voïons point d'exemples que l'Eglise se soit servie de pareils détours, d'équivoques pour autoriser des choses qu'on a cru mauvaises.*

(b) Ce qu'il y a de bon dans les nouvelles explications, justifie les propositions du P. Quesnel, & c'est de ces explications qu'on se sert pour recevoir la Bulle qui les condamne.

Je vous répons de la centaine. (a)
La Cour les a toujours ſans peine
Conduits à l'unanimité:
Et le vrai ventre d'unité
C'eſt pour eux le Trône du Prince
Paſſez de Province en Province,
Et quand tous vos tours ſeront faits,
Revenez Anges de la paix,
Entendre bénir votre zele
Par la voix du peuple fidéle,
Qui fut toujours la voix de Dieu. (b)
Mais quoi! Ce ne ſont en tout lieu
Que cris lamentables, que plaintes.
Sont-ce donc des allarmes feintes,
Ou de ſerieuſes douleurs?
Vit-on jamais verſer des pleurs
Au doux bruit d'une paix prochaine?
Si l'eſperance en eſt certaine,
Pourquoi ces murmures confus,
Ce ſoulevement, ces refus (c)
D'un Senat qui paſſe pour ſage?
Ceci n'eſt pas d'un bon préſage,
Et ne nous produira jamais,
Que le trouble au lieu de la paix,
Mais on le veut, il faut ſe taire.
Pourquoi tant parler d'une affaire,
Où celui qui peut ordonner,
Ne permet pas de raiſonner?
Toutes les loix ſont violées. (d)
Les plaintes ſont diſſimulées,

(a) Le Cardinal de Noailles ne demandoit que 80. Evêques & là-deſſus le Mémoire ſur la paix de l'Egliſe, dit, *S. A. R. qui comprend la juſtice de cette précaution prend des meſures pour avoir l'aprobation de cent* p. 2.

(b) Si la voix du peuple eſt la voix de Dieu, l'Accommodement ne fut pas ſon ouvrage.

(c) Refus du Parlement qui ne voulut point énregiſtrer la déclaration du Roi qui autoriſe l'Accommodement.

(d) Les loix de l'Etat & de l'Egliſe ſont également violées par l'Accommodement, il y eut des Mémoires

Les opoſans ſont déboutés,
Sans pouvoir même être écoutés.
L'Egliſe étoit leur dernier Juge ;
Mais on leur ferme ce refuge :
Et l'Appel eſt, à ce qu'on dit,
Legitime, mais interdit. (a)
Ils pourront dans toute autre affaire
Appeller, s'il eſt néceſſaire ;
Mais il a plû pour cette fois
De leur ôter l'apui des loix.
Au reſte on les laiſſe à leur aiſe
Penſer que la Bulle eſt mauvaiſe, (b)
A cela près, que de leur foi
Ce ſoit l'irréfragable loi.
Le fait paroît un peu bizarre.
Et s'il faut que je me déclare,
J'opine avec le Grand Conſeil. (c)
Non pas dans ce grand appareil,
Où toute la France ſurpriſe
Vit ſes Pairs Peres de l'Egliſe

& des Requêtes préſentées de la part de la Sorbonne de l'Univerſité, &c.

(a) Déclarat. du Roi du 4. Août 1720 *Déſirant proteger l'unanimité des Evêques, faiſons très expreſſes défenſes d'interjetter Appel (de la Bulle) au futur Concile. N'entendons donner atteinte aux régles de l'Egliſe & aux maximes du Roïaume touchant le droit d'apeller au futur Concile.*

(b) Les Appellans n'ont point tant à ſe plaindre de l'Accommodement on ne les oblige point à renoncer à leur Appel. Ils peuvent demeurer en paix on ne veut que les excommunier, encore n'eſt-ce qu'en ſtile.

(c) Le Parlement ayant perſiſté dans ſon refus, la déclaration du Roi fut portée au Grand Conſeil, qui refuſa de même. Ce fut aprés ce refus qu'on y fit venir les Princes & les Ducs & Pairs à qui on marqua dans le billet d'invitation qu'ils n'auroient que ces deux mots à dire pour conclure à l'enregiſtrement pur & ſimple de la déclaration. On ſait ſur cela la plaiſanterie d'un Prince qui dit qu'aïant répeté toute la nuit *purement & ſimplement*. *Il avoit prononcé en opinant ſimplement & purement.*

Prononcer décisivement
Le purement & simplement,
Qu'ils avoient apris de mémoire.
Ce jour ne ternit point la gloire,
Que s'acquît cette illustre Cour
Par le refus du premier jour.
L'arrêt que rendit le grand nombre,
Ne fut que l'arrêt de son ombre,
Et le Conseil fut étonné
D'avoir sans soi-même opiné. (a)
Ainsi par un secret mystere,
Tout ne fut qu'ombre en cette affaire.
Ombre d'erreurs, ombres d'excès,
Ombre de schisme, ombre de paix,
Ombre d'une Cour toujours sage,
Qui par une ombre de suffrage,
Conforme une ombre d'unité
Par une ombre d'autorité.
Pour achever le ridicule,
On reçoit l'ombre de la Bulle.
Et la vaine ombre d'union,
N'est au fond que confusion.

(a) La pluralité des voix se trouva du côté de ceux qui n'croient point nicombres du Grand Conseil.

INSTITUTION
UNIVERSITY

La Tour de Babel, ou la confusion du langage de la foi dans les divers sens qu'on donne à la Bulle, & dans les differentes manieres dont on la reçoit.

Toute est parlant dans notre image.
Chaque figure a son langage :
Et cette Tour nous dit tout bas :
Mes Hôtes ne s'entendent pas.
A ce discours, on voit sans peine
De quelles gens la Tour est pleine.
Figurez-vous donc là-dedans
La troupe des Accommodans.
C'est un vrai Conciliabule.
Chacun dit, je reçois la Bulle (a)
A l'avanture & sans raison.
Ce n'est qu'un refrain de chanson, (b)
Comme le cul dans une hotte.
Chantons donc tous sur cette note :
Le cul dans une hotte. *Hélas !*
C'est ce que se sont mis nos Prélats !
Mais revenons à leur ramage.
Ecoutons ces oysons en cage. (c)
Ont-ils reçu la Bulle, oui, oui ....
Oui oui oui.... *Vous l'avez oüi :*
Autre chose est de le comprendre.
Ce oui, que vous croïez entendre.

(a) Ce qu'il y a de plus probable sur ce que pensent plusieurs Evêques en recevant la Bulle, c'est ce qu'ils ne pensent rien. Voïez la-dessus la 6. part. de la réponse de M. Petipied à M. de Soissons pag. 16.

(b) C'est le refrain d'un ancien Vaudeville dont l'application paroîtra très juste à ceux qui l'entendront.

(c) Si le nom d'Oisons blessoit les Evêques on les supplie de consi-

Renferme des sens infinis ;
Et dans le terme seul unis
Les Prélats sur l'intelligence
Sont plus divisés qu'on ne pense.
Disons plus qu'on ne peut penser.
Non ce n'est point trop avancer
Sur un paradoxe si rare.
Ce qui fait leur accord bizare
A parler unanimement ;
C'est qu'ils pensent diversement.
Car voici comme je raisonne
Aux uns la Bulle paroît bonne,
Et ce nombre-là n'est pas grand.
Ailleurs le cas est different,
La Bulle est mauvaise. A ce compte
Il faut, pour en couvrir la honte.
Dans un bon sens l'interpreter,
Et sous ce raport l'accepter.
Sur un jugement si contraire,
C'est une suite nécessaire
Que quand chacun dit, je reçoi
Nul n'est entendu que de soi. (a).
Ce sont des redites frivoles.
On est d'accord dans les paroles ;
Mais on differe dans le sens.
Qu'on dise à ce prix, j'y consens
Que par tout la Bulle est reçue, (b);

derer qu'on leur épargne celui de grues que S. Grégoire de Naziance y joignoit. *Non ego cum gruibus, simul anseribusque sedebo in synodis.* Carm. 10

(a) Je reçois signifie dans les uns, je reçois le sens de la Bulle ; dans les autres, je reçois le texte, ou si je reçois quelque sens, c'est celui que je donne à la Bulle, &c.

(b) Rép. de M. d'Aux. pag 26. *C'est un principe de bon sens qu'il est ridicule de disputer des mots, quand on convient des choses par la même raison, n'y a-t'il pas de la puerilité à faire sonner bien haut je ne sais qu'elle union dans les mots, pendant qu'il est très certain qu'on ne convient pas dans le sens.*

C'eſt-à-dire qu'une cohüe
Le redit par un faux concert.
Mais cette redite ne ſert
Qu'à tout brouiller, qu'à tout confondre.
C'eſt un écho, qu'on fait répondre,
Qui répétant tant mal que bien,
Redit tout, & ne comprend rien.
Je reçois .... je reçois .... la Bulle ....
La Bulle .... acheve ridicule:
Echo dis-nous pourquoi, comment?
Comment .... attendez un moment.
C'eſt ici que dans ſon langage,
La Prélature ſe partage:
Et que chacun dans ce qu'il dit,
Se voit auſſi-tôt contredit.
La Bulle eſt claire, elle eſt obſcure. (a)
Notre acceptation fut pure,
Et ſans nulle reſtriction.
Point du tout l'acceptation
Fut rélative & reſtrictive.
Soit: elle fut donc rélative: (b)
Mais de cette rélation,
Qui confirme, oui; qui reſtraint, non.
Que faut-il croire, je vous prie,

(a) Rép. de M. d'Auxer. à un Evêq. pag. 25. *Qu'il nous ſoit permis de croire que la Bulle eſt obſcure, c'eſt une grace que nous demandons.... Mais non, mes cheres freres, ne dites point que la Conſtitution eſt obſcure.* I. Avert. de M. de Soiſſons. pag. 75.

(b) Les Evêques Conſtitutionaires n'aïant plus le front de conteſter le témoignage de 40. de leurs Confreres ſur la relation, ont imaginé les defaites pueriles qu'on lit dans la lettre du Cardinal de Rohan à l'Archevêque d'Arles, à la fin du I. Avert. de M. de Soiſſons.

Tandis que chacun se récrie
Qu'il a pour soi la vérité?
Ce n'est point ma difficulté.
Dans une dispute si vaine
La chose la moins incertaine,
C'est que personne n'est d'accord;
Et du mensonge c'est le fort.
Toujours il se dément lui-même
Mais de son inconstance extrême
Voulez-vous quelques nouveaux traits;
Reprenons la suite des faits. (a)
Il n'est pour accepter la Bulle
Sur le fond, ni sur la formule
Aucun concert: & chacun fait
Ou comme il peut, ou comme il sait.
L'un prend à gauche; l'autre à droite.
L'un par une rigueur étroite
Suit la lettre de cet Ecrit.
L'autre n'en cherche que l'esprit,
Et pour la lettre il l'abandonne.
Celui-là croit la Bulle bonne
Et la reçoit tout simplement:
Celui-ci relativement.
A certains sens imaginaires.
Les voila déja bien contraires.
Eux? point du tout; c'est moins que rien:
Ils sont d'accord: je le veux bien.
Voilà donc la Bulle acceptée.

(a) Tous les faits suivans sont démontrés par des Ecrits sans replique, & sur tout par la premiere Instruction Pastorale du Cardinal de Noailles.

Comment sera-t'elle traitée.
L'un dit : elle est régle de foi.
Non dit l'autre. Pour une loi,
Passe une loi ... qui rime en ique.
Que sai-je ? une loi dogmatique. (a)
Loi, qui rime encore en ion,
Une loi de precaution ;
Une loi .... loi d'œconomie.
Tu badines, Muse ma mie,
Dis son vrai nom, tu le sais bien.
Qui moi ? je meurs si j'en sais rien.
Car tantôt c'est loi de doctrine ;
Tantôt c'est loi de discipline,
Tantôt ceci, tantôt cela.
Et quelquefois ces Messieurs-là
Voudroient qu'on crût sur leur parole
Que Clément fut Maître d'école ;
Et que sa Constitution
N'est point une décision (b)
Mais une leçon de Grammaire.
Cette leçon n'est pas trop claire ;
Et le nouveau Grammairien
Pense mal, ou n'écrit pas bien.
Que s'il faut en croire les autres ?
Si le Successeur des Apôtres
A fait une régle de foi :
Qu'on nous aprenne au moins sur quoi.
Quelle est la verité nouvelle

(a) Voïez l'Instruction Pastor du Cardinal de Noail. 1. Prop. 1 pag. & la réponse de M. d'Aux. pag. 49.

(b) I. Avert. de M. de Soissons pag. 51. 52. [L'Eglise] c'est-à-dire le Pape, car ces termes sont sinonimes chez le Prélat) *n'est pas moins respectable quand elle proscrit des mots, que quand elle prononce des décisions* pag. 59. *Elle veut que vous évitiez cette maniere de vous exprimer.* Sur ce principe le Pape devoit dire que les propos. du P. Quesnel étoient des sollecismes, des barbarismes, &c. Et non pas des héréfies & des blasphêmes, des erreurs. *Littera errorem non habet, apices sine crimine sunt.* Amb. de fid. l. 2. c. 1

Que par sa Bulle il nous révéle?
Ah! vous êtes trop curieux.
Croïez toujours; vous ferez mieux.
Croïez: quoi? croïez qu'il faut croire.
C'eſt à ce burleſque Grimoire
Qu'on veut réduire notre foi.
Telle eſt la force de la loi
Qu'au nom de Clément on propoſe.
Il faut croire... encor? pas grand-choſe.
Croire là.... Vous m'entendez bien,
Il faut croire, ne croire rien. (a)
Qu'à ce devoir chacun ſe range.
Le Symbole eſt aſſez étrange.
Mais d'en propoſer un plus clair,
Ce ſeroit prononcer en l'air,
Et s'expoſer à faire rire.
Ceque le Pape a voulu dire,
Aux Evêques n'eſt point connu.
Entr'eux on n'eſt point convenu
D'un ſens unique de la Bulle.
L'un avance, l'autre recule.
Le Pape les condamne tous.
Son chien ne mange point de choux,
Et ne veut pas qu'un autre en mange.
Qu'on l'explique; il le trouve étrange.

(a) Rien n'eſt égal à l'embaras des Conſtitutionnaires pour fixer l'objet de oi décidé par la Bulle. M. de Soiſſons en pluſieurs endroits & ſurtout dans ſa lettre à M. d'Angoulême, pag. 21. & ſuiv. dit que cet objet eſt de faire abſtraction de tout objet. Il cite à ce ſujet un endroit de Pallavicin qui dit que le Concile de Conſtance par la cenſure reſpective des articles de Wiclef ne prétendit pas faire un article de foi. Et delà le Prélat conclud avec ſa juſteſſe ordinaire que Clement XI. par une cenſure pareille a fait un article de foi qui eſt de croire qu'il faut croire.

Et

Et qu'on l'invite à s'expliquer,
Il vous dit que, ſans répliquer
Il faut ſonger à ſe ſoumettre,
Et prendre ſa Bulle à la lettre.
C'eſt ſon refrain. Voici le mien
Qu'il faut croire, ne croire rien.
Rien. Je dis rien touchant la Bulle:
Car je ne ſuis point incredule.
Mais je veux du moins, quand je croi,
Qu'un objet ſûr fixe ma foi.
Je parle en Ange de l'école. (a)
Compoſez-moi donc un Symbole,
Dont chaque article ait ſon objet.
Sur tout, Meſſieurs, dans ce projet
Accordez-vous s'il eſt poſſible.
Sur ce point je ſuis inflexible.
Terminez tous vos differens;
Uniſſez-vous, & je me rens.
Mais quoi! jamais dans leur langage
Moins de concert, plus de partage,
Que depuis leur réunion.
Ce n'eſt plus que confuſion, (b)
Que contrariétés extrêmes,
Ou d'eux-mêmes avec eux-mêmes,
Ou des divers partis entr'eux.
Il ne faut ici que des yeux.
Et pour juger ſi j'exagere,
L'attention la plus légere

(a) *Perſonne ne peut croire, ſi on ne lui propoſe quelque verité qui ſoit l'objet de ſa foi.* S. Tho. 2. 2. q. 1. art. 9.

(b) *C'eſt par pitié que Dieu voit cette confuſion dans leur langage, de peur que s'ils ſe fuſſent tous entendus, leur union n'eut été pernicieuſe à notre foi par l'acceptation de la Bulle.* Aug. in Pſ. 54. n. 11.

Vaudra tout un raisonnement.
Vous m'entendez apparemment.
Cette cronique médisante
Plus instructive que plaisante,
La Tour de Babel *en un mot,* (a)
Ce n'est pas l'ouvrage d'un sot:
Ne l'avez-vous point parcourue?
C'est là que d'une seule vûe
S'offrent des contradictions
Plus encor qu'on n'y lit de noms:
Sans le parti qui sur la Bulle
N'a pû rien dire, où dissimule:
Sans les opposés opposans, (b)
Les seuls Prélats Accommodans
Forment quinze classes marquées.
Dans ces classes sont indiquées
Toutes leurs oppositions,
Leurs schismes, leurs divisions,
Leurs plus que triples inconstances. (c)
Ils vont selon les circonstances
Du noir au blanc, du blanc au noir.
Forts le matin, foibles le soir,
Selon les tems ils se conduisent.
Ce qu'ils ont fait ils le détruisent:
Condamnent ce qu'ils approuvoient,
Rejettent ce qu'ils recevoient.
Ce sont des tours de passe-passe.
Tel est unique dans sa classe, (d)
Qui prétendoit tout réunir.
On ne sauroit le définir;

(a) La Tour de Babel est une table qui represente les partis, les oppositions & les variations des Evêques distribuées en plusieurs classes divisées & subdivisées.

(b) Il y a eu des Evêques des deux partis qui se sont opposés à l'accommodemẽt

(c) On voit dans la Tourde Babel des Evêques qui ont varié jusqu'à quatre fois sur la Constitution

(d) Voïez là dessus la réflexion de l'Auteur de la Tour de Babel.

Et dans son équivoque espece,
S'il est Pape, il sera Papesse.
Or reprenons notre discours.
Dans tous ces tours & ces retours,
Dans ce flux & reflux bizarre,
Un esprit mal instruit s'égare,
La foi du peuple se confond.
Il voit un abime profond,
Un cahos, un fagot d'épine,
Un vrai pot-pourri de doctrine;
Où sans lui permettre de choix
Dans un Symbole on en met trois,
Qui sur les mêmes points l'instruisent,
Et qui tous trois s'entredétruisent.
Il voit la Constitution
Détruite par l'Instruction,
Et cette instruction divine
Par le nouveau corps de doctrine. (a)
Ainsi qui les reçoit tous trois,
Croit & décroit plus de cent fois.
Ne pensez pas que je m'engage
A vous en dire d'avantage,
Les seules contradictions
Des discours & des actions
Enfanteroient de gros volumes.
Je laisse à de meilleures plumes,
Ou je réserve à d'autres tems
Cent petits contrastes plaisans.
Rohan par exemple à Saverne
Comment croit-on qu'il se gouverne?

(a) C'est reduire le peuple à ne pouvoir deviner ce qu'il faut qu'il croie, de lui proposer des choses contraires à croire.

Son Mandement dit qu'il gémit; (a)
Et certaine lettre nous dit
Qu'avec ſes amis il s'amuſe.
Or ſur cela nul ne s'abuſe.
On ſait ce qu'il faut en penſer.
Mais s'il s'agit de prononcer
Ce qu'il croit dans ſa conſcience, (b)
Ce point-là paſſe ma ſcience..
Ce que je puis dire aujourd'hui
De tout Prélat qui comme lui
Se dit Conſtitutionnaire,
C'eſt qu'ils ont tous dans cette affaire
Beaucoup parlé, beaucoup écrit;
Et qu'on ne ſait ce qu'ils ont dit.

(a) Le Mandemét de ſchiſme où ce Cardinal dit *qu'il a gémit devant Dieu*, eſt daté de Saverne. Et c'eſt dans une lettre à M. de Langres qu'il parle ainſi. *Quel plaiſir n'aurois-je pas de vous y amuſer quelques momens?* Cette lettre eſt publique.

(b) Le Cardinal de Rohan dans ſon avis ſur le projet de Mandement du Card. de Noailles dit : *Nous croyons dans nos conſciences, comme s'il en avoit une.* C'eſt inſulter le public, & pécher contre les bienſéances.

IX. ENLUMINURE.

Premier Appel interjetté le 1. de Mars 1717. & répréſenté par une affiche à la porte du Vatican. Cet Appel étoit néceſſaire, il eſt Canonique.

UNe peinture plus touchante
Frappe mes ïeux & les enchante.
Liſez, c'eſt l'Acte ſolemnel
Qui contient le premier Appel.
Sous cet étendart honorable
Marche une troupe vénérable.
Saints Evêques, zelés Paſteurs,
Prêtres pieux, ſavans Docteurs
Vierges illuſtres, ſolitaires,
Gens enfin de tous caracteres.
Mais les grands pas qu'ils font au Jeu, (a)
Nous feront reculer un peu
Pour reprendre plus haut l'hiſtoire.
Rappellez en votre mémoire
Ce grand jour que le Seigneur fit.
Déja tout gronde & tout frémit.
Les plus éffraïables tempêtes
Sont près de fondre ſur nos têtes; (b)
Mais ſon bras n'eſt point racourci.
Tu ne viendras que juſqu'ici, (c)

(a) Quand on fait neuf par ſix & trois au commencement du Jeu, on ſe met au nombre 26. où eſt le premier Appel.

(b) Le Roi devoit venir au Parlement pour faire enregiſtrer une déclaration foudroïante contre les Evêques qui refuſoient de recevoir la Bulle.

[c] Job. c. 38. v. 11.

Dit-il à la mer courroucée.
Loüis *meurt.* (a) *A cette penſée.*
Tout reſpire. On ſuſpend ſes pleurs;
L'eſpoir renaît dans tous les cœurs.
PHILIPPE *qui connoît la France,*
Sait pour gagner la confiance
Rendre aux eſprits la liberté.
Le Jéſuite eſt déconcerté,
Et compte ſes jours par ſes pertes.
Toutes les priſons ſont ouvertes.
Tous les illuſtres exilés
Sont des Provinces rapellés.
Dans ſa déroute générale
En vain l'expirante cabale
Veut ſe roidir contre le ſort. (b)
Elle fit un dernier éffort;
Mais l'entrepriſe mépriſée
N'excita que de la riſée.
On ſait le projet curieux
Dont Langres *deſtina furieux* (c)
La peine étoit trop douce encore.
Un Evêque être aſſez pécore
Pour trouver la foi des Chrétiens
Dans l'erreur des Pélagiens!
Qu'en dites-vous? Mais ſa mépriſe
D'aucun Prélat ne fut compriſe.
A ce trait juger connoiſſeurs,

[a] Le 1. de Septembre, 1715.

(b) Ce fut alors que ſe forma *la confédération du faux honneur* entre les Evêques acceptans, ainſi que l'appelle Monſ. d'Angoulême dans ſon Mandem. pour l'Appel, pag. 5.

(c) Projet de cenſure raiſonnée contre les Hexaples dreſſé par M. de Langres Chef des Commiſſaires de l'Aſſemblée de 1715. Ce Prélat y donna pour la doctrine de l'Egliſe des erreurs des Demipélagiens raportées par S. Proſper. On ſait quelle impreſſion le deſeſpoir d'une ſi honteuſe bévuë fit ſur ſon eſprit.

Du haut ſavoir de Meſſeigneurs ; (a)
Pour Langres *je ſais qu'on l'excuſe.*
Si dans ſon raport il s'abuſe,
C'eſt dit-on, que dans ce moment
Le Prélat parloit l'Allemant. (b)
Pendant la Cacade nouvelle
Du faux honneur & du faux zele :
Le zele de la vérité,
Que la crainte ou l'autorité
Avoit ſû reduire au ſilence,
Revient contre la violence
Par un genereux déſaveu.
Rien n'eſt égal au premier feu.
Tout ſe ranime, tout s'enflame.
Tout contre le paſſé réclame.
La docte & ſage Faculté
Proſcrit le decret inventé (c)
Dont on l'avoit deshonorée.
A peine on la voit déclarée,
Qu'à Reims & Nantes à l'envi (d)
Son illuſtre exemple eſt ſuivi.
Par force ou par forme acceptée
Par tout la Bulle eſt rejettée.
Par tout on revient ſur ſes pas.
L'avenir ne le croira pas.
L'un proteſte contre un faux Acte ; (e)
L'autre ſans honte ſe retracte,
Et fait voir que la vérité

[a] Pas un des Evêques de l'Aſſemblée ne s'aperçût qu'on leur débitoit des erreurs au lieu des *veritès dont on vouloit conſoler leur pieté.*

(b) Le projet de cenſure étoit l'ouvrage du P. Laſſemant Jeſuite.

(c) Le Décret du 5 Mars 1714 pour l'acceptation prétenduë de la Bulle fut déclaré *faux, vitieux, controuvé, ſuppoſé & comme tel effacé des regiſtres de la Faculté.*

(d) Les Facultés de Théologie de Reims & de Nantes déclarerét auſſi qu'elles n'avoient jamais reçû la Conſtitution.

(e) On a fait pluſieurs volumes des réclamations ou retractations des Curés, Docteurs, Chapitres & autres Eccleſiaſtiques.

[a] Nous nous étions flatez que la précaution que nous avions prise étoit suffisante pour mettre la vérité à couvert, & pour conserver la paix dans l'Eglise : mais nous avons vû avec douleur que le succès n'a pas répondu à nos vœux. Lettre des 32 Evêq. dont on a déja parlé dans l'Enluminure du Schisme : pag. 34.

Est fille de la liberté.
L'Episcopat à cette vûe
Sent le danger de sa bévûe. (a)
Le dépot de la vérité
N'est plus assez en seureté.
La paix de l'Eglise est troublée.
Malgré les soins de l'assemblée
Le succès a trompé ses vœux.
Que faire ? Alors les trente-deux
Ecrivent cette lettre sage
Dont Philippe fit un usage
Qui méritoit plus de succès.
Mais Clément ferma tout accès
A ceux que députa le Prince ;
Ici, du fond de la Province ;
S'éleve le bruit des Tocsins. (b)
Les Montaubans, *ou les* Doucins
Vomissent sur tout dans leur rage
L'aigreur, l'amertume & l'outrage.
Mais Themis parle & ses arrêts (c)
Confondent leurs injustes traits.
De MADOT *la sotte insolence* (d)

(b) On nomma Tocsins des Ecrits furieux que les Jesuites publierét contre les Parlemens, les Evêques, les Docteurs & tout ce qui n'étoit pas favorable à la Constitution. L'un de ces libelles fut adopté par Monſ. de Montauban Evêque de Toulon. Le Pere Doucin Jésuite en étoit le veritable Auteur avec quelques autres de sa societé.

(c) Arrêts du Parlement de Paris des 4 & 11 Mai, & celui d'Aix du 22 du même mois, 1716.

(d) Lettre de M. Madot Ev. de Challon sur Saone où il dit que la Bulle est *une loi de l'Eglise s'il en fut jamais, comme étant un jugement doctrinal prononcé par le Corps des Pasteurs qui ont leur Chef à leur tête.* ou leur tête à leur chef.

Ne méritoit que du ſilence ;
Et ce fut honorer ce fat
De le flétrir avec éclat.
Mais le ſuccès de ſon menſonge
Servit à confondre le ſonge (a)
Qu'on a tant débité depuis
Comme un des plus fermes appuis
D'une cauſe déſeſperée.
La vérité fut déclarée
Par un Ecrit des trente deux.
On ſut en un mot que chez eux
La Bulle n'étoit acceptée,
Que par eux même interpretée.
Serrons nos faits. Les furieux
Font mille Ecrits ſéditieux,
Des Mandemens de ſchiſmatiques,
Des procédures fanatiques.
MAILLY *ne ceſſe de rugir,* (b)
C'eſt à ce prix qu'il doit rougir
La paix fuit, & nos eſperances
Sont réduites aux conférences.
Que le Prince ami de la paix
Faiſoit tenir dans ſon Palais. (c)
On écrit, on produit, confére.
Déja perſonne ne différe
Sur la ſubſtance de la foi.
Tout eſt donc fait? Non. Pourquoi?
Le grand objet de la querelle
N'eſt-ce pas la foi? Bagatelle.
La foi n'a rien de ſi preſſant
Pour un Evêque qui ſe ſent.

[a] L'Evêq. de Challon aïant oſé dire dans cette lettre que l'acceptation des 40 avoit été pure & ſimple, plus de 30 le confondirent par une Déclaration du 8 Sept. 1716, où ils démontrerent qu'on n'avoit reçû la Bulle que relativement à l'Inſtruction Paſtorale.

(b) On s'eſt contenté de déſigner en deux mots les fureurs extravagantes de l'Archev. de Reims, parce qu'elles ne ſont ignorées de perſonne. Il n'a pas joüi long-tems de ſa recompenſe, & Dieu l'a jugé. Nous n'en dirons plus rien.

(c) Confé-

rences tenuës au Palais Roïal pour la conciliation des Evéqurs.

Il fait à quoi l'honneur l'oblige.
Vous n'êtes point au fait vous dis-je,
N'avez-vous donc jamais conçû
Que quand cent Prélats ont reçû
La plus détestable des Bulles,
Ce sont des propos ridicules (a)
De venir leur parler de paix,
Sans la recevoir : non jamais
Sans ce juste préliminaire
Ils n'entendront parler d'affaire.
Eh bien, dit le bon Cardinal,
Recevons donc tant bien que mal,
Mon acte & mon corps de doctrine (b)
Sont tout prêts, qu'on les examine.
Les voilà. Ciel! qu'ai-je entendu?
Notre espoir est donc confondu.
Déja tout Paris en allarmes
Joignoit les prieres aux larmes.
Peuple Clergé, petits & grands,
Tous font des efforts différens
Pour détourner ce coup funeste. (c)
L'un conjure, l'autre proteste;
Le zele se croit tout permis.

[a] *Tant que l'on n'aura pas accepté la Bulle* UNIGENITUS, *unanimement avec nous, nous ne pourons convenir qu'il n'y a entre les Evêques acceptans & nous aucune division sur la substance de la foi. Ils auroient beau representer que nous ne les avons accusez d'aucune heresie, ils ne peuvent prouver leur catholicité que par l'acceptation de la Bulle.* Avis du Cardinal de Rohan pag. 6. Ce trait emporté est démenti par la Declaration du Roi du 7 Octob. 1717.

(*b*) Ce corps de doctrine fut donné à examiner à tous les Evêques qui se trouvoient à Paris, & quoiqu'on ne convint de rien, le Cardinal de Noailles fit presenter un projet d'acceptation par M. de Chaalons son frere.

(*c*) Rien ne fut égal à la consternation de Paris au bruit d'une acceptation du Cardinal. *Hæc facies Trojæ, cum caperetur erat.* Ov. 1. Trist. Eleg. 3.

Mais graces à nos Ennemis
Pour la peur nous en fumes quites.
Et les choſes trop crûement dites
Dans l'Acte d'acceptation (a)
Choquerent leur prétention.
L'affaire donc reſte indéciſe.
Et, pour le dire avec franchiſe,
Ne biaiſons point ſur les faits.
Les uns ne vouloient point de paix,
Et l'autre en effet point de Bulle.
Rien n'eſt plus têtu qu'une mule,
Si ce n'eſt peut-être un dévot.
Noailles (b) recule *en un mot.*
Ce trait n'a rien qui me ſurprenne;
C'eſt ſa marche quotidienne.
Il vous amuſe, grands Prélats,
Hâtez-vous, ne l'attendez pas.
Parlez, que votre zele éclate.
Le vain eſpoir dont on vous flate,
Ne vous a que trop arrêtez.
Non, cette paix dont vous traitez,
Ne peut être une paix ſincere.
Cherchez, puiſqu'il eſt néceſſaire,
Un grand remede à de grands maux
Semblables aux quatre animaux, (c)
Dont la divine Proſodie
Par les vieillards eſt applaudie,
Senez, Boulogne, Mirepoix
Et Montpellier *font à leurs voix*
Répondre la troupe zelée

(a) C'eſt que la relation au corps de doctrine y étoit trop marquée & le zele des Conſtitutionnaires pour l'honneur du Pape ne la put ſouffrir.

(b) Voïez le dernier couplet dans les regles du Jeu.

[c] Apocal. c. 4. v. 8.

D'une ſage & docte aſſemblée ;
Et la Sorbonne à leur Appel (a)
Souſcrit par un Acte immortel.
O jour à jamais mémorable !
Jour pour la foi ſi déſirable,
Où ſes ſaints dogmes furent mis
Hors d'atteinte à ſes ennemis.
Paris aux allarmes en proïe
Jamais d'une ſi douce joïe
N'avoit éprouvé le tranſport.
On croit des portes de la mort
Se voir rapeller à la vie.
Tout s'empreſſe, on brûle d'envie
De s'unir aux quatre Prélats :
Et par de généreux éclats
Dès le jour même on ſe ſignale. (b)
L'impatience eſt générale.
Par tout l'incroïable concours
Des Appellans croit tous les jours.
Leurs noms ſeuls forment des volumes.
De toutes mains, de toutes plumes
Il part des Actes ſolemnels : (c)
Et ce ſont comme autant d'autels
Qu'on éléve au Dieu de ſes Peres.
Fert atteſte les cœurs ſincéres.
A ſes freres tout des premiers
Verdun *s'unit avec* Pamiers. (d)
Noailles *appella lui-même ;* (e)
Mais il le fit en Nicodême.
Et ſon Apel tout obſcurci

(a) L'Appel des 4. Evêq. eſt du 1. de Mars 1717. & celui de la Sorbonne du 5 du même mois.

(b) Des qu'on aprit que la Sorbonne avoit adhéré à l'Appel des 4. Evêques, on s'empreſſa de ſuivre cet exemple & pluſieurs Actes ſont datés de ce même jour.

(c) Les Facultés de Reims & de Nantes adhérerent à l'Appel. La premiere le 8 de Mars. Et la ſeconde les 10 11 & 12.

(d) L'Apel de M. de Verdun eſt du 22 de Mars 1717. Et celui de M. de Pamiers du 12. d'Avril.

[e] Le Card. de Noailles avec quelques

Ne doit point se montrer ici.
Comptons pourtant ceux dont le zele
Fut arrêté par un modéle
Qu'ils ne suivent plus aujourd'hui. (a)
Comptons ce Clergé qui sans lui
Sait briller de sa propre gloire.
Mais quel est ce double Mémoire
Qu'au Prince on ose présenter?
Des noms qu'on voudroit respecter,
S'avilissent par ces Libelles.
On y voit les haines cruelles, (b)
Le zele amer, la fiere aigreur,
La noire imposture, l'erreur
Et l'audacieuse ignorance
Se déchaîner avec outrance.
Curés, Chapîtres, Facultés,
Célébres Universités,
Auteurs, Ecrits, Doctrines saines,
Juges, Arrêts, Cours souveraines,
Et les Syndics & les Recteurs,
Les Libraires, les Colporteurs;
Tout est l'objet de la vangeance
Qu'ils demandent à la Régence.
Que ce qu'ils n'ont pû réfuter
Ne puisse plus se débiter;
Que tout ce qui leur est contraire
Soit puni comme téméraire
C'est là pour eux le moïen court. (c)
J'entens pourtant un bruit qui court

Evêq. appella dès le mois d'Avril de la même année. Mais son Apel demeura secret 18. mois.

(a) Plusieurs Evêques qui s'étoient joints au Cardinal de Noailles pour l'Apel, ont refusé d'entrer dans son Accommodemét aussi-bien que tout son Clergé qui persiste dans son Apel.

(b) Mémoires datés du 1. Mars & présentés le 13 à M. le Régent, au nom des Card. de Rohan & de Bissy & de 26. autres Evêques. On répondit à ces Mémoires au nom de la Faculté de Théologie & l'Université de Paris.

(c) C'est le titre d'un livret de Mad. Guien fameuse Quiétiste.

Que Bissy par un coup de foudre
Va réduire l'Apel en poudre. (a)
C'est un terrible Champion,
Quelqu'un vit sa production.
Mais cette Eminence Irlandoise (b)
N'écrivoit point à la françoise ;
Et tout ce qu'il avoit écrit
Pour proscrire, eût été proscrit.
Malgré ce fier Controversiste,
L'Apel dans sa force subsiste ;
Et réünit toutes les voix
Des interprétes de nos loix. (c)
Contre un si glorieux suffrage
Que fera l'impuissante rage
De tous ceux qu'irrite l'Apel ?
Elevons Autel contre Autel, (d)
Dit cette race schismatique :
Mais dans sa fureur fanatique
Le Prince sage l'arrêta.
Ce coup qui la déconcerta,
Ne fit qu'aigrir son insolence ;
Et pour la réduire au silence,
De tout tems ce fut sans succès
Que le ſen punit ſes excès. (e)

(a) Mémoire du Cardinal de Bissy contre l'Apel. Comme il étoit plein de maximes contraires à celle de l'Eglise de France on lui conseilla de le supprimer, & il ne peut même obtenir de M. le Regent la permission de le publier. Il parut sans nom d'Auteur.

(b) Un grand Magistrat appelle cette Eminence notre *Cardinal Irlandois.* C'est peut être à cause de sa figure dont je n'en puis juger ne l'ayant jamais vû.

(c) L'Apel fut autorisé par tous les Parlemens.

(d) Les Constitutionnaires irrités du succès de l'Apel, résolurent dès lors de se séparer des Appellans par des Mandemens de schisme, mais ils furent arrêtés par la Déclaration du Roi du 7. Octobre 1717. qui imposoit un silence général.

(e) Il parut un nouveau Tocsin qui comparoit la Décla-

ration du Roi à l'Hénoticon de Zenon, à l'Ecthese d'Héraclius & au Type de Constans. Cet écrit fut brulé par la main du Bourreau.

Mais puisqu'enfin rien ne l'apaise ;
Laissons lui citer à son aise
Ecthese, Type, Henoticon,
Héraclius, Constans, Zénon.
Qu'à Luther elle nous compare ....
Sur tout cela je me prépare
A répondre en certain endroit.
A présent je m'en vais tout droit
Vers Languet à qui ma présence
Ne fera pas plaisir, je pense.

X. ENLUMINURE.

Un Evêque sonne du Cor, & de l'autre main tient une Trompette avec un Hautbois. Ces trois Instrumens expriment les trois Avertissemens de M. de Soissons.

AH ! C'est vous ; bonjour, Monseigneur.
Eh-bien. Ca, que vous dit le cœur?
Je vous le crois un peu malade :
Là . . Bonnement point de bravade.
Mon abord vous-a-t'il fait peur ?
Ce port haut, ce front de vainqueur
Où sont-ils ? vous baissez la crête. (a)

(a) Les réponses solides qu'on a faites à M. de Soissons l'ont assez humilié pour abattre une partie de sa fierté.

Sans doute les airs de conquête
Pour vous ne ſont plus de ſaiſon ;
Et j'en devine la raiſon.
Vous m'entendez. Mais je vous prie,
Cet Inſtrument de vénérie,
Cette Trompette & ce Hautbois
Qu'en faites-vous ? Ah ! je le vois.
Ici tout eſt énigmatique ;
Et ce tableau miſtagogique
Nous offre dans ces Inſtrumens
Vos trois beaux Avertiſſemens.
J'en connois bien un quatriéme :
Mais je m'en raporte à vous-même,
Si l'Auteur là par grace omis,
N'eſt-il pas bien de vos amis ? (a)
Or de ces avis ſalutaires
Examinons les caracteres.
Le premier ſimple & ſans hauteur
Exprime la voix du Paſteur
Par le ſon du Hautbois champêtre.
Vous le fites au pied d'une hêtre ;
Et je l'aurois intitulé
Le Tytire tu patulæ. (b)
Par tout vous n'y faites entendre
Rien que de doux, rien que de tendre.
Pour le ſecond voici ſon nom.
Tuba mirum ſpargens ſonum (c)
C'eſt une trompette éclatante
Qui pour ſoutenir notre attente,
Nous dit que la Bulle en tous lieux

(a) Un quatriéme Avert. de M. de Soiſſons qui contenoit ſes lettres à M. de Boulogne, ayant été déferé à la Sorbonne, M. le Regent obligea ce Prélat à le ſupprimer.

[b] C'eſt ainſi que commence là 1. Eglog. de Virgile.

[c] Ces mots ſont de la Proſe des morts.

Par des ſuffrages glorieux
Devient enfin la loi ſuprême ;
Que deſormais eſt Anathême,
Qui lui refuſe ſon reſpect.
Ce langage eſt un peu ſuſpect ;
Et mérite qu'on l'examine.
Mais ſi le deuxiéme fulmine ;
Le troiſiéme fait pis encor.
Le ſon du redoutable cor
Ne nous annonce que carnage.
Quittez ce vilain perſonnage ;
Ne ſoufflez pas ſi fort : eh-ſi
Vous reſſemblez Pilo Bouſi.
Sur les murs on va vous écrire.
Mais enfin qu'avez-vous à dire
Sur tant d'Inſtrumens & de tons ;
Commencez : nous vous écoutons.

LE HAUTBOIS

OU LE I. AVERTISSEMENT.

M. de Soiſſons y fait les excuſes de la Bulle, & conclud qu'il étoit inutile d'en apeller, parce qu'on peut la recevoir ſans ceſſer d'être Catholique.

Les tendres ſons ! le doux langage ! Quels tours ! quel charmant verbiage !
Sans mentir il eut mérité
D'avoir pour but la vérité.
Que nos prétendus Janſéniſtes
Ne ſe ſont-ils faits Calviniſtes ;
Je le voudrois pour votre honneur !
Tant de zele, tant de bon cœur
Vous eut fait combler des loüanges
De Dieu, des Hommes & des Anges.
Rien n'eſt ſi beau que de vous voir
Vous allarmer, vous émouvoir, (a)
Gémir d'avoir tant à vous plaindre,
Ne l'oſer preſque, vous contraindre,
Vous plaindre enfin, mais ſans courroux,
Suplier, vous mettre à genoux

(a) I. Aver. 1. pag. *Quand on entre dans les ſentimens du vrai Paſteur, une ſeule brebis qui s'écarte, afflige plus que la docilité de toutes les autres ne conſole. Cependant j'héſite encore à vous reprocher votre entrepriſe, ma tendreſſe pour vous voudroit pouvoir ſe tromper elle même. Elle deſire elle cherche à vous excuſer, & quique elle le cherche en vain, elle ne peut preſque ſe*

Pour ramener des refractaires.
O les aimables caracteres !
Qu'ils ſont dignes du bon Paſteur !
Mais ce n'eſt pas vous, Monſeigneur.
Vous n'êtes qu'un Paſteur d'Eglogue,
Qui par un fade monologue
Entretient de ſes vains regrets
Les Montagnes & les Forêts. (a)
Un Héros de Michel Cervante... (b)
Ma muſe eſt bien votre ſervante,
Et vous reſpecte aſſurément.
Je veux dire ici ſeulement
Que vous combattez des chimeres,
Des Moulins-à-vent *téméraires.* (c)
Car vos Chanoines en effet
Sont-ils coupables ? Qu'ont-ils fait ?
Ils ont appellé, le grand crime !
Si leur Apel eſt légitime.
Montrez-leur donc qu'il ne l'eſt pas.
Si vous vous tirez de ce pas,
Je vous ſuis, mais vos c'eſt-à-dire (d)
Que diſent-ils ? ils me font rire ;
Et de la définition
Je vous vois dans l'illuſion,
Dans le faux, dans le verbiage.
Appeller dans votre langage, (e)
C'eſt décider. Pardonnez-moi,
C'eſt le contraire. En bonne foi,

réſoudre à vous croire coupables, parce qu'elle déſirerait que vous ne l'euſſiez jamais été. Il faut avoüer qu'il ne manque à tout ce langage que de la verité.

(a) C'eſt le corydon de Virgile. *Incondita ſolus montibus & ſilvis ſtudio jactabat inani.*. Eglogue 2.

(b) Auteur du Dom-Quichotte.

(c) Le combat contre les Moulins à vent eſt une des premieres avantures de Dom-Quichotte, auſſi bien que de M. de Soiſſons.

(d) I. Avert. 2. p. le Prélat repete pluſieurs fois *Vous avez apellé, c'eſt à dire,* &c.

(e) *Vous avez apellé : Et au tra rang vous donnoit le droit de décider ?* Ibid.

N'eſt-il pas vrai qu'à ſept repriſes (a)
Vous n'avez dit que ſept ſottiſes?
Mais de vous ſuivre pas-à-pas,
Ma Muſe n'y ſuffiroit pas.
Et je ſens en liſant vos titres,
L'écueil de rimer par chapitres,
Et de dogmatiſer en vers.
Je m'en vais donc tout à travers,
Duſſe-je embrouiller la matiere,
C'eſt aſſez-là votre maniere.
Vous aimez la confuſion.
Ce n'eſt point inclination,
Sans doute, & je vous le pardonne;
Si votre cauſe eut été bonne,
Vous euſſiez été moins confus,
Moins embarraſſé, moins diffus.
Vos paradoxes, vos ſophiſmes,
Vos détours, vos Paralogiſmes, (b)
En un mot tout vos Ergoglus
Seroient des ſecours ſuperflus
Pour défendre une bonne cauſe.
Ici nous faiſons une pauſe (c)
Vous & moi. Vous pour éclaircir,
La cenſure faite in globo,
Qui nous expoſe au Qui-pro-quo.
Vous nous citez un grand Concile (d)
Et pluſieurs Papes à la file
Qui tous avoient avant Clement
Condamné reſpectivement..
Avoient-ils bien fait? vous le dites.

(a) Il repete ſept fois vous avez apellé ſans définir l'Apel, parce qu'il ſuffit de le bien définir pour le juſtifier.

(b) Paralogiſme ſignifie une abſurdité.

(c) Ibid. 3. pag. *Arrêtons ici un moment, & éclairciſſons d'abord ce que vous alleguez contre les qualifications.* Rien n'eſt ſi petit que le début du Prélat à ce ſujet.

(d) Le Concil. de Conſtance. Leon X. Pie V. Innocent XI.

Mais, malgré toutes vos redites,
Je reste dans mon embaras.
De-là je conclus que mon cas
N'étoit pas celui du Concile. (a)
Le fait des Papes est facile.
Un mot pourroit les excuser.
Etoient-ils gens à refuser
Une explication plus ample?
Clement a suivi leur exemple;
Ils n'eussent pas suivi le sien.
J'en dis peu: mais on m'entend bien.
Vos exemples sont sans justesse.
Tournez & retournez sans cesse,
Vous prenez des soins superflus,
J'ai tout dit, & n'y répons plus.
J'abrége un peu, mais une page
Peut réfuter tout votre ouvrage;
Et je n'abrége pas assez.
Deux choses que vous avancez,
sont tout le nœud de la dispute.
Démontrez-les je m'exécute.
Primò, *que les points contestez*
Sont presque autant de fausserez.
Secundò, *que leur bonne entente* (b)
Leur vérité même évidente
Nous est un frivole argument
Contre la Bulle de Clement.

(a) L'usage des qualifications respectives peut avoir été sans inconvenient dans certains cas. Mais dès que cet inconvenient se fait sentir, l'autorité des exemples ne peut justifierle refus d'y remedier. Si les Papes & le Concile même l'eussent refusé comme Clement XI. ils eussent aussi mal fait que lui. Voilà la réponse à ces exemples que M. de Soissons rebat sans cesse.

(b) Voici le Paradoxe de M. de Soissons. *C'est alléguer contre la Constitution un argument frivole de dire que les propositions qu'elle condamne, sont si vraies, qu'on ne peut les censurer sans autoriser les erreurs contradictoirement opposées.* I. Avert. pag. 7.

Votre entrepriſe eſt delicate ;
Et la Logique qui vous flate,
Entre nous a de grands défauts
Que je rencontre à tout propos,
Mon impatience eſt extrême,
Et cent fois je peſte en moi-même
Contre les gauches raiſonneurs. (a)
Sait-il, diſois-je à vos pronneurs,
Tirer une contradictoire ?
Oh ! Vraiment ma commere voüera
Oh ! Vraiment ma commere voüa.
Il a par cet art éblaüi
Un Philoſophe très habile.
Les flateurs m'échauffant la bile.
Soïez-en Juge Monſeigneur,
Vous connoiſſez ce rédreſſeur,
Qui vous fit voir votre bec-jaune.
Et fort & tout du long de l'aune
Il vous en donna rudement.
S'il n'eût pas raiſon franchement,
Vous euſſiez bien dû le confondre.
Pour moi je n'ai rien à répondre,
Quand vous trouverez ſans défauts
Jean Hus, Luther & Molinos. (b)
Montrez que Queſnel leur reſſemble,
Je les proſcrirai tous enſemble.
Mais vous vous mécontez un peu,
Si vous croïez avoir beau jeu.

[a] M. de Soiſſons a prétendu d'abord que la fauſſeté des contradictoires n'étoit pas une régle ſûre pour juger de la verité des propoſitions. Il s'eſt enſuite ſervi de ce principe contre les Propoſitions condamnées, mais avec auſſi peu de ſuccès. Un celebre Philoſophe lui a fait voir dans ſes lettres qu'il avoit oublié ſa Logique, ou qu'il ne l'avoit jamais ſçuë.

(b) La Propoſit. de Molinos que M. de Soiſſ. veut juſtifier eſt *qu'il faut laiſſer à Dieu le ſoin de faire en nous ſa volonté ſans nous mêmes.* C'eſt le pur quiétiſme. Celles de Luther & Jean Hus ne ſont pas plus ſaines.

Ce n'eſt point me faire injuſtice [a]
De penſer que je crois ſans vice
Tous les articles condamnés.
Tous ſont vrais... Vous vous éton-
nez.
Quoi! ceux, qui de vous ſe ſéparent,
Contre le livre ſe declarent,
Et par leur propre autorité
N'eſt-il pas à leur peuple ôté
Comme ſuſpect de Janſéniſme?
Pardonnez-moi mon Pyroniſme.
Je doute encor après ces faits
Que le livre ait rien de mauvais.
Car pour le dire en Laconiſme,
Etre ſuſpect de Janſéniſme,
Ce n'eſt être ſuſpect de rien.
Vous le niez, je le ſoutien;
Et, s'il faut en venir aux preuves,
J'en donnerai de toutes neuves.
Un des Conciles généraux
Qu'ont tenus certains animaux
Contre les pourſuites de l'homme,
Réſolut, ſans conſulter Rome
Et malgré ſa déciſion,
Que deſormais leur nation
Profeſſeroit le Janſéniſme.
C'eſt-là le vrai Catholiciſme
Et le plus ſûr pour le ſalut,
Diſoient-ils. Et voici leur but.
C'eſt qu'on a beau ſuivre la piſte,

(a) *Je ne vous ferai pas l'injuſtice de croire que vous vouliez juſtifier juſqu'à la moindre de ces propoſitions.* I. Avert. pag. 10. Nous ne nous plaindrons pas de M. de Soiſſons tant qu'il ne nous fera que de pareilles injuſtices.

On ne prend point de Janſéniſte.
Les Liévres donc, s'ils l'étoient tous,
Ne craindroient ni nos chiens ni nous.
Or je conclus de ce Concile
Que, quand on n'eſt pas imbécile,
Il faut du moins être mitré
Pour ſuppoſer comme avéré,
Le fait d'une ſecte hérétique.
Sur ce point tout eſt chimérique
Et ne ſe peut réaliſer. [a]
Vous avez beau ſubtiliſer,
Tout reproche de Janſéniſme
N'eſt pour moi qu'un paralogiſme,
Qui ſans même être diſcuté
Par mon Concile eſt réfuté.
Le Réglement en fut très ſage.
Par tout j'en ſaurai faire uſage. (b)
En duſſiez-vous être jalous,
Les Liévres penſent mieux que vous.
Vous enſeignez que l'Ecriture
Doit être notre nourriture:
Et vous eſſaïez de prouver
Qu'on a droit de nous en priver:
Nous ſavons que c'eſt la folie
De l'Eſpagne & de l'Italie.
Mais c'eſt leur Diſcipline. *Eh-bien,*
Leur diſcipline ne vaut rien.
Et le Concile de Toulouſe,
Que dois-je y répondre? Il ſe blouſe.

(a) Quelques Evêques par un préjugé d'éducation, d'autres par des ménagemens humains ont ſuppoſé le Janſéniſme, mais une ſuppoſition ne ſera jamais une preuve de réalité. J'ai vû définir le Janſéniſme *l'héréſie ſans hérétiques*, & les Janſéniſtes *les hérétiques ſans héréſie.*

(b) C'eſt-à-dire qu'à tous les Argumens que M. de Soiſſons tire du Janſéniſme, il ne faut oppoſer que le Réglement du Concile des Liévres. C'eſt le précepte du ſage. *Repondez au fou ſelon ſa folie de peur qu'il s'en vienne juſqu'à ſe croire de la ſageſſe.* Prov. 26. v. 5.

Par

Par ſes Baroniques *canons* (a)
Il peut confiſquer les maiſons.
Nous ſouſcrivons à ſa cenſure.
Mais qu'il nous laiſſe l'Ecriture.
Ajouterai-je encore un mot?
Non, Monſeigneur, rien n'eſt ſi ſot
Que de vous voir plein d'un faux zele
Peindre aux ïeux du peuple fidéle
Le plus juſte objet de ſes vœux
Comme un uſage dangereux.
N'a-t'il pas ſujet de ſe plaindre,
Quand vous voulez lui faire craindre,
Comme un abus, qu'en certain lieu
Dans ſa langue on béniſſe Dieu? (b)
Tonnez contre ce ſacrilége.
Conſervez-nous le privilége
De pouvoir, lorſque nous prions,
Ignorer ce que nous diſons.
Ce privilége eſt beau ſans doute.
Pour moi je laiſſe ſur ma route
Huit autres Chefs que vous traitez (c)
Pour y trouver des fauſſetez,
Comme c'étoit votre ſyſtême.
Vous y parlez ſi faux vous même
Et d'une ſi mauvaiſe foi,
Que c'eſt un tems gagné pour moi
Et pour vous un vrai coup de grace,
Que ſous ſilence je les paſſe.
C'eſt à regret que je le fais.

[a] Les Canons du Concile de Toulouſe ſont peu conformes à l'eſprit de l'Egliſe, & reſſentent bien plus celui des Barons qui s'y trouvérent.

(b) M. de Soiſſons parle de l'uſage de faire les prieres publiques dans la langue du peuple, comme ſi l'uſage contraire n'étoit pas un de ces malheurs que la condition des tems fait tolerer à l'amour de la paix : mais dont la pieté ne doit point ceſſer de gémir.

(c) Le Prélat avoit réduit à 9. chefs la doctrine des

propoſitions condamnées. Mais ce qu'il dit pour en mõtrer la fauſſeté n'eſt digne que de mépris ou de pitié.

Mais vous me mettez plus en frais
Vous ſeul que tout le reſte enſemble.
Je m'en vais donc, ſi bon vous ſemble,
Entamer le ſecond morceau
De votre Ecrit. C'eſt là le beau.
C'eſt là que fécond en prétextes.
Pour cenſurer même les textes
Des Peres & des livres ſaints,
Vous nous expliquez les deſſeins;
Les ſublimes & longues vûes
Que le Pape peut avoir euës
Pour juger que tout dans Queſnel
Etoit ſuſpect, ou criminel.
Que vos régles ſont admirables!
Oüi, je les trouve incomparables.
Et certes, loin d'en murmurer,
J'aprens de vous à cenſurer
Juſqu'à votre cenſure même. (a)
Car en ſuivant votre ſiſtême
Tout peut ſans peine être proſcrit
Juſqu'aux diſcours de Jeſus-Chriſt.
Ses paroles ſont ſcandaleuſes (b)
Mal-ſonnantes & captieuſes.
Et ſes Apôtres à l'envi
Dans ce défaut l'ont tous ſuivi.
Là nous conduit votre méthode.
Mais quand vous dites que la

(a) Le Prélat ſoutient que l'Egliſe peut condamner des propoſitions à cauſe de l'abus. Il avoüe pag. 39. qu'on peut abuſer de la cenſure de certaines propoſitions de la Bule, donc ſelon ſes principes on peut cenſurer la Bulle même.

(b) M. de Soiſſons aprés Melchior Cano cite cette propoſition comme ſcandaleuſe. *Un mauvais Paſteur eſt un voleur.* On voit qu'elle eſt de J. C. même, & qu'à ce prix l'Ecriture & les Peres ſont pleins de propoſitions ſcandaleuſes. pag. 47.

mode,
En eſt ancienne & du tems vieux,
Il faut le prouver un peu mieux. (a)
Car c'eſt ou travers ou mépriſe
D'oſer avancer que l'Egliſe
Peut & doit même ſans reſpect
Proſcrire au moins comme ſuſpect
Le ſaint langage de ſes Peres.
C'eſt nous débiter des chimeres,
Et lui prêter des viſions
Pour de ſages précautions. (b)
En cet endroit votre ſiſtême
Tend au fanatiſme ſuprême,
Et vous êtes dans vos fraïeurs
Un vrai Prophète de Trembleurs. (c)
A leurs degrez qui peut atteindre?
On craint... On craindroit... On peut craindre...
On abuſe... On peut abuſer.. (d)
(Ne nous laſſons point de creuſer,)
On peut craindre encor qu'on abuſe....
Ah! je m'y perds! ma pauvre Muſe,
En ſortirai-je avec honneur?
Où nous menez-vous, Monſeigneur?
Qui s'engageroit à vous ſuivre,
Ne pourroit plus lire aucun livre, (e)
Fut-il par l'eſprit ſaint dicté.
Et pour plus grande ſureté
Il nous faudroit dans la priére

(a) Pag. 38. du I. Avert.
(b) Pag. 63
(c) Les Trembleurs ſont des hérétiques qui ne font que gémir & pleurer ſur tout dans leurs aſſemblées.
[d] Voïez les craintes de M. de Soiſſons. I. Avert. pag. 63 64 65 & ſui. 69
[e] Pag. 58 & 59. *Direz-vous encore que pluſieurs des propoſitions ſont vraies, qu'elles expriment les ſentimens d'une pieté ſincere? Quand toutes ces excuſes ſeroient mieux fondées, l'Egliſe veut que vous évitiez cette maniere de vous exprimer... Les Paſteurs en les cenſurant n'ont fait que ce que leurs predeceſſeurs ont pratiqué depuis le*

commencement de l'Eglise.

Ne plus dire à Dieu : Notre Pere,
Car de ce mot sans tant ruser
Quelqu'un pourroit bien abuser,
Sans même être Antropomorphite.
Vous voïez comme je profite.
N'entens-je pas bien vos leçons?
Vous les tournez en cent façons ;
Mais plus vous les rendez sensibles,
Moins elles paroissent plausibles.
Non, vous ne prouverez jamais (a)
Que, lorsque des textes sont vrais,
Et que chez les Saints on les trouve,
Un Decret sage les réprouve.
Ce paradoxe est scandaleux.
Aussi ces extraits si nombreux
Qu'on a produits contre la Bulle,
Sont un fardeau qui vous accule,
Et vous jette dans l'embarras.
C'est si vous voulez un fatras,
Ou selon vous un rapsodie, (b)
(*La figure est un peu hardie*)
Mais vous aviez dit le bon mot,
C'est que l'argument prouve trop (c)
Pourquoi donc prendre tant de peines?
Pourquoi tant de réponses vaines?
Pour sauver la difficulté,
Il valoit bien mieux à côté
Mettre : Ici l'Auteur s'embaraſſe.
A ce titre on vous eût fait grace.
Mais on ne lit qu'avec mépris

(a) *Supposons que les passages des Peres ont une vraie conformité avec les propositions condamnées. Avoüons que ce sont les mêmes frases, je puis lereconnoître sans vous donner aucun avantage.* pag 97

(b) Pag. 79. *Il n'y a qu'à ouvrir ce rapsodie de passages qu'on a donné sous le nom d'Exuples.* C'est-à-dire que quand on produit dans les Conciles les monumens de la tradition cela s'appelle faire des *rapsodies.*

(c) Pag. 78. *Cette objection prouvetrop.* Sans doute elle prouve trop. Parce qu'elle prouve que la Bulle est contraire à toute la tradition.

Les détours que vous avez pris
Pour affoiblir les témoignages
Des saints Docteurs de tous les âges, (a)
De tous tems ainſi qu'aujourd'hui
La foi dont ils furent l'appui,
Chercha chez eux des armes ſaintes
Contre l'erreur & ſes atteintes.
De tous tems leurs expreſſions
Réglerent les déciſions
Que les Conciles prononcerent.
Toujours par eux ils commencérent
Pour éclaircir les points douteux.
Nous voulions faire tout comme eux;
Mais ce n'eſt point votre methode.
Tant de travail vous incommode.
Vous aimez mieux croire Clément,
C'eſt plûtôt fait aſſurément.
Si la Bulle leur eſt contraire,
Tant pis pour eux; c'eſt leur affaire.
Ira-t'on pour eux la changer? (b)
C'eſt elle qui doit les juger,
Bien loin d'être par eux jugée.
La voilà donc enfin vangée

[a] Pag. 75. *Rien n'eſt plus heureux pour ſurprendre les ſimples, que d'entaſſer beaucoup de paſſages des Peres.* Voilà comme parle M. de Soiſſons & voici comment S. Leon parloit, Epit. 103. ad Protar. Alex. *Commencez par faire lire les propres paroles des Peres & liſez enſuite mes écrits afin que les fideles ſe convainquent par leurs oreilles que nous n'enſeignons rien que ce que nous avons reçû de nos predeceſſeurs, & que n'étant pas en état d'en juger par eux-mêmes, ils l'aprennent des textes mêmes des Peres.* A cela M. de Soiſſons répond, pag. 93. *Les fideles accoûtumez à ſe regler dans leur croiance par la déciſion du Pape & des Evêques, riſqueront-ils d'examiner les textes des SS. Peres dont la diſcuſſion eſt au deſſus de leur portée.*

(b) Pag. 56. *Ce n'eſt plus la déciſion que j'examine par les SS. Peres, ce ſont les SS. Peres que j'examine par la déciſion.*

Des insultes des Appellans.
Grace à vos soins ces insolens
Dont les reproches témeraires
N'étoient fondés que sur les Peres, (a)
Ont vû tomber ce foible appui.
Clément à les vivans pour lui.
C'est à ceux-là qu'il en faut croire,
Cet argument est péremptoire.
Car enfin ces Prelats vivans
Tous bien mangeans & bien buvans
Ne sont-ils pas bons catholiques?
Nul, de l'aveu de nos critiques,
N'a pris le parti de l'erreur.
Je rougis pour vous, Monseigneur,
D'un sophisme si puerile. (b)
Il vaudroit mieux être stérile,
Que de savoir éloquemment
Tourner un sot raisonnement.
En voici tout le ridicule.
Ceux qui signérent la formule
Du Concile de Rimini
Avec tout le broüillamini
Qu'y fourrérent les Hérétiques,
Dans le cœur étoient Catholiques.
Donc on pouvoit le recevoir
Sans pécher contre son devoir.
Qu'en dites-vous? En vérité
Vous avez l'esprit bien gâté.
Plus on vous suit, plus on s'étonne
De voir un Prélat qui raisonne

(a) *Voïez quel est cet appui que vous croïez trouver dans les passages des Peres. Il n'y en a aucun qui retombe de lui même par les réflexions que nous venons de faire.* p. 100. On peut juger par là de la justesse des réflexions du Prelat.

(b) M. de Soissons pag. 105. nous fournit lui-même la réponse à son sophisme. *Ce fut*, dit-il, *aux Peres du Concile de Rimini une étrange prevarication de s'être laissé seduire par une profession de foi captieuse. . . .* Nous ferons encore plus coupables selon vos principes. Nous l'avoüons, nous ne disons pas que les Ev. de France ont pris le parti de

Sans juſteſſe & ſans bonne foi.
C'eſt un vrai ſuplice pour moi.
Et pour cette fois j'y renonce.
Je préparois une réponſe,
Et tout m'inſpire en vos Ecrits
De la colere ou du mépris.
Vous ne débitez que des ſonges,
Des impoſtures, des menſonges,
Que de vaines ſubtilités,
Ou d'inutiles verités,
Que de fauſſes délicateſſes,
Que d'orgueilleuſes petiteſſes,
Que d'extravagantes frénéurs,
Ou de veritables erreurs.
Là ſe réduit tout votre ouvrage,
Pour le lire il faut du courage,
Pour le réfuter encor plus.
A le mépriſer je conclus.
Quand à votre bref Epilogue (a)
J'y répons par un Apologue.
Tout, excepté la verité,
S'y joint à votre autorité
Pour ſurprendre la confiance.
Vous appellez la conſcience
Au ſecours du raiſonnement.
Vous ſollicitez tendrement
Ceux que vous n'avez pû convaincre.
On eſt prêt à ſe laiſſer vaincre.
Moins à vos preuves, qu'à vos tours.
Mais ſous ce ſéduiſant diſcours

l'erreur, ils ont été catholiques, mais lâches. Leur faute eſt une *prevarication.* & non une apoſtaſie.

(a) C'eſt ainſi qu'on appelle en Rhétorique un précis où l'Orateur recueille les principaux traits de ſon diſcours en le finiſſant.

La Bulle avec tant d'art ornée,
C'est la Bellette enfarinée. (a)
Tandis que les sots y sont pris,
Elle fait fuir les bons esprits.

(a) Phœdri lib. 4. 1. Fab. Une Souris rusée dit à la Bellete : *Portez-vous aussi bien que vous êtes farine.* J'en dis autant à la Bulle après le I. Avert. de M. de Soissons.

LA TROMPETTE
OU LE II. AVERTISSEMENT.

Que veut nous dire la Trompette
Que le Tableau du Jeu vous prete?
Ce n'est plus ici le Pasteur
Qui, par des sons pleins de douceur,
Rapelle les Brebis errantes.
Sous des figures differentes
Il a fallu vous travestir.
Afin de mieux vous assortir
Aux personnages que vous faites.
La Trompette à la main vous êtes
Un curseur du Pape, un Héraut
Qui venez nous crier bien haut
D'adorer la bête & l'image.
Vous voulez que tout rende hommage
A l'irréfragable Decret.
Vous avez trouvé le secret
De l'exhausser d'une coudée.
Selon notre premiere idée
Il n'imposoit point de devoirs;

Mais on pouvoit le recevoir
Sans ceſſer d'être Catholique.
A préſent c'eſt être hérétique
Et Janſéniſte qui pis eſt,
Schiſmatique & ce qu'il vous plaît;
De refuſer de s'y ſoumettre.
Qu'avez-vous donc à nous promettre
Pour nous parler d'un ton ſi vif?
C'eſt le ſuffrage déciſif (a)
De tous les Evêques du monde.
Preuve après tout qui ſurabonde;
Car vous n'en aviez pas beſoin.
Vous euſſiez pû ſans autre ſoin
Nous dire la cauſe eſt finie.
Comment? La preuve eſt toute unie.
Auguſtin, ſi je m'en ſouviens,
La donnoit aux Pélagiens.
Des reſcrits ſont venus de Rome; (b)
Tout de même tout ainſi comme
*L'*Unigenitus *de Clément.*
Quoi par la poſte? Juſtement.
C'eſt le vrai point du parallele.
Mais venons à la Kyrielle
De ces témoignages divers
Des Egliſes de l'Univers.
J'ai déja dit ce que j'en penſe,
Et j'en ai fait voir par avance
Et le ridicule & l'erreur. (c)
Vous auriez dû pour votre honneur

(a) II. Avert. pag. 3.

(b) Pag. 4. Il étoit venu de Rome des reſcrits contre les Pélagiens. Il en eſt venu contre le Pere Queſnel une Bulle. C'eſt un trait de reſſemblance dont il faut féliciter M. de Soiſſons. On n'en trouve pas toûjours tant entre les faits qu'il cite & l'application qu'il en fait.

(c) Voïez la fin de l'Enluminure de *l'Acceptation* pag. 24

Suprimer ce fatras informe.
Attendez que la France dorme
Pour lui conter de tels fagots.
Vous nous produisez des nigauts
Pour qui le Pape eſt une idole,
Qui jurent tous ſur ſa parole,
Qui ſans nulle diſcuſſion,
Nous prêchent leur ſoumiſſion,
Leur reſpect, leur obéiſſance
Pour ſon infaillible puiſſance.
Sont-ils juges? ſont-ils témoins?
Que diſent-ils? ni plus ni moins,
Que s'ils gardoient tous le ſilence.
Leur ſuffrage dans la balance
Ne péſe donc pas un fêtu.
J'ajoute qu'il n'eſt revêtu
D'aucune forme Canonique:
Et malgré votre Rétorique,
Nous ſavons ce que peut ſur eux
La crainte des tourmens affreux
Que fait ſouffrir le ſaint Office. (a)
N'eſt-ce pas même un vrai ſupplice,
Que de païer deux cens ducats?
Vous ne parlez point de ce cas:
Eſt-ce par honte, ou par mépriſe;
Ce qu'un tel motif autoriſe,
Doit être au moins un peu douteux.
Lors donc qu'en des termes pompeux
Vous nous étalez leur ſuffrage,

(b) Le Prélat demande fadement : *Qu'eſt-ce donc que cette Inquiſition? eſt-ce un Tribunal de Mahométans ou de Huguenots? Ce ſera tout ce que vous voudrez.* II. Averti pag. 36 On ne répond qu'un mot du Mandement du Cardi. Del-Giudice Grand Inquiſiteur d'Eſpagne pour la publication de la Bulle. *Si quelqu'un contrevient à cette ordre, il encourera l'excommunication majeure par le ſeul fait, & païera deux cens ducats au S. Office.*

C'eſt perdre en vain votre étalage.
Avec des principes certains
Tous vos raiſonnemens ſont vains.
La grande autorité viſible (*a*)
Eſt pour nous un guide infaillible.
Fort bien. Mais cette autorité
Annonce quelque vérité
Sur qui notre humble foi ſe fonde.
Or vos Prélats de tout le monde,
Leur conſentement poſitif
Et leur concert ſi déciſif
Ne nous en annonce pas une.
Leur Prédication commune (*b*)
Que vous vantez tant, la voici.
Que vous êtes tous, Dieu-merci,
D'honnêtes valets du S. Pere.
Que tout Evêque eſt téméraire
Qui prétend juger avec lui.
Que toute Bulle ſans l'appui
De votre autorité chétive
Devient une loi déciſive.
Qu'on doit traiter d'Antichrétien
Tout jugement contraire au ſien,
Même ceux des plus grands Conciles. (c)
Que nous ſommes des indociles,
Des Catholiques inſenſés,
Des hérétiques déguiſés,
En un mot des abominables,
Nous qui nous croions raiſonnables.

(*a*) C'eſt un principe que M. de Soiſſons tire des préjugés légitimes de M. Nicole.

(*b*) II. Avert pag. 19. Le Prélat cite de M. de Meaux *qu'on trouvera éternellement dans la commune Prédication des Paſteurs non pas quelques vérités principales, mais l'entiere plénitude des vérités chrétiennes.* On demande quel uſage il peut faire de ce principe en faveur de ſes *témoignages de l'Egliſe Univerſelle.* Quelles vérités vous prêchent les Evêques étrangers?

(*c*) Lettre du Chapitre de Seville. *On ne peut appeller du Pape au Concile*

De ne pas croire aveuglement.
Que dites-vous du compliment?
Cette vérité vous plaît-elle?
C'eſt votre Egliſe Univerſelle
Qui nous la prêche avec éclat.
Pour moi je rejette tout plat.
Sa Prédication commune.
Allons, pouſſez votre fortune.
Parcourez tous les lieux communs,
Et par des extraits importuns
Compilez nos Controverſiſtes.
Vous n'en faites que des Sophiſtes.
C'eſt là votre art. Les bons Auteurs
Chez vous ſont des déclamateurs.
Tout juſqu'à la vérité même
Devient faux dans votre ſyſtême.
Prendre le change ou le donner,
Confondre au lieu de raiſonner,
Tirer de folles conſéquences,
Pouſſer juſqu'aux extravagances
Des principes mal expliqués,
Sur quelques faits mal appliqués
Se former un plan chimérique,
Voilà votre Dialectique.
La raiſon s'y caſſe le cou.
Vit-on jamais rien de ſi fou, (a)
Que d'avancer qu'on doit vous croire,
Lors même qu'il ſera notoire
Que l'erreur, la prévention,
La lâcheté, l'oppreſſion

Vous

général, par ce que le Pape eſt ſuperieur à tout le Concile. Croire qu'on peut appeller du Pape au Concile, c'eſt un ſentiment heretique. Lettre de l'Evêque de Badajos. Nous faiſons profeſſion de croire que le Jugement definitif apartient au ſiége de Rome, en quoi nous ne ſommes contredits que par les Lutheriens, les Calviniſtes & les Janſeniſtes. Je prie M. de Soiſſons de nous dire de la quelle de ces trois ſectes il eſt. Car il ne croit pas le Pape au deſſus du Concile.

[a] *Que ce ſoit prevention, precipitation, poliſſonnerie ou ignorance, qui ait entrainé tous les Evêques dans l'ac-*

Vous ont dicté votre ſuffrage?
Ne faut-il pas avoir la rage
Ou dans le corps ou dans l'eſprit,
Pour s'écrier que tout périt;
Que l'Egliſe n'eſt plus viſible,
Univerſelle, indéfectible,
Parce qu'un Pape & ſes échos
Ont répété de certains mots
Dont le ſens ſeroit hérétique?
Mais ce ſens aucun ne l'explique,
Aucun n'en fait profeſſion.
Avec votre permiſſion
Votre Grandeur a la berlüe.
Non, l'Egliſe n'eſt point perduë. (a)
Où donc eſt l'Egliſe à préſent?
Le doute eſt fort embaraſſant.
Où eſt-elle? A la même place.
Voïez: rien n'a changé de face.
Et la Bulle qu'en fera-t'on?
Rien. Mais dans cette occaſion
Que croira le peuple fidéle? (b)
Tout ce qu'il croïoit avant elle.
Il peut, s'il veut, la rejetter;
Mais du moins il peut en douter
Juſqu'au Jugement du Concile.
C'eſt le parti le plus facile,
Et malgré vous le plus certain.
Avez vous donc l'eſprit mal ſain?
Eſt-ce vertige? Eſt-ce manie?
N'eſt-ce que travers de génie?

ceptation. Il eſt évident après tout qu'ils ont accepté. Il n'eſt pas moins évident que c'eſt le conſentement des Evêques qui fait la marque ſûre pour reconnoître la verité, II. Avert. pag. 35.

[a] II. Aver. pag. 36. *Le Pape & pluſieurs Evêques de differentes nations les uns par ignorance, d'autres par politique, preſque tous par foibleſſe, par violence, par crainte, par prévention ont acquieſcé* [cela veut dire ont reçû ſans examen] *à une Conſtitution qui renverſe la foi, la morale & la diſcipline. Où eſt donc à preſent l'Egliſe? où eſt-elle depuis cinq ans;* La réponſe eſt dans la queſtion.

[b] Pag. 37.

Définissez-nous Monseigneur,
Votre démence, ou votre erreur. (a)
Quoi? Quiconque à l'Eglise appelle
Est dès l'instant séparé d'elle.
Il est d'une société
Qui ne tient plus à l'unité,
D'une Eglise mal assortie
Qui n'est plus ni tout, ni partie.
Où prenez-vous ces visions
Vous aurez vos provisions?
Au Régiment de la Calote.
Mais sur une idée aussi sote,
Si je m'amuse à raisonner,
On pourroit aussi m'en donner (b)
Démembrez donc à votre guise
Le corps de la nouvelle Eglise;
Coupez lui la tête & les bras;
Je vous laisse à votre embarras,
Et n'y vois rien qui m'intéresse.
Mais enfin quelle ardeur vous presse
De fouiller dans l'antiquité
Pour y chercher l'autorité
Qu'eut toujours la Chaire Romaine?
C'est prendre en vain beaucoup de peine.
Ce qu'il vous eût fallu trouver,
Ce qu'il nous eût fallu prouver,
C'est que la Bulle Clémentine
De son siége étoit la doctrine:
Nous montrer par des faits constans

[a] *Cette société que vous formez avec ceux qui portent avec vous le nom d'Appellans, n'est point une société avec laquelle J. C. a promis d'être jusqu'à la fin. Il faudroit qu'elle fit partie de l'Eglise ou qu'elle fut elle seule la vraye Eglise.* pag 39 pag. 43. *Cette société n'a point pour elle le centre de l'unité* (voilà la tête coupée) *elle n'a point l'étendue* (voilà les bras coupés.

(b) *Ne répondez pas au fou selon sa folie, pour ne pas paroître aussi fou que lui.* Prov. 26. v. 4.

Que Rome a cru dans tous les tems
Ce que ſon dernier Pape enſeigne. (a)
Mais ſur ce point le nez vous ſeigne.
Ce ſeroit trop vous engager,
Vous aimez mieux verbiager
Si pourtant vous voulez m'en croire,
Laiſſez-là les faits de l'hiſtoire.
Malgré le fard & le verni,
Honorius & Rimini
Font toujours tort à votre cauſe.
Vous avez beau doubler la doſe.
Euſſiez-vous des mondes entiers
Et des Evêques à milliers, (b)
Autant que des Rats à la tête;
Je ne ſais le monde s'entête
A croire que dans ce tems-là
Ce grand nombre au manche branla;
Et qu'aujourd'hui c'eſt tout de même.
Si c'eſt ſelon vous un blaſphême, (c)
Le pardon peut s'en obtenir
Dans ce ſiécle & dans l'avenir.

(a) *Il ne s'agit que de faire voir après tout que la Bulle ne s'écarte en rien des ſentimens des Peres... Mais elle ſuccombe ſous le poids de cette methode invariable qui décide de tout dans l'Egliſe.* Rep. de M. d'Auxer. à un Evêque, pag. 7 & 9

(b) Tout le monde ſait la folle imagination des milliers d'Evêques que M. de Soiſſons fait reſter dans leurs ſiéges, & reclamer contre les Conciles de Seleucie, & de Rimini. Il eſt vrai qu'à force de chercher dans toutes les parties du monde, il n'a pas laiſſé de trouver juſqu'à 14 ou 15 Evêques qui ne ſouſcrivirent point à ces Conciles.

(c) *O Dieu pardonnez ces blaſphêmes contre votre Epouſe & contre ſes Anges.* II. Avert. pag. 36. Ces blaſphêmes ſont de dire que le Pape & preſque tous les Evêq. peuvent faire ce qu'ils firent au tems de Rimini. C'eſt apparemment quelque blaſphême de cette eſpece qu'on a trouvé dans les Propoſitions du P. Queſnel qui ſont qualifiées de blaſphématoires.

Dans ce siécle on nous le pardonne ;
Après vous je ne vois personne ;
Qui ne soit bien persuadé
Que nos Evêques ont cédé
Non pas tous à la violence,
Mais à la crainte ; à l'esperance ;
A mille autres égards humains.
Les uns se sont liés les mains
Par respect & par déference.
D'autres trompés par l'aparence
Se sont flatés d'avoir la paix ; (a)
Leurs motifs sont moins imparfaits ;
Mais font-ils honneur à la Bulle ?
C'est en vain qu'on le dissimule,
Pas un n'a pû la recevoir
Par estime, ni par devoir.
Pas un ne voudroit l'avoir faite.
Du moins leur concorde est parfaite.
En ai-je jamais douté moi ?
La Tour de Babel en fait foi.
Mais ils ont tous dit A ces causes (b)
Avec toutes les autres clauses
Que Quesnel appelle un Rolet.
Or c'est un argument complet
Qui tranche & finit cette cause.
Ils ont tous dit la même chose.
Fort bien. Mais l'ont-ils pensé tous ?
Autre chicane, dites-vous,
C'est bien là le nœud de l'affaire.
Quoi sans y penser on peut faire

(a) *On a dû les uns accepter par déference, les autres par ménagement, ceux-ci par des raisons d'œconomie & de paix, ceux-là par respect pour le Pape & le plus grand nombre des Pasteurs.* Rep. d'Aux. pag. 11. Voilà les motifs les moins imparfaits avouez, la preuve des autres n'est pas plus difficile. On sait combien la Bulle a fait de Cardinaux & d'Evêques, &c.

(b) M. de Soissons croit avoir compté jusqu'à 103. Mandemens d'Evêq. dans lesquels il n'y a pas le moindre changement dans l'énoncé qui commence par ces mots, A ces causes. II. Av. 2 part. pag. 36.

Un Article de foi ; Suffit
Qu'ils ont parlé. Mais qu'ont-ils dit ?
Ils ont dit que la Bulle eſt Bulle :
Ils ont tous ſouſcrit la formule ;
Ils ont tous reçu le Roſet. (*a*)
Ainſi les grains du Chapelet
Paſſent-ils tous l'un après l'autre ;
Ainſi finit la Patenôtre,
Ainſi le dogme eſt défini.
Malheur à qui n'eſt pas uni
Dans ce point-là. Quel Anathême !
Il m'a, je crois, rendu tout blême.
J'en friſſonne. Mais, Monſeigneur,
Aiez pitié de mon erreur,
Et daignez lever mon ſcrupule.
Eſt-on bien uni ſur la Bulle,
Quand l'un l'a reçoit purement ;
Et l'autre relativement ?
J'y crois voir de la différence ;
N'eſt-ce qu'une vaine apparence ?
C'eſt moins encor, repliquez-vous,
C'eſt une fauſſeté. Tout doux.
Quoi, vous oſez traiter de fable (*b*)

Il faut avoüer que ce concert eſt admirable, & qu'il prouve beaucoup. C'eſt que les Evêques ont tous publié ce qu'on leur envoïoit ſans oſer rien changer. Le ſort de M. de Metz étoit à craindre.

(*a*) *Voilà donc ce rolet (puiſqu'il plaît au Pere Queſnel de le nommer ainſi ;) le voilà dans la bouche de cent Evêques. Il eſt dans la bouche de tout le reſte des Evêques, voilà le point deciſif qui nous unit tous. Malheur à vous. Mes Chers Freres, ſi enfin il ne vous uniſſoit pas vous mêmes avec nous* Ibid. Au reſte, il eſt faux que ce *rolet* ſoit dans la bouche de tout le reſte des Evêques, puiſque la Bulle n'eſt publiée que par les Inquiſiteurs en Eſpagne & en Italie, & qu'ils ne diſent point *A ces fauſſes*, parce qu'ils la publient ſans cauſe.

[b] *Les Evêques de France ſont, dites-vous, diviſez entre eux dans leur Acceptation. Autre fable.* II. Avert. pag. 34. *Cependant, ajoute-t-on, tandis que les Ev. diſoient que leur Acceptation*

Adieu la toile d'araignée : (a)
De mouches vous n'en prendrez plus ;
Vos soins pour nous sont superflus.
Laissez-nous notre conscience
Pour guide : & prenez patience.

(a) C'est ce que dit M. de Blois en voiant les Décrets de l'empereur cõtre la Bulle. C'est le coup de Balay qui a rompu la toile d'Araignée de l'Acceptation universelle que M. de Soissons avoit tendûe pour prendre les mouches.

LE COR,

OU LE III. AVERTISSEMENT.

QUoi ! vous y revenez encor ?
Et c'est le rédoutable Cor
Que votre impatience (b) *embouche.*
Que votre prélude me touche !
Sur tout lorsque je m'aperçois
Que c'est pour la troisiéme fois
Que vous revenez à la charge.
Vous citez S. Paul à la marge ; (c)
C'est sans doute que dans son tems
Il fit trois Avertissemens ;
La rencontre est tout-à-fait belle.
Achevez donc la parallele.

(b) *Ce n'est pas par orgueil que je compte les pas que je fais vers vous.... Si je les compte, ce n'est que par l'impatience que je ressens pour votre retour.* III. Avert. pag. 1.

(c) Le Prélat commence son III. Avert. par ces paroles de S. Paul aux Corinthiens 2. Epist. c 12. *Je m'en vais vous trouver pour la troisiéme fois.* Il est sans doute fort heureux que cet Apôtre soit allé trois fois à Corinthe pour figurer les trois Avertissemens de M. de Soissons. S'il avoit cité le *ter conatus ibi collo dare brachia circum, ter frustra comprensa manus effugit imago.* Il y auroit eu plus de justesse & de verité dans son application. On y auroit vû la véritable image & le succès de ses Avertissemens. Virgil. Æneid. lib. 2.

Prenez enfin la verge en main
Contre ce complot inhumain
Dont la ſanguinaire entrepriſe
Déchire la Bulle & l'Egliſe.
La Bulle ſeule c'étoit peu.
Le peuple après le premier feu
Revenoit au Catholiciſme.
Il trouvoit dans ſon Cathéchiſme
Qu'il falloit croire aveuglement
Son Evêque joint à Clément.
Qu'a-t'on donc fait pour le ſéduire ?
On a conſpiré pour détruire
L'Egliſe & ſon autorité. (a)
Contre l'infaillibilité
De ſes déciſions ſuprêmes
L'Enfer enfante des ſyſtêmes
Qui feront chacun leur pareil. (b)
On va marier le Soleil,
Et que deviendront les Grenoüilles ? (c)
Vite, Monſeigneur chantez poüilles
A ces impudens écrivains.
Frondez tous leurs ſyſtêmes vains
Dont les principes téméraires
Etoient ignorez de nos Peres,
Et n'auroient au plus que cinq ans (d)
Sans les Schiſmatiques OKans. (e)
Faites-leur voir que ſans Concile

(a) *Plus on décrioit la Conſtitution & les Evêques plus on ſe décréditoit aux yeux des gens de bien, qui trouvoient dans leur Catechiſmes de quoi démentir toutes les fables dont on vouloit les amuſer.* III. Avertiſſement pag. 2. Le Prélat parle des peuples de la Lune.

(b) *C'eſt l'Egliſe même qu'ils attaquent, c'eſt ſon autorité qu'ils détruiſent.* Ibid. La Scene eſt toûjours la Lune.

(c) Phœd. lib. 1. Fab. 6.

(d) Pag. 3.

(e) P. 4. Gerſ. adopte les Principes d'Okan ſur les Apels au Concile; mais ces principes déplaiſent à M. de Soiſſons, & ils ne pourroient, dit-il trouver d'apui que dans les Ecrits d'un Schiſmatique.

Les seuls textes de l'Evangile
Sont un très puissant préjugé
Que Clément à fort bien jugé.
Mais souffrez que je vous arrête.
Vous allez comme votre tête.
Trop vîte un peu communément.
A votre avis, c'est vainement (a)
Que les prétendus nouveaux Maîtres
Ont étendu jusques aux Prêtres
Les promesses de Jesus-Christ.
Eh? pour qui donc est-il écrit,
Avec vous je serai sans cesse? (b)
Ceci, répliquez-vous, s'adresse
A ceux qui nous enseigneront, (c)
Qui prêcheront, baptiseront, *&c.*
Le sot est pris dans la sotise.
Celui qui prêche & qui baptize,
A donc Jesus-Christ avec lui.
Or ceux qui prêchent aujourd'hui,
Sont-ils Evêques, je vous prie?
Souffrez qu'avec vous je m'écrie:
C'est un miracle. *Oüi c'en est un.* (d)
Mais un miracle peu commun
De voir un Evêque qui prêche.
Autre sotise encor plus fraiche.

(a) *C'est vainement qu'on s'efforce aujourd'hui d'etendre ces promesses du Fils de Dieu aux Prêtres.* pag. 12.

(b) Matth. 28. v. 18.

(c) *Je suis avec vous, lorsque vous enseignerez. Je suis avec vous lorsque vous baptiserez.* p. 13. On conclud fort bien de ces paroles que la promesse s'étend jusqu'aux Prêtres. Il faut que M. de Soissons réponde que, s'ils joüissent de l'assistance de J. C. ce n'est qu'en vertu de la procuration des Evêques, & qu'ils ne sont infaillibles que par cómission.

[d] Si c'est un miracle que les Evêques soient infaillibles, c'en est presque un aussi grand de les voir prêcher aujourd'hui. L'étonnement des peuples est presqu'égal à celui qu'on eut de voir un Cardinal en chaire, quand le Cardinal de Lorraine y parut la premiere fois.

Citer de saint Paul un endroit (a)
Qui contredit ce qu'on voudroit.
C'est vous contredire vous-même
Dans le plan de votre système ;
Mais c'en est le moindre défaut.
A droite à gauche quelque saut
A tous momens nous dépaïse.
Vous nous présentez pour l'Eglise
La République de Platon. (b)
Et vous nous assurez d'un ton
Aussi grave que puérile
Que c'est là le pur Evangile. (c)
Votre impudence m'étourdit.
Ainsi l'Evangile aura dit
Tout ce qu'il vous a plû de dire
Même au fort de votre délire.
Car il faut ici sans façon
Nommer les choses par leur nom.
Jesus-Christ veut que le fidéle
Ait contre chaque erreur nouvelle
Un réméde sur, prompt, aisé.
Or ce principe ainsi posé ;
Voici quel est votre reméde.
S'il est aisé, je vous le céde.
D'abord le peuple doit savoir
Quel est son Pasteur ; *& puis voir* (d)

[a] Le Prélat pour confirmer sa restriction de la promesse de J. C. aux seuls Evéques, cite ces paroles de S. Paul. *Il a donné lui-même à son Eglise des Apôtres, des Prophêtes, des Evangelistes, des Pasteurs & des Docteurs.* Ce qui comprend manifestement tous les degrez du ministere. II Avert. pag. 15.

[b] L'idée que M. de Soif. nous donne de la conformation du Corps de l'Eglise & de ses operations n'est pas moins métaphisique que celle de la République de Platon, pag. 16 & 17, &c.

(c) *A Dieu ne plaise que j'ajoute ici à l'Evangile... Ce que je dis c'est l'Evangile dans sa pureté.* Pag. 21. Si l'Evangile lui paroit si pur, c'est qu'il l'a fait passer par son Alambique.

[d] Pag. 18.

Comme il devide ſa bobine,
S'il eſt uni dans la doctrine
Avec le reſte des Paſteurs.
Plus avec leur *Chef. Je me meurs.*
Ah ! Bon Dieu ! je n'y vois plus goute.
Quoi ! Rien n'eſt plus aiſé ? (*a*) *Sans doute*
Le peuple peut en venir là
Sans ſavoir ceci, ni cela.
Sans être au fait de la diſpute,
Sans ſavoir ce qui ſe diſcute,
Il peut ſavoir qu'on eſt uni.
Vous le voulez ; Dieu ſoit beni.
Une extravagance ſi vaine
Vient d'un ſyſtême à la douzaine
Qui ne veut pas le refuter.
Je vous laiſſerai diſputer
Contre les onze imaginaires. (b)
Qu'ont inventé vos adverſaires.
C'eſt un grand préjugé pour eux
De ne voir que des ſonges creux
Dans les conſéquences du vôtre.
Vous me forcez d'en prendre un autre,
Quand vous m'en donnez un ſi faux.
Si les autres ont des défauts,
Sans façon je les abandonne.
Sur le vôtre ſeul je raiſonne
Retournons-le par tous les bouts.
Les ſeuls Evêques ſelon vous

Sont

[a] *Rien n'eſt plus aiſé. Où eſt mon Paſteur ? Eſt-il uni dans ſa doctrine aux autres Paſteurs. & avec le Chef es Paſteurs. Je m'attache à lui ſans ſavoir preciſement de quoi on diſpute.* pag. 18. Si la contradiction ne va pas ici juſqu'au délire, je ne ſais plus définir. On impoſe au ſimple fidele la diſcuſſion de la doctrine de ſon Evêque, la confrontation de cette doctrine avec celle des autres Evêques & du Pape ; & *rien n'eſt plus aiſé.* Ce n'eſt pas tout, cette diſcuſſion ſe fait ſans ſavoir préciſément de quoi on diſpute, on s'y perd.

[b] Le Prélat entreprend de refuter onze ſyſtêmes qu'il

Sont les objets de la promesse.
C'est avec eux seuls que sans cesse
Jesus-Christ doit être présent.
Par tout depuis le jour naissant
Jusqu'ou son bel astre se couche
Ils ouvriront toujours la bouche
Pour enseigner & baptiser.
Seroit-ce trop subtiliser
De dire qu'ils ne le font pas?
Or je vous demande en ce cas
Si la promesse est accomplie,
Et comment tout se concilie.
Les Prêtres font vos fonctions;
Ils enseignent les nations,
Et sont laissés à leur foiblesse.
Ils sont exclus de la promesse
De votre infaillibilité.
Suis-je donc bien en sureté
Moi pauvre enfant *qui les écoute?* (a)
C'est me jetter dans un beau doute,
Tandis qu'on s'en vient m'en conter
Que je ne puis jamais douter.
Avançons. Je vis mal à l'aise
Où ne vient caroſſe, ni chaise,
Point d'Evêque par conſequent.
Dites-moi donc comment & quand
Je ſaurai ce que le mien penſe.
C'eſt mon Curé qui me diſpenſe
La doctrine que je reçoi.
Voilà le Juge de ma foi.

a lui même formés de quelques principes qu'il a recueillis de divers ouvrages contre la Bulle. Principes qu'il n'entend pas ou qu'il affecte de confondre, parce qu'ils ne sont pas favorables à son acceptation universelle. Il ne faut que joindre son propre système aux onze autres. Et cela fait la *douzaine.*

[a] *Je suis un enfant. La dispute est au dessus de mes forces* pag. 18.

Je ne puis en consulter d'autres ;
Ou ce ne sont pas des Apôtres, (a)
Mais de bons Curés comme lui.
Or vous me dites aujourd'hui
Comme le plus pur Evangile,
Qu'on m'offre un remède facile
Contre l'erreur ; & le voici.
Où est mon Pasteur ? (b) *Jusqu'ici*
Mon Curé même avoit cru l'être :
Mais mon Curé n'est qu'un bon Prêtre.
Et le Pasteur dont vous parlez,
C'est mon Evêque. Vous voulez
Que je connoisse sa doctrine,
Que je sache ou que je devine,
Et cela sans discussion,
S'il est uni d'opinion
Aux autres Pasteurs de l'Eglise,
Et selon vous cette entreprise
Est facile. Ce n'est pas tout,
Lorsque de l'un à l'autre bout
Tant sur la terre que sur l'onde,
J'aurai parcouru tout le monde,

(a) *Si c'est aux Apôtres que J. C. a dit, allez, enseignez, tout ce qui n'est point Apôtre est du nombre de ceux qui doivent être enseignez.* Les Prêtres sont de ce nombre. III. Avert. pag. 106.

(b) Pag. 92. *Mais si un Evêque fait une décision contre la foi, que faut-il faire ? Il faut voir non pas si le jugement de l'Evêque est conforme à la pretendue tradition, ce seroit s'arroger à soi-même le droit de decision entre le Pasteur & les brebis. Mais il faut voir si l'Archevêque pense comme l'Evêque, si les Evêques parlent comme l'Archevêque, & sur tout si dans le point disputé, ces Evêques s'accordent avec le saint Siege. Voilà la seule discussion qu'on doive imposer au peuple. Et rien n'est plus aisé,* dit le Prélat. On repondroit que rien n'est si fou que de le penser. Mais on se contentera de l'interroger par ses propres paroles, pag. 112. *Tout cela donc doit être connu, discuté, examiné par chaque fidele ? La vie de l'homme suffira-t-elle pour toutes ces recherches ? Le simple, l'artisan, le paisan en sera-t-il capable ?* Il le faut bien puisque *rien n'est plus aisé.*

Il me faudra courir encor
A Rome. Eh-bien, prenons l'éſſor.
Partons. Nous ferons le voïage
Sans fatigue & ſans équipage:
Car rien n'eſt plus aiſé, *dit-on.*
Sur tout c'eſt ſans diſcuſſion
Qu'on reconnoît que par tout regne
La même doctrine qu'enſeigne
Ce Paſteur aux Paſteurs uni.
Le travail ſeroit infini
De les confronter tous enſemble,
D'éplucher ſi tout ſe reſſemble
Dans leur doctrine; & ce pendant
Le fidéle ſera flotant.
S'il ne le ſait. C'eſt votre Oracle.
Il faudra donc par un miracle
Que rien ne ſoit, tout bien peſé,
Plus difficile & plus aiſé.
C'eſt une verité conſtante.
Votre Grandeur eſt bien contente
De l'avoir dit juſqu'à neuf fois. (a)
Les figures ſont d'un grand poids
Pour appuïer votre ſyſtême.
Pour moi c'eſt la vérité même
Que je prens pour appui du mien.
Je dis que le ſimple Chrétien
Contre l'erreur a pour reméde
Le don de la foi qu'il poſſéde.
L'objet n'en eſt pas infini.
Ce qu'il faut croire eſt défini.

[a] Pag. 59. & ſuiv. il repete 9 fois. *C'eſt une verité conſtante.* Et c'eſt dans ces veritez conſtantes qu'il nous fait cette Egliſe Métaphiſique que j'ai comparée à la Republique de Platon.

Déformais on ne nous révéle
Ni faits, ni verité nouvélle.
Et ſi le peuple eſt bien inſtruit,
Il n'eſt pas aiſément ſéduit.
Qu'un impoſteur, qu'un faux Apôtre
Pour Jeſus-Chriſt lui prêche un autre;
Qu'il entreprenne de changer
Sa foi par un dogme étranger;
Fut-ce un Paul, fut-ce un Ange même,
Il n'a qu'à lui dire Anathême [a]
Rien n'eſt plus aiſé. (b) *Son Paſteur*
Peut lui-même être dans l'erreur
Sans rendre ſon ame flotante;
C'eſt une verité conſtante.
Vous l'avoüez en certains cas; (c)
Mais au fond vous ne l'aimez pas.
Ce cri du peuple qu'on vous vante,
Pour la Bulle vous épouvante.
S'il en eſt cru tout eſt perdu.

(a) Aux Galat. c. 1. v. 8.

(b) M. de Soiſſons le dit de ſon ſyſtême & S. Cyprien le dit du mien. *Rien n'eſt plus facile pour les ames ſimples que de ſe débaraſſer de l'erreur.... Il ne faut que remonter à la ſource de la tradition divine.* Cyp. ad Pomp. Ep. 74. C'eſt ce moïen ſi facile que l'Auteur des Avertiſſemens rejette par tout comme peu favorable à la Bulle.

(c) L'Auteur de l'Avertiſ. avoüe qu'un peuple fidele peut réſiſter quelquefois à ſon Evêque, comme fit celui de Conſtantinople à Neſtorius. Mais qu'on ne croïe pas que ce peuple réſiſta, parce qu'il trouva le dogme de Neſtorius contraire à ce qu'il avoit apris par la tradition. *Ce qui fait* alors *la ſureté de ce peuple*, dit-il, *ce n'eſt pas le prétendu droit qu'il a de contredire la doctrine de ſon Evêque: mais la docilité avec laquelle il ſe ſoumet ſans reſerve au conſentement des autres Evêques dont il écoute l'unité préferablement aux nouveautés prêchées par ſon Paſteur.* Vit-on jamais de plus folles imaginations? pag. 51

Vous vous êtes donc étendu *(a)*
Pour décrier ce cri frivole.
Il faut en croire à la parole,
Du plus grand nombre des Pasteurs
Eussent-ils signé des erreurs,
Et proscrit la vérité même.
Là nous conduit votre système;
Et si vous le poussez si loin;
C'est que la Bulle en a besoin;
Il faut prouver qu'elle est reçuë;
Et vous montrez une cohuë,
Qui le rédit confusément;
N'importe, c'est votre argument.
Il suffit que chacun le dise,
C'est toujours la voix de l'Eglise.
Vous vous fâchez quand nous disons,
Que vos Pasteurs sont des Oisons: *(b)*
Sommes-nous donc des Saints Gregoires,
Pour lâcher ces injures noires?
Non. Ces traits là sont trop méchants:
Mais quand les Cannes vont aux champs,
La premiere va devant. *Passe*
Pour celui là. Non point de grace;
Vous êtes d'une étrange humeur:
Tout vous déplait, tout vous fait peur.
Tout vous est suspect jusqu'aux Cannes.
Ca, Monseigneur, point de chicanes:

(a) Pag. 74 *Je me suis étendu sur ce système du cri du peuple & il le falloit.* Toujours sans doute, parce qu'il est fatal à la Bulle.

(b) II. Avert pag. 41. III. Avert. pag. 70 S. Greg. Naz. Carm. 10. *On me verra plus assis dans les Synodes des Grues & d'Oisons.*

Voïons: Quand le Chef va devant, (a)
Tout le Corps des Pasteurs suivant,
Ils nous representent l'Eglise.
Malheur donc à qui les dépriſe
Par ces ſotes comparaiſons,
Et des Cannes & des Oiſons!
L'Egliſe ainſi repreſentée
Merite d'être reſpectée,
Et ce concert ſeul eſt de ſoi
La loi ſuprême de la foi.
A cela laiſſez-moi, de grace,
Dire un mot qui vous ſatisfaſſe.
Je vois à votre autorité,
Une nouvelle parité,
Dont la réponſe m'embaraſſe.
Un jour, j'aperçûs dans la place
Des enfans en proceſſion,
Ils portoient au bout d'un bâton
La Bulle en guiſe de banniere;
Et tous chantoient en leur maniere:
Conſtitus . . us . . us . . uſi . . on . .
Ungeni . . tongenit . . on . . on . . .
Faut-il que comme eux: tout le diſe,
Car ils repreſentoient l'Egliſe,
Et ce n'étoient plus des Oiſons,
C'étoit-là, ſelon vos raiſons . .
La Prédication commune.
Toutes leurs voix n'en faiſoient qu'une;
Et pour vous ce concert ſuffit:
Votre monde Chrétien n'en dit

(a) M. de Soiſſons adopte ici les paroles de l'ancié Evêque de Fréjus. *Le monde aſſuré que Jeſus-C. nous a laiſſé pour nous conduire, c'eſt ſon Egliſe, & elle n'eſt autre que ſon Chef viſible marchant à la tête du Corps des Paſteurs.* Cette définitiõ lui plaît infiniment: Ce n'eſt pourtant pas celle de nos Catechiſmes. Au reſte nous avõions avec le P. Queſnel que ſi cette Egliſe ou le Corps des Paſteurs qui la repreſentent, avoit canoniquemẽt acceptẽ la Conſtitutiõ nous ne reſiſterions point à leur autorité: mais nous ſommes bien loin de là.

Pas plus que mes petits Evêques.
Que s'ils celébroient les Obſéques
De Dame Conſtitution,
Je n'en ſais rien : Mais tout eſt bon,
Pourvû ſeulement qu'on le nomme,
C'eſt toujours parler comme Rome ;
Et cet accord eſt déciſif,
La maniere, ni le motif, (a)
Ne ſert de rien. Sans connoiſſance,
Sans examen, ſans qu'on y penſe,
Sans ſavoir comment ni pourquoi,
On fait un article de foi.
Toutes les loix qu'on vous impoſe,
Et ces regles qu'on vous propoſe,
A ſuivre dans vos jugemens,
Sont des tardifs raiſonnemens,
Et des chicannes d'indociles, (b)
Ces regles ſont pour les Conciles :
Mais les Evêques ſeparez,
De leur fait ſont plus aſſurez
Par eux doit s'opérer ſans ceſſe
Le miracle de la ſageſſe,
Et du pouvoir de Jeſus-Chriſt, (c)

(a) C'eſt le principe de M. de Soiſſons : Il ne veut ni examen, ni connoiſſance ; il ſuffit que les Evêques ſignent par quelque principe que ce ſoit ; & dans la perſuaſion même qu'il ne leur eſt pas permis d'examiner, pag. 112. Il inſinuë ſeulement que ceux qui n'examinent point peuvent ſe convaincre qu'un decret du Pape eſt bon par la comparaiſon de ſa forme avec d'autres decrets ; comme on juge qu'une action de la compagnie des Indes eſt bonne quand elle a tous ſes timbres, pag. 103.

(b) III. Av. pag. 94. I. Condition que les Evêques examinent avant d'accepter, &c. *Qui ne voit d'abord que ce ſont ici des chicannes forgées à plaiſir par l'indocilité.*

(c) Ce miracle conſiſte ſelon le Prélat en ce que les Evêques ſont toûjours infaillibles par quelques motifs qu'ils ſignent une déciſion, même par des motifs qui excluent l'examen & la connoiſſance ; à ce compte là les ſignatures

de Seleucie & de Rimini ſont encore aujourd'hui la regle de notre foi. pag. 108.

Là tend votre troiſiéme écrit.
N'en parlons plus. Je me propoſe
De vous conter le reſte en proſe.
Adieu: nous nous retrouverons.
Sui-moi, ma Muſe, & reſpirons.

XI. ENLUMINURE

La priſon, c'eſt la Baſtille, & cette figure nous rapelle que la Conſtitution ne doit ſes progrès qu'à la violence.

QUe vois-je ici? Ces tours affreuſes,
Où par des Lettres (a) *rigoureuſes,*
Le zele de la verité
Gemit de ſa captivité.
L'erreur par cette violence,
A crû tout réduire au ſilence,
Et n'opoſer à nos raiſons,
Que des exils & des priſons:
Mais ſa malice eſt confonduë,
La liberté nous eſt renduë.
Sortez illuſtres Confeſſeurs,
Sortez genereux defenſeurs
Des traditions de nos Peres.
Venez vous rejoindre à vos freres;

(a) Lettres de cachet.

Et tous enſemble offrons des vœux
Au Dieu dont la main romp les nœuds
Des chaines qu'une troupe fiere
Préparoit à la France entiere : (a)
Par ſa puiſſance un Roi pieux
Servoit ce corps ambitieux
Lorſqu'il croïoit ſervir l'Egliſe
Triſte erreur, funeſte mépriſe !
Le plus ſouvent ſans le ſavoir,
Il oprima par ſon pouvoir,
On fit trembler par ſes menaces
Ceux qu'il eut comblez de ſes graces.
Tel eſt, ô Roi ! votre deſtin,
Tel jadis le grand Conſtantin
Plein du zele le plus ſincere,
Se fit, *dit Sulpice-Severe,*
Un devoir de réligion,
Déxercer la perſécution. (b)
Il le ſentit : mais ſa droiture (c)
Découvrit trop tard l'impoſture ;
Et la mort qui ſuivit de près,
Prevint le fruit de ſes regrets.
Loüis eſt moins heureux encore,
Un ſecret ſouci le devore ;
Son bon cœur a ſçû s'allarmer ; (d)
Il craint tout : mais pour le calmer
Tout le ſeduit, & le parjure
Vient au ſecours de l'impoſture,
Il meurt enfin dans ſon erreur,
Et ſur la foi de l'impoſteur

(a) Par un marché fait entre les Jeſuites & le Pape, il devoit leur livrer toute l'ancienne doctrine de l'Egliſe pour les libertez de celle de France. C'étoit un nouveau concordat où chacun donnoit ce qui n'étoit pas à lui.

(b) Dum ſibi religionis officium videtur implere, vim perſecutionis exercuit. *Hiſt. Sac. Lib.* 2.

(c) Conſtantin donna ſes ordres en mourant pour le rapel de S. Athanaſe qu'il avoit relegué à Treves: mais il ne fût rapellé que par ſes fils.

(d) Loüis XIV. eut à la

mort beaucoup d'inquietudes sur les violences qu'il avoit exercées pour faire recevoir la Constitution. Il vouloit voir le Cardinal de Noailles : mais le Pere le Tellier & le Cardinal de Rohan l'en detournerent & se rendirent officieusement ses garants auprès de Dieu.

Qui pour lui se fait anatême,
Il va subir l'arrêt suprême :
Quels garants à ce Tribunal,
Qu'un Jesuite, & qu'un Cardinal ;
Dieu vengeur de la perfidie,
Reçûtes-vous la garantie.
Que je les pleins au dernier jour !
S'ils n'ont des garants à leur tour,
Dont le credit plus efficace
Les sauve de votre disgrace :
Où les trouver ? Mais quelque sort
Qui les attende après la mort.
Quel préjugé contre la Bulle,
Que le Prince le plus credule
Ait enfin pû s'en allarmer :
Ses seducteurs surent l'armer
Contre la plus pure innocence :
On abusa de sa puissance
Pour renverser les plus saints lieux (a)
Rien ne lui pût ouvrir les yeux,
Sur l'imposture la plus noire,
Il fut capable de tout croire (b)
Et sur des préjugés constans,
On le vit pendant soixante ans
Combattre contre une chimere. (c)
Il fit tout ce que lui fit faire
L'orgueilleuse societé,

(a) La dispersion des Religieuses de Port Royal & la destruction de leur maison.

(b) Les Lettres supposées que le P. Tellier lui rendoit au nom des Evêques contre le Cardinal de Noailles. Cette imposture fut découverte par la lettre de l'Abbé Bochart.

(c) Il persecuta pendant plus de 60. ans le fantôme du Jansenisme.

Pour établir l'impieté
De ſa pelagienne école.
La Bulle vint ſur ſa parole, (a)
Et pour la faire recevoir,
Il engagea tout ſon pouvoir:
Il en fit trop, ce fut ſa peine;
Et malgré la promeſſe vaine
Qui parût calmer les remords;
C'eſt un temoin d'entre les morts:
Qui dépoſe à jamais contre elle,
Ce ſera la honte éternelle
De ce Decrèt antichrêtien,
De n'avoir trouvé de ſoutien
Que dans la ſeule violence.
Ce préjugé dans la balance,
Doit peſer ſeul mille raiſons.
Suprimons-les. Et nous taiſons.

[a] Le Roi avoit écrit au Pape pour ſolliciter la Bulle, & s'étoit engagé à la faire recevoir.

XII. ENLUMINURE.

Le Puits de Democrite, ou la verité cachée dans le Corps Doctrine.

Reprens, Muſe une ardeur nouvelle,
Un nouveau travail nous rapelle.
C'eſt dans ce puits qu'on a jetté
L'irrevocable verité.
L'infatigable Démocrite, (a)
Pour l'en tirer en vain s'irrite;
Ce maudit puits eſt ſi profond,
Qu'on ne peut en trouver le fond
A ce diſcours chacun devine
Qu'il s'agit du Corps de Doctrine.
Voici donc ce projet ſi beau,
Cette gloſe d'un gout nouveau,
D'autant plus ſûre de nous plaire
Qu'elle eſt au texte plus contraire.
Liſons: Mais en viendrai-je à bout?
J'ai ſû, jadis, lire par tout,
J'ay déchiffré plus d'un Grimoire,
Pour ceci, c'eſt une autre hiſtoire,
D'abord, c'eſt une verité (b)
Dont il ne fut jamais douté,
Qu'on me débite avec emphaſe,
Le Docteur comme en plaine raſe,
Marche au large, & s'étend au loin;

Il

[a] Democrite étoit un de ces Philoſophes qui doutoient de tout parce qu'il croioit que nos connoiſſances n'avoient aucun principe de certitude, & c'étoit à ce ſujet qu'il diſoit que la verité avoit été jettée dans un puits d'où perſonne ne pouvoit la retirer.

[b] Ce ſont les premieres paroles du corps de doctrine. Le caractere

Ce que perſonne ne conteſte :
Mais plus reſervé ſur le reſte ;
Il n'oſe preſque l'avancer,
On voit bien qu'il craint de paſſer
Les bornes que preſcrit la Bulle.
Il enveloppe, il diſſimule,
Il obſcurcit les veritez,
Il y mêle des fauſſetez, (a)
Et la Doctrine la plus pure
Entre ſes mains ſe défigure,
Juſqu'à reſſembler à l'erreur,
Avec une égale faveur,
L'une & l'autre ſe voit traitée,
L'une eſt de l'autre ſupportée,
C'eſt un vrai traité d'union,
Il reduit à l'opinion
Le dogme que la foi revele.
Il met l'opinion nouvelle
A coté du Dogme de foi.
Par-tout il ſe fait une loi
De forger quelque erreur cornuë,
Que la Bulle a, dit-il, en vûë.
Alors contant de ſon ſuccès,
A ce titre il fait le procez,
Et nous dicte l'arrêt d'un homme
Qu'il ne déſigne, ni ne nomme.
Ainſi met-il en ſûreté
L'innocence & la verité.
Or que penſer de ſon ouvrage ?
S'il ne falloit que mon ſuffrage,

de cet ouvrage eſt de s'étendre beaucoup ſur les verités dont on ne doute point, & quelquesfois il les explique aſſez clairement: mais ſur les points conteſtez il brouille tout, afin de pouvoir condamner dans les propoſitions du Pere Queſnel, les mêmes principes qu'il vient d'établir. On le cite ici tel qu'il eſt dans le Mandement de M. le Cardinal de Noail.

(a) Ceux qui ont lû le corps de Doctrine reconnoîtront ici les traits que l'auteur a voulu marquer il étoit impoſſible d'en indiquer les endroits ſur une ſi petite marge.

Je vous aurois dit sans façon
Que c'est l'ouvrage d'un fripon.
Mais il ne faut pas qu'il se plaigne
Que j'ai mal pris ce qu'il enseigne,
Ni qu'on le juge sur ma foi.
Voïons : s'agit-il de la Loi ?
Elle étoit, dit-il, impuissante ; (a)
Ainsi l'a crû la foi naissante,
Ainsi le croit-elle à present.
La Loi donc sous son joug pesant,
Laissoit l'homme à son impuissance :
C'est une fausse consequence,
Dit le nouveau Commentateur.
Il va plus loin : C'est une erreur, (b)
Erreur d'une datte nouvelle.
(Car c'est lui qui nous la revele,
Et qui nous dit obligeamment
Que c'est ce qu'à proscrit Clement.)
Le voici : Sur tout prenez-garde
Que son decret ne vous regarde ;
Si vous vous mettiés dans l'esprit
Que la grace avant Jesus-Christ,
Ne fût à nul homme donnée ;
Ce seroit l'erreur *condamnée :*
Mais qui l'a crû ? mais qui l'a dit ?
On ne le dit pas. Il suffit
Que c'est ce que Clement condamne,
C'est la miserable chicanne,
Qui fait confondre indignement
L'esprit du double Testament

(a) Pag. 14. *Elle ne donnoit point par elle même la grace & la force d'accomplir ce qu'elle commandoit.* De ce principe on conclud fort bien que la Loi laissoit l'homme *à son impuissance* ; Puis que l'homme ne peut rien sans la grace, qu'elle ne donnoit point, c'est une expression consacrée chez les Theologiens. Cependant on ajoûte ici qu'il n'est pas vrai que les Juifs fussent dans l'impuissance, ce qui est établir la grace generale donnée avec la Loi dont on vient d'établir *la sterilité*, comme une de ses differences d'avec la loi nouvelle.

(b) pag. 17.

Pour flater la troupe d'Ignace,
Elle en conclura que la grace,
De garder les Commandemens,
Etoit commune à tous les tems. (a)
Paſſons : Que dit-il ſur l'Egliſe ?
Il cherche, il tourne, il ſubtiliſe,
Il nous peint ſes états divers,
Au Ciel, ſur la Terre, aux Enfers !
Mais où tend tout le verbiage ?
A nous prouver que le langage
Du St. Apôtre eſt criminel ;
Il eſt complice de Queſnel,
Tous deux ont fait le même crime ;
Ils n'ont pas ſuivi la maxime
Que l'Auteur établit ici : (b)
Mais lui-même il s'y trompe auſſi ;
Et peu maître de ſa matiere,
Il applique à l'Egliſe entiere
Ce qui ne convient qu'à ſes Saints.
C'eſt qu'il convient à ſes deſſeins
De tout broüiller, de contredire,
Ce que lui-même il vient d'écrire,
Selon lui. c'eſt un point de foi,
Que je puis voir lorſque je vois,

C'eſt une erreur, &c. c'eſt ce que la Bulle condamne d'enſeigner que la grace n'a point été communiquée aux hommes avant Jeſus Chriſt. La Bulle condamne des erreurs nouvellement inventées : mais l'invention de celle-ci eſt aſſurément plus nouvelle que la Bulle même.

(a) *Si c'eſt une erreur d'enſeigner qu'excepté un petit nombre Dieu a laiſſé tous les autres Juifs ſans le ſecours de la grace : On en conclura tres naturellement que la Grace étoit donnée à tous les Juifs, & qu'il n'eſt pas vrai que ſous le grace étoit moins repanduë que ſous le ſecond* : Corps de Doctrine decide l'un & l'autre, I. *Teſtament la*: Cependant le *pag.* 17.

(b) Voici la maxime. *C'eſt mal définir l'Egliſe de l'appeller ſimplement l'aſſemblée des predeſtinez, &c.* A ce compte S. Paul définit ſouvent tres mal l'Egliſe : mais l'Auteur du Corps de Doctrine pêche bien-tôt contre ſa propre regle. Il applique à l'Egliſe ſans diſtinction ce que S. Auguſtin

dit sur le Pseaume 91. *Que sa vieillesse brillera par l'éclat des bonnes œuvres.* Cequi ne convient qu'à l'Eglise des Saints.

L'Eglise visible est visible, (a)
N'est-ce pas un Dogme risible?
Et celle qui ne se voit pas,
Est elle visible? Autre cas,
A proposer au nouveau maître:
Que fait-on Il le croit peut-être;
Peut-être aussi que les démons
Ont selon ses décisions
Le Christ pour Chef, & Dieu pour Pere:
De ses paroles je l'infere: (b)
Mais ce n'est point là son Esprit;
N'ajoûtons rien à son écrit.
Il ne le dit pas, on voit même,
Qu'il détesteroit ce blasphême,
S'il osoit s'expliquer tout haut.
Pour s'unir, dit-il, comme il faut;

(a) On soutient qu'il y a dans le monde une societé toûjours reconnoissable où la vraie foi se perpetue sans interruption: mais ce dogme ne peut être plus mal exprimé qu'il l'est dans le Corps de doctrine. *Il est de foi* dit on, *que l'Eglise est une societé visible.* Cela veut dire que la societé visible qu'on appelle l'Eglise, est visible, d'ailleurs il y a quelque chose qui ne se voit pas, qu'on appelle aussi l'Eglise. C'est le Corps des Elûs. Il n'est donc pas de foi que l'Eglise sans distinction soit une societé visible.

(b) pag. 20. *Les méchans, en qualité de fideles ont interieurement Jesus-Christ pour Chef.* On pouvoit en dire autant des demons; car ils croient: mais joignons ceci avec cequi suit. *L'Eglise cesseroit d'être le Corps de Jesus-Christ, si elle n'avoit pas des membres vivans, & si la charité étoit generallement éteinte dans tous ceux qui la composent.* Or cequi est vrai du tout est vrai de ses parties: donc ceux en qui la charité est éteinte cessent d'être mêmbres de J. Christ, cependant le contraire est un *dogme constant*, selon le Corps de Doctrine; la seule exposition de ce dogme fait fremir.

A Jesus-Christ, une foi morte
N'est pas une chaîne assez forte :
L'Eglise avec tous membres morts
Dès là ne seroit plus son corps,
Et ne lui seroit pas unie,
Comme elle le doit, sans la vie
Qu'elle reçoit de son esprit.
Courage, allons, c'est fort bien dit :
Donc si cet esprit ne m'anime,
Si, mort pour Dieu, je vis au crime,
Je ne lui serai plus uni.
Or le contraire est défini :
Me dites vous, daignez m'aprendre
En quel lieu, pour ne pas l'entendre,
Je fuirai : mais voici le fin.
C'est que Clément pour Augustin
Fut rempli d'un respect sincere.
Ici la preuve est nécessaire ;
Car le fait est un peu douteux :
Mais on vous la met sous les yeux,
Lisez : elle n'est pas nouvelle,
C'est certain Bref contre un Libelle,
Sous le nom du Docteur Launoi. (a)
Fort bien : mais de grace, pourquoi
Puisqu'il nous falloit une preuve,
Ne pas nous la donner plus neuve,
Pourquoi pas l'Unigenitus ?
C'eût été le plus sûr abus,
Comment ? on eût pu s'y méprendre,
Il valoit bien mieux nous apprendre.

(a) pag. 23. *N. S. P. le Pape Clement XI. a fait connoître par son Bref contre le Libelle attribué au Docteur Launoi, qu'il étoit bien éloigné de s'écarter du ressentiment de ses predecesseurs sur la Doctrine de S. Augustin.* La bonne foi demandoit qu'on ajoûtât : & par sa Bulle *Unigenitus il a démenti* tout ce qu'il avoit dit dans ce Bref : mais chercher de la bonne foi dans le Corps de Doctrine, c'est vouloir cueillir des raisins sur les épines & des figues sur les ronces. *Matt. 7. v. 16.*

(a) pag. 23. *L'Ecriture & la Tradition nous apprennent que Dieu veut que tous les hommes soient sauvez.* On voit ici dans la mauvaise foi de l'Auteur une impudence qui revolte. L'Ecriture dit que *Dieu veut que tous les hommes soient sauvez* ; mais depuis l'hérésie de Pélage, S. Aug. & ceux qui l'ont suivi ont donné à ces paroles des sens très éloignez de celui qu'elles presentent & n'ont point reconnu en Dieu de volonté réelle de sauver tous les hommes. En un mot depuis les disputes sur la grace, ce passage n'est mis en principe que par les Pelagiens & les Molinistes ; chez les autres, comme chez S. Thomas &c, c'est une objection. I. p. 4. 19. a. b. La mauvaise foi est plus insigne encore dans le sens que l'Auteur donne aux paroles de S. Paul : *Qui est Salvator omnium maxime fidelium*, où il ne s'agit nullemẽt du salut éternel : mais de la cõservatiõ.

Qu'écriture & tradition (a)
Nous dit (*notez l'expression*)
Que Dieu veut sauver tous les hommes ;
Pauvres stupides que nous sommes !
Pour resoudre une objection,
Que n'avons nous l'invention
De la poser comme un principe ;
Par cette ruse on la dissipe,
Car s'avise-t'on d'attaquer
Un principe ? C'est se moquer.
Dieu veut donc sauver tous les hommes,
Et moi gagner de grosses sommes :
Mais quoi qu'en dise notre foi,
Nous ne sçaurions ni lui ni moi.
Eh quoi ! Dieu ne peut-il pas faire
Tout ce qu'il veut ! C'est un mystere ;
Et difficile à concevoir :
Ayez ici des yeux pour voir,
Et des oreilles pour entendre ;
Notre Docteur va vous aprendre
La trinité des volontez. (b)

(b) C'est pour la premiere fois qu'on admet dans une exposition de la foi de l'Eglise trois sortes de volontez en Dieu sur le salut des hommes : mais il falloit bien qu'un écrit *tombé du Ciel* nous revelat quelque nouvel article de foi.

Dieu veut .. un peu .... beaucoup.
comptez,
Voila trois volontez, dont l'une,
Eſt une volonté commune,
De tout ſauver, ſans ſauver rien.
Par la ſeconde il voudroit bien
Sauver au moins chaque fidéle:
Par la troiſiéme plus formelle,
Il veut, & ſauve les Elus.
Dieu donc, ne vous y trompez plus,
Ne peut que de trois choſes l'une. (a)
La conſequence eſt importune:
Mais elle eſt claire Auſſi l'Auteur
Nous dit-il que c'eſt une erreur (b)
Que ſa volonté ſouveraine
De ſon fait, ſoit toujours certaine,
Et qu'il eſt faux que tout ſouhait
De Jeſus-Chriſt ait ſon effet.
Tel eſt le nouvel Evangile.
L'ancien n'étoit pas ſi fertile,
En ſubtiles diſtinctions.
Simples dans ſes expreſſions,
Il nous dit du Fils & du Pere,
Que l'un fait tout ce qu'il veut faire, (c)
Que l'autre eſt toûjours écouté: (d)
Mais c'eſt trop de ſimplicité.
J'ai crû qu'en parlant de la grace,
On alloit marcher ſur la trace

(a) pag. 23. *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvez.... ibid. Dieu veut plus particuliérement le ſalut des Fideles.* pag. 24. *Dieu veut d'une volonté très ſpeciale & abſolue le ſalut des Elus & ces derniers ſeuls ſont ſauvez.* Cela s'apelle *pouvoir que de trois choſes l'une*

(b) Pag. 24. *C'eſt une erreur d'atribuer à toûte ſorte de volontez de Dieu & à tous les déſirs de J. C. un effet & un accompliſſement infaillible.* C'eſt l'erreur de toute l'Ecriture & du 1 article de notre Symbole qui confeſſe un Dieu Tout-puiſſant.

(c) Omnia quæcũque voluit fecit.

(d) Sciebam quia ſemper me audit. *Joan.* 11. v. 24.

D'Auguſtin qu'on avoit loüé : (a)
Mais ce n'étoit qu'un jeu joüé,
Pour faire avaler la pilule ;
L'Auteur qui veut ſuivre la Bulle,
Doit aux Peres tourner le dos.
Au fond, c'étoient de vrais lourdauts.
Vive un Auteur plein de ſoupleſſe,
Qui ſait adoucir ce qui bleſſe,
Dans la trop dure verité.
Quand un Moliniſte entêté
Viendra vous ſoutenir en face,
Qu'à tout Pecheur Dieu doit ſa grace ;
Et qu'il ne peut la refuſer.
Croïez vous le deſabuſer,
En lui diſant que le contraire
Eſt une verité très claire,
Et que c'eſt même un point de foi. (b)
C'eſt trop avancer, croïez-moi.
On ne voudra pas vous entendre :
Mais reduiſez-vous à prétendre
Que c'eſt une indiſcretion
De condamner l'opinion
Des Savans de certaine claſſe :
N'accordez donc pas que la grace
Se donne à chaque inſtant précis,
Aux aveugles aux endurcis,

(a) Il ne convenoit pas de nommer les Peres dans un Corps de Doctrine qui n'eſt qu'un ſimple expoſé de la foi mais le comble du ridicule eſt de loüer Saint Auguſtin dans un écrit qui condamne partout ſa doctrine.

(b) St. Auguſtin met entre les articles de notre foi, *que la grace n'eſt pas donnée à tous* : mais ici on nous dit, pag. 27, *que ce ſeroit une temerité de traiter d'erreur l'opinion de pluſieurs Theologiens qui enſeignent que la grace ſuffiſante n'eſt pas donnée aux aveugles & aux endurcis, & qui ne croient pas qu'elle ſoit accordée à tous les infideles* : cela veut dire que ce ſeroit une temerité de dire qu'un article de foi eſt une erreur. La qualification eſt un peu plus douce que celle de la Bulle.

Ni même à tous les infidéles :
On vous passe ces bagatelles,
Accordez moins si vous voulez,
Soutenez que ces aveuglez
Dans leurs excès abominables, (a)
Sont pour le moins un peu coupables,
Quoique privez de tous secours.
Passe encor ; pourvû que toûjours,
La grace actuelle & suffisante
Soit à tout Juste si présente,
Qu'elle lui donne un plein pouvoir
D'être constant dans son devoir.
Sans elle, écoutez ce blasphême,
Il pouroit accuser Dieu même
D'être cause de son péché. (b)
Le Juste est donc toûjours touché
De quelque grace prevenante ?
Oüi. Quoi ! sans même qu'il le sente ?
Car quelquefois il ne sent rien.
N'importe, il doit sentir : Fort-bien.
Selon votre Théologie,
Que ce soit miracle ou magie,
Il faut que je croïe en tout cas
Que je sens quand je ne sens pas, (c)
Sur un point de cette importance.

[a] *Il seroit encore plus téméraire de dire que les aveugles & les endurcis ne pêchent pas :* & par la raison des contraires on peut dire sans temerité que ceux qui firent mourir J. C. ne furent pas sans peché. Cela est bien consolant.

(b) C'est une étrange Theologie que celle qui enseigne que la grace est necessaire pour pécher, & c'est celle du Corps de Doctrine, pag. 27. à ce prix-là les pechés d'ignorance, de surprise, d'oubli, &c. ne sont plus de pechés.

(d) *La grace est toûjours si presente aux justes qui tombent qu'ils ne tombent que par leur faute :* Il n'est point de Juste qui ne sente que cette décision est contraire à son experience : mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il insinuë qu'ils ne tomberoient point par leur faute, si la grace ne leur étoit presente, ce qui est l'impieté même.

Captivons notre intelligence, (a)
Entrons dans les hautes raiſons
De ce myſtere *& nous taiſons :*
Mais qui le pouroit ſur la grace,
Quand de toute ſon efficace,
On ne lui laiſſe que le nom ? (b)
Dans un équivoque jargon ;
On nous dit qu'elle eſt neceſſaire,
Pour chaque bien qui s'offre à faire ?
Mais dans celui qui fait le bien,
Que fait-elle enfin ? Tout, ou rien ?
Pair ou non, choiſiſſez, qu'importe
Que l'un prêche une grace forte,
L'autre une foible ? Il eſt certain
Que Molina comme Auguſtin,
A ſon école dans l'Egliſe.

(a) pag. 30.

(b) C'eſt ne conſerver à la grace efficace que ſon nom que de mettre enqueſtion ſi elle eſt efficace par elle même, ou ſeulement par la determination de la volonté de l'homme. Car cette grace efficace dont *le Dogme eſt conſtant dans l'Egliſe*, eſt celle dont S. Proſp. dit, *Carm. de ingratis.* cap. 13. *Ipſa ſuum conſummat opus.* C'eſt-à-dire qu'elle eſt efficace par elle même. Cependant, c'eſt-là ce que le Corps de Doctrine appelle un ſentiment de l'école de S. Thomas. Ses gradations là deſſus ſont merveilleuſes. pag. 27. C'eſt un dogme conſtant dans l'Egliſe qu'il y a des graces efficaces, pag. 28. *C'eſt un ſentiment conforme à l'Ecriture & à la Tradition, & ſoutenu par les écoles Catholiques* [*mais non pas un Dogme conſtant*] *que l'on ne fait aucune action de la pieté Chrêtienne ſans le ſecours de la grace efficace* : mais enſeigner que cette grace eſt efficace par elle même, ce n'eſt plus qu'un *ſentiment de l'école de S. Thomas ;* galimatias, contradictions, abſurdités, artifice indigne, inſigne friponnerie pour favoriſer une opinion contraire *au Dogme conſtant de l'Egliſe, à l'Ecriture, à la Tradition, à toutes les écoles Catholiques*, & pour reduire au contraire à un terme vuide de ſens ce qu'on reconnoit comme un Dogme conſtant dans l'Egliſe.

Tant-pis pour qui s'en formalise,
Molina même en plus d'un cas,
Sur Augustin prendra le pas.
Quelqu'honneur qu'à ce Pere on fasse,
Il s'énonce mal sur la grace,
Encor pis sur la liberté,
On peut pourtant en sûreté
Le lire, & penser ce qu'il pense: (a)
Mais il faut beaucoup de prudence,
Quand on veut parler comme lui,
On ne le peut guere aujourd'hui,
Sans s'atirer une querelle.
Souvent son texte renouvelle
Certains vieux Dogmes surannés
Que le S. Siége a condamnés
Par de très prudentes censures,
Ainsi prenez quelques mesures,
Et dites que votre dessein,
Quand vous parlez comme Augustin,
N'est pas d'exprimer sa pensée. (d)
Sur une régle si sensée,
Vous pouvez même en sureté
Parler comme la vérité, (b)
Sans crainte de dire un mensonge;
Est-ce que je rêve? est-ce un songe?
Ai-je bien lû? quoi la pudeur
Jusqu'à ce point manque à l'Auteur.

(a) *S. Augustin, sur les matieres de la grace, est regardé comme le Docteur de l'Eglise; on ne peut sans peril s'écarter de sa doctrine. pag 28.* Cependant on va voir qu'il ne faut point parler comme lui sur cette matiere.

(b) Ibid. *Pour prevenir les abus que l'on pourroit faire de la doctrine & des expressions de St. Augustin? il est important d'observer que c'est mal s'énoncer sur la grace que d'attribuer à la grace de J. C. en general, ce qui ne convient qu'à la grace speciale.* Il s'ensuit de là que S. Augustin s'est toujours mal exprimé, car il n'a jamais reconnu deux especes de grace de J. C.

(c) C'est une grande grace que le Corps de doctrine nous fait ici de nous permettre, apres certaines pré-

Ce n'eſt pas tout : plus on avance,
Plus on lui trouve d'impudence,
Sur l'article des trois vertus,
Louche, obſcure, ambigu, confus;
Il dit plus ou moins qu'il ne ſemble,
Dans un même point il raſſemble
Le vrai, l'équivoque & le faux,
Qui peut conter tous ſes défauts?
La Foi dans ſa nouvelle idée,
De quelque grace eſt précedée : (a)
Mais toute grace avant la Foi,
N'eſt d'aucun mérite pour moi,
Quoique je n'y ſois point rebelle,
Cependant quand je ſuis fidéle,
Ma Foi par ſon commencement;
Merite ſon accroiſſement.
Accordez ces Dogmes bizares :
Voici des traits encor plus rares,
Et de riches diſtinctions.
La Foi ſelon vos notions,
Quand elle opere eſt operante,
Non. C'eſt une foi differente : (b)
Ici tout perd ſa verité,
L'eſperance eſt ſans charité,
Comme la foi ſans eſperance,

cautiós de parler comme Jeſus-Chriſt, & une grande conſolation de nous aſſurer que nous le pouvons *ſans crainte de bleſſer la Foi Catholique*, pag. 72.

[a] Pour montrer ici le faux du Corps de Doctrine, il ne faut qu'en rejoindre les pensées, pag. 56 *C'eſt une erreur d'avancer que la foi eſt la premiere de toutes les graces. C'eſt par la foi que tous les mérites commencent. Il eſt certain que l'homme par la grace merite l'accroiſſement de la grace.* Retorquons : toute grace eſt pour nous une ſource de mérites. C'eſt par la Foi que tous les merites commencent : donc c'eſt une erreur d'avancer que la Foi n'eſt pas la premiere de toutes les graces.

[b] pag. 37. *La Foi qui juſtifie doit avoir 3 caracteres, le 1. doit être une Foi en Jeſus-Chriſt. Le 2. une Foi qui opere. Le 3.*

Tout

une Foi operante. La diſtinction eſt ſans fondement : mais elle n'eſt pas ſans deſſein ; on veut inſinuer contre l'expreſſion de l'Ecriture & des Peres, que la Foi opere autrement que par la charité. En effet on ajoute, pag. 38. *que la Foi & l'Eſperance peuvent agir ſans elle.*

Tout eſt réduit à l'aparence,
La charité priſe en deux ſens,
Tantôt dehors, tantôt dedans ;
Pour la bonne œuvre eſt neceſſaire :
Mais ſans elle on peut bien la faire, (a)
La crainte de l'Enfer en ſoi
Eſt bonne : devinez pourquoi ?
Vous n'y pourez jamais atteindre,
C'eſt que quoi qu'on aime on peut craindre
Un Dieu juſte prompt à s'armer,
Et que quand on craint ſans aimer,
C'eſt par hazard, ne vous déplaiſe.
Ainſi la crainte n'eſt mauvaiſe
Que par hazard. Qu'en dites-vous ? (b)
Nos Prélats ne ſont-il pas fous
D'aprouver de telles chimeres ?
Quant à ces regles ſi ſéveres
Qu'on obſervoit dans le vieux tems,
Pour éprouver les pénitens,

(a) Pag. 40. *On ne ſçauroit douter de la neceſſité de la charité pour faire des actes meritoires du ſalut ; Mais ſans cette vertu on ne laiſſe pas de faire des actions veritablement chrêtiennes. Il eſt vrai que pour être telles il eſt neceſſaire qu'elles ſoient rapportées à Dieu.* Ce qui ne ſe fait que par la charité. Accordez cela.

(b) Pag. 43. *Si la crainte ſervile eſt bonne ; on ne peut pas dire la même choſe de la ſervilité : mais cette ſervilité mauvaiſe n'eſt point eſſentielle à la crainte.* Pour comprendre ce galimatias, il faut le reduire à ce raiſonnement : la crainte de l'Enfer eſt bonne quand on aime Dieu ; donc elle eſt bonne auſſi quand on ne l'aime point. Voila une Logique toute nouvelle.

Quel en eſt aujourd'hui l'uſage?
Ce qu'on peut faire de plus ſage,
C'eſt de remontrer aux pécheurs,
Qu'être affranchis de ces rigueurs
Par l'indulgence de l'Egliſe,
(Quoique le rigoriſme en diſe)
C'eſt pour eux un profit tout clair, (a)
L'Auteur ne le dit pas en l'air,
Car enfin, l'Egliſe enſeignante, (b)
De ſes maximes eſt garante?
L'Egliſe enſeignante! Ce nom
M'eſt nouveau, de qui parle-ton?
Ecoutez; La choſe eſt plaiſante,
Qu'eſt-ce que l'Egliſe enſeignante?
C'eſt celle qui n'enſeigne pas.
Ce ſont en un mot les Prélats,
Peuple plus muet que la carpe,
Gens dont la langue eſt en écharpe.
Certes s'ils ſont les enſeignans,
Les quinze-vingt ſont les voïans.
Finiſſons par ce trait riſible;
Pourquoi par un travail penible,
Nous laſſer ſans utilité?
Chercher ici la vérité,
C'eſt un peché contre nature:
Ne diſons rien de l'Ecriture,
Des ſouffrances & du ſerment,
Si ce n'eſt que communément (c)
Dieu rend aſſez juſtice à l'homme:
Mais que ſouvent il nous aſſomme,

(a) Pag. 43 *Il eſt très utile de repreſenter aux pécheurs l'ancienne ſévérité de l'Egliſe, pour les animer à profiter de l'indulgence dont elle uſe à preſent.*

(b) Les premiers Paſteurs ſont l'Egliſe enſeignante, pag. 49.

(c) Pag. 59 *Communément Dieu ne fait ſouffrir que ceux qui ont merité d'être punis.* Celaveut dire que communément Dieu eſt aſſez juſte: car St. Auguſtin enſeigne ſans diſtinction que *ſous un juſte Juge perſonne n'eſt malheureux, s'il n'eſt coupable.*

Seulement pour se divertir.
A ce dernier trait sans mentir,
On diroit que l'Auteur blasphéme:
Mais ne le jugez pas lui-même
Sur l'exposé de son écrit:
Car il respecte Jesus-Christ. (a)

(a) L'Auteur du Corps de Doctrine, pressé par quelqu'un qui lui faisoit voir que la premiere proposition condamnée n'étoit que l'expression de J. C. qui dit *que sans lui nous ne pouvons rien faire*, s'écria, ah! Monsieur, nous respectons J. C. Il est bon d'en être averti quand on lit son ouvrage.

XIII. ENLUMINURE.

Les Evêques Réapellans sont placez à douze points du Concile, pour marquer qu'à la fin du Jeu le grand nombre sera pour eux, comme il étoit au commencement pour les Acceptans.

Que je les respecte ces hommes,
Pour qui, dans le siecle où nous sommes,
La verité seule a du prix! (b)
Ils n'ont montré que du mépris
Pour la faveur & les disgraces.
Les promesses ni les menaces
N'ont point eû sur eux de pouvoir.
Soumis aux Loix de leur devoir,
Et toûjours constans à les suivre,
Soit qu'il faille mourir ou vivre,
Tout leur paroit indifferent. (c)

(b) On s'est reduit à ne dire que peu des Evêques Appellans parce qu'on en avoit trop à dire.

(c) Mrs. de Mirepoix & de Montpellier ayant été exclus des Etats de Languedoc à cause du refus qu'ils faisoient de recevoir la Constitution. Le premier écrivit à un second qu'il falloit être ferme & jusqu'à la déposition: & celui ci repliqua, *jusqu'à la mort*

Quand pour reſiſter au torrent,
Je vois leur zele & leur courage
Souffrir outrage ſur outrage,
Et s'affermir par les affronts:
Je me rapelle ces grands noms,
Dont nous reverons la memoire.
Noms dont l'Egliſe fait ſa gloire;
Et la Foi ſon plus ferme appui,
Oui, tels ſont pour nous aujourd'hui;
Ces noms qu'on lit dans notre image, (a)
Auſſi dignes de notre hommage,
Et pour nous d'un ſecours égal.
Ils ont par un double ſignal, (b)
Ranimé la Foi de la France
A prendre ſa propre défenſe.
Par eux les ſupots de l'erreur
Se ſont vûs frapez de terreur.
Il les ont fait fremir de rage;
L'Apel enfin fût leur ouvrage;
Et ſous ce mur ils nous ont mis
Hors de priſe à nos ennemis.
Peu touchez de leur multitude;
Nous ſuivons ſans inquietude,
De plus ſûres guides. Ils ſont peu: (c)
Mais le droit & l'ordre du Jeu
Les met dans une grande avance,
Deſormais d'une ſeule chance,
Le Dé peut les conduire au but:
Quand on va trop vite au debut,
Avec le grand nombre on ſe blouze;

(a) On voit au nombre 51 du Jeu d'oye, 4 Evêques repréſentés avec ſes noms. *Mirepoix, Montpellier, Senez & Boulogne.*

(b) Ces quatre Evêques apellerent les premiers & ont renouvellé leur Apel depuis l'accommodement.

(c) Les Evêques reappellans & ceux qui leur ſont unis pouſoient faire à ceux qui leur reprochent leur petit nombre la reponſe de Lib. à Cõſtance qui lui demandoit pour combien il ſe contoit dans le monde. *Prenés que je ſois ſeul, la cauſe de la foi n'en eſt pas plus foible. Car autre fois il n'y eut que*

trois jeunes hommes qui refuſerent d'obéir aux ordres de Nabuchodonoſor. Concil. tom. 2. pag. 778.

Malheur à celui qui fait donne. (a)
Il ne trouve plus ſous ſes pas
Que précipices qu'embarras ;
Dont-il ſe dégage avec peine ;
Mais heureux ceux que le Dez mene,
De point en point aux Apellans,
Les douze là ſont excellens.
Plus heureux quand par cinq & quatre, (b)
Au Réapel ils vont rabatre.

(a) Tout ceci fait alluſion aux regles du jeu qu'il faut conſulter.

(b) Quand on fait 5 & 4 en commençant on va ſe placer au nombre 5 où eſt le ſecond Apel.

XIV. ENLUMINURE.

Le ſecond Apel eſt un renouvellement du premier, & une proteſtation de nullité contre l'accommodement

Le voici ce lieu fortuné.
Eh ! De quel droit n'eſt-il donné
Qu'aux ſeuls joüeurs qui réapellent ?
Ce même Acte qu'ils renouvellent
Avoit-il ceſſé d'être bon ?
Quelqu'un peut-il l'annuler ? Non.
Sans donner dans cette mépriſe,
Contre une nouvelle entrepriſe,
On doit faire un éffort nouveau.

Quoi ! Si quelque foible cerveau,
Par le nez ſe laiſſe conduire,
On croira pouvoir tout reduire ;
Et par un indigne traité
Sacrifier la verité,
Au mépris des droits de l'Egliſe ;
Sur une diſpute indéciſe
On previendra ſon jugement ;
Et nous ſur ce renverſement,
Nous nous tairons ? Et notre zele
Seroit à ſoi-même infidéle !
Non, l'Apel étoit juſte en ſoi ;
Les interpretes de la Loi
En ont reconnu la juſtice :
Mais de peur qu'on ne s'aplaudiſſe
D'en avoir annullé l'effet ;
Montrons que tout ce qu'on a fait
N'eſt qu'abus, & que ſur la Bulle
C'eſt en vain que l'on capitule
Par un faux accommodement,
Sur le pourquoi, ſur le comment ;
Raiſonnons, la choſe eſt facile,
Depuis notre Apel au Concile,
Si la Bulle n'eſt pas en ſoi
Moins injurieuſe à la Foi, (a)
Ni moins contraire à ſon langage ;
Se peut-il faire qu'on s'engage
A la recevoir à ce prix ?
Les Acceptans dans leurs écrits,
Ont confeſſé qu'elle cenſure

(a) Voici l'Apel du Cardinal de Noailles : les motifs en étoient faux ou la Bulle eſt mauvaiſe depuis ſon accommodement même qui ne la change point.

Et les Peres & l'Ecriture, (a)
Que les textes proscrits sont vrais,
Qu'on y trouve de sens mauvais,
Que quand on leur fait violence.
Ici je garde le silence :
Les discours y sont superflus.
Qu'aurois-je pû dire de plus
Pour rejetter cette censure ?
Prétend-on qu'en lache parjure,
Et par des sermens insensez,
Je dirai que des sens forcez, (b)
Sont des sens vrais, & que j'accepte
Un décret qu'au fond je rejette.
Si la droiture & l'équité
Peuvent souscrire à ce traité,
Là doit finir notre dispute,
Et le refus qu'on nous impute,
N'est plus qu'un pur entêtement :
Mais quoi ! Si de ce jugement,
La probité se scandalise,
Est-il bien digne de l'Eglise ?
Y voit-on d'ailleurs l'unité, (c)

(a) Le Cardinal de Noailles à montré dans son instruction pastorale que la censure de plusieurs propositions retomboit sur l'Ecriture & sur les Peres, & c'est cette censure qu'il reçoit avec respect & soumission.

(b) Les sens que le Corps de Doctrine donne à la Bulle le sont encore plus forcés que ceux qu'on donne aux propositions condamnées quoiqu'on impute à plusieurs le contraire de ce qu'elles expriment, & ce sont tous les sens qu'on veut que nous recevions comme veritables. Nous avons en vain reclamé la simplicité Chrétienne : mais nous demandons qu'au moins on conserve avec nous le droit des gens, qu'on nous traite en païens & qu'il nous soit permis d'être sinceres.

(c) On voit par l'Instruction pastorale du Cardinal de Noailles & par d'autres ouvrages sans replique, qu'il n'y avoit point d'unanimité dans l'acceptation de la Bulle avant l'accommodement. Il y en a d'autant moins depuis.

que le Corps de Doctrine eſt plus éloigné du vrai ſens de la Bulle, d'ailleurs les explications du Cardinal ne ſont que pour lui ſeul, & tout au plus pour la France, par tout ailleurs on prendra la Bulle à la lettre.

Qui fait toute l'autorité
Des jugemens qu'elle prononce?
Tandis que Rome nous annonce
Que le décret qu'elle a rendû,
[a] On n'a pû s'étendre autant que l'on auroit voulu ſur le Corps de Doctrine; mais ce qu'on en a dit ſuffit pour montrer les faux principes & le ridicule. *Doit être à la lettre entendu.*
Les accommodans l'abandonnent;
Et dans un autre ſens le donnent.
Encor ſi ce ſens étoit bon:
Mais nous avons montré que non;
Et nos preuves ſont ſans replique, (a)
Qu'eſt-il beſoin que je m'explique
Sur le défaut d'autorité
Qui porte en ſoi la nullité?
[b] Le Cardinal de Noailles a montré dans ſon Apel des Lettres *Paſtoralis officii*, que le Pape lui même ne pouvoit plus juger depuis l'Apel de ſa Bulle. *N'a-t'on pas fait une entrepriſe*
Sur les droits ſacrez de l'Egliſe,
Quand on a jugé ſur l'Apel,
Sans le Concile univerſel?
Oüi ſans le Tribunal ſuprême;
Tout autre Juge & Rome même (b)
Etoit un Juge incompetent;
L'avœu de ce point important
Eſt déciſif dans notre affaire.
Comment des Evêques particuliers ont ils donc pû juger non ſur l'Apel: mais contre l'Apel. *Ce qui s'eſt fait, n'a pû ſe faire,*
Que ſi nous venons au comment:
Ciel! quel affreux renverſement,
Je ne vois que Loix violées,
Sans Synodes, ſans aſſemblées,

Sans conference, sans concert,
Rien ne se sert qu'à plat couvert,
On cache tout avec adresse
A ceux que la cause interesse,
Et sans parler d'autres excez,
On juge en un mot le procez,
Sans les Juges & les Parties (a)
De trois pieces mal assorties,
On fait un tout qui se dément, (b)
Et cet informe Jugement
Nous est donné pour légitime.
En verité : C'est un grand crime
De ne nous y soûmettre pas :
Nous étions digne du trépas
Mais on veut bien nous faire grace,
On ne reprime notre audace
Que par l'exil : Dieu soit loüé,
Je m'attendois d'être roüé.

[a] Les Evêques Appellans qui sont les Parties ne sont point admis au traité de l'accommodemẽt, & il est conclu sans ceux qui doivent le signer, comme Juges.

[b] C'est reduire les fideles à deviner ce qu'il faut qu'ils croient, de leur proposer des formules de foi qui se contredisent. Or il est visible que la Bulle, l'Instruction des 40. & le Corps de Doctrine sont de ce caractere.

XV. ENLUMINURE.

Le Portrait de Loüis XV. Le commencement de son regne promettoit la paix à l'Egliſe. Le preſage change, & nous donne de juſtes allarmes ſur l'avenir.

Que aperçoi-je ! Eſt-ce une figure
De bon ou de mauvais augure ?
Excuſez ce doute, ô mon Roi !
C'eſt bien plus pour vous que pour moi,
Que j'éprouve ici des allarmes.
Vous vintes eſſuyer nos larmes,
Et votre regne pour jamais,
Sembla nous annoncer la paix.
Quel jour ! quelle douce eſperance,
Et pour l'Egliſe & pour la France !
Quand le ſort remit en vos mains
Le Sceptre & les droits ſouverains ;
Avec vous tout parût renaître ;
Et l'Etat ſous ſon nouveau Maître,
Crût voir la fin de ſes malheurs.
Déja ſe déclare en vos mœurs
Une vertu dont les prémices
Nous promettent un Roi ſans vices ;
Un Roi de qui l'autorité
Fera régner la verité ;
Un Roi qui toûjours juſte & ſage,

O Dieu! Confirmés ce preſage,
Et défendez ſon jeune cœur.
Des aproches du ſeducteur.
Qu'entens-je? Helas qui l'eût pû croire
Quel demon jaloux de ſa gloire,
Cherche à borner ſitôt le cours
De l'innocence de ſes jours?
Faut-il que pour guide on lui donne!
Un ennemi de ſa Couronne,
Un adverſaire de nos Loix,
Un des meurtriers de nos Rois, (a)
Dont la doctrine empoiſonnée
Corrompoit l'ame la mieux née!
Quoi! nos Princes infortunez
Leur ſont-ils à jamais donnez
Pour être les triſtes victimes
De leurs erreurs ou de leurs crimes?
Eſt il reglé par les deſtins,
Ou qu'ils ſeront leurs aſſaſins,
Ou qu'ils auront pour les ſéduire,
Un droit acquis de les conduire?
Faut-il que vos jours innocens
Soient commis aux ſoins ſeduiſans
D'un faux guide dont l'artifice
Va vous conduire au precipice?
Que de maux on nous fait prévoir!
Mais que dis-je! un reſte d'eſpoir
Contre ce coup nous luit encore,
Et Noailles ſe déshonore,
S'il n'eſt conſtant dans ce refus: (b)

[a] On a nommé pour confeſſer le Roi le Pere de Ligniere Jeſuite.

[a] Le Cardinal de Noailles a refuſé ſes pouvoirs au Pere de Ligniere.

Ainſi le Jeſuite confus,
Et contraint de ceder la place,
Ira gemir de ſa diſgrace.
Puiſſe le Ciel, de cet affront,
Faire à jamais rougir le front
De la Société ſuperbe!
Puiſſe ſa gloire, ainſi que l'herbe,
Se flétrir, puiſſe dans l'oubli
Son nom même être enſeveli!
Puiſſe Loüis plein de ſageſſe,
Sauvé du piége qu'on lui dreſſe,
Aller de vertus en vertus!
Puiſſent, ſous ſes pieds abbatus,
Fremir de rage tous les vices!
Que l'erreur par ſes artifices
Ne trouve jamais près de lui
Ni libre accez, ni ſûr appui,
Qu'à la verité ſeul il donne
Un aſile à l'abri du Trône:
Et qu'à ſon tour la vérité
Soit ſa force & ſa ſûreté.

XVI. ENLUMINURE

La mort de Clément XI. répréſentée par un ſquelete, qui, avec la Thiarre ſur la tête, étend la main pour benir un jeune enfant à genoux à ſes pieds.

Eh quoi! La mort ſous la Thiarre!
Quelle maſcarade bizare!
On veut nous dire apparemment
Qu'il eſt mort le Pape Clément.
Faiſons donc l'éloge funebre
De ce Pontife ſi célebre
Par ſes paternelles vertus.
Pour ſon cher Unigenitus,
Diſons quelle fût ſa tendreſſe:
Helas! Il mourut de détreſſe
De ne le pas voir trïomphant.
Qu'il a perdu, le pauvre enfant,
En perdant un ſi tendre Pere!
Péignons ici ſon caractere,
Et juſqu'aux races à venir
Faiſons paſſer le ſouvenir
D'un mérite ſi ſpecifique.
Il fut doux, humble, pacifique,
A l'exemple de Jeſus-Chriſt:
Mais quoi qu'il eût le même eſprit,
Sa conduite fût differente,
Sous une rigueur apparente

Clément cacha de la douceur;
Et sous une feinte rigueur,
L'humilité la plus profonde:
Ainsi sut-il tromper le monde,
Ainsi par l'amour de la paix
Il troubla tout. Citons les faits,
Dont-il orna ses quatre lustres. (a)
Quand cinq fois huit Docteurs illustres
Eurent signé le cas fameux, (b)
Qui sur un fait plus que douteux,
Nous permettoit de ne rien croire,
Contre une entreprise si noire;
Clément saintement irrité,
S'arma de son authorité: (c)
Mais en reprimant leur audace,
Il voulut qu'on leur fît la grace
De les écraser seulement;
C'étoit les traiter doucement;
Comme vous voiez. Tout de même,
Quand il vit l'insolence extrême
De ces petits valets mitrez,
Pour qui ses decrets sont sacrez
Oser pourtant s'en dire juges, (d)
Qu'est-ce, dit-il, que ce grabuge?
Desormais l'Eglise, je croi,
Aura d'autres Juges que moi,

(a) Clement XI. a vécu 20. ans depuis son Pontificat.

(b) Le fameux cas de cõscience signé par 40 Docteurs de Sorbonne, en 1702.

(c) Le Pape condamna le cas de cõscience par la Bulle *Vineam Domini Sabaoth*: & dans son Bref au Roi, Il disoit de ceux qu'il avoient signé *que la Puissance Roiale les ecrase*, &c.

(d) Les Evêques de France de l'assemblé de 1705. disoient dans leur acceptation de la Bulle *Vineam*, qu'ils avoient jugé avec le Pape *Conjudices*. Clement XI. irrité de cette expression écrivit au Roi pour s'en plaindre & lui dit, en parlant des Evêques: *Qu'ils apprennent à respecter mes décrets, & à les executer: mais qu'ils n'aient pas la présomption de les examiner & d'en juger.*

Vraiment j'en ſuis d'avis. Courage,
Souffrons en paix un tel outrage,
Et ces Meſſieurs viendront un jour
M'inſulter juſques dans ma cour,
Et traiter le Pape de Rome,
Comme ſi ce n'étoit qu'un homme;
Non non, je leur aprendrai moi,
Que ſeul à tous je fais la Loi;
Et que ſous ma vaſte Puiſſance,
Leur partage eſt l'obéiſſance.
Il dit, il fit, & fit très bien,
Ses Devanciers n'entendoient rien
A ſe prévaloir de leurs titres.
Ce n'étoient tous que de vrais blitres,
Dont la puſillanimité
A pris le nom d'humilité.
Les Gregoires & les Pelages, *
Tous ces bons Papes des vieux âges
Ne ſurent point mettre à profit
Certains complimens qu'on leur fit. (a)
Au nom d'Evêque Oecumenique
On les voioit faire la nique:
Ils diſoient qu'il avoit été
Par l'orgueil du diable inventé, (b)
(Au fond ils ne ſe trompoient guéres)
Toûjours pleins d'égards pour leurs freres
Ils craignoient d'uſurper leurs droits;
Sur tout ils reſpectoient nos Loix,
Temoin le grand Pape Gregoire, (c)

* Pelage I. & Pelage II.

(a) Les titres faſtueux que les Papes ſe donnent n'ont été d'abord que des termes de compliment que l'éclat de leur Siege ou leur merite perſonnel leur faiſoit faire par ceux qui avoient beſoin de leurs ſervices, ou de leur autorité.

(b) C'eſt la penſée de St. Gregoire dont les termes ne ſe ſont pas preſentez à la mémoire de l'Auteur.

[c] Voici ſa Lettre au Moine Auguſtin qui paſſoit en France pour aller en Angleterre.

Quoiqu'un peu jaloux de la gloire
De voir ſon Siege reveré :
Mais il ſe croioit honoré, (a)
Quand ſes freres ſavoient paroître
Auſſi fermes qu'il eût pû l'être.
O qu'il ſe ſeroit bien gardé
De leur avoir rien commandé!
Oüi. C'eût été lui faire outrage, (b)
De lui preter un tel langage.
Ses pareils ſuportoient en paix (c)
Qu'on n'eût point d'égard aux decrets
Qu'ils avoient rendu par ſurpriſe,
Avoit-on ſur eux quelque priſe,
Ou quelque doute ſur leur foi?
Ce leur étoit comme une Loi (d)
De s'expliquer! Et le ſcandale.
Qu'eût donné la grandeur Papale,
En ce tems-là n'eut pas été
Une marque d'autorité:
Les Papes, malgrés leur puiſſance
Devoient aux Rois l'obéïſſance,
Ainſi, qu'encore en plus d'un lieu,
La leur preſcrit la Loi de Dieu.
Mais autre tems autre doctrine.
Plus on vieillit plus on rafine:
Et Clement sût bien faire voir
Que tout étoit ſous ſon pouvoir.

(a) L. 8. Ep. 30. ad Eulog. Alex. *meus honor eſt fratrum meorum ſolidus vigor.*

(b) C'eſt encore la penſée de St. Gregoire.

(c) Alex. 3. ad Archiepiſc. *raven.*, patienter ſuſtinebimus ſi non feceris quod prava nobis fuerit inſinuatione ſuggeſtum.

(d) Pelager, fachant qu'on rendoit ſa Foi ſuſpecte envoya ſa profeſſion de foi à Childebert Roi de France & lui parloit ainſi: *Quanto nobis ſtudio ſatagendum eſſut pro auferendo ſuſpicionis ſcandalo obſequium confeſſionis noſtræ miniſtremus, quibus nos etiam ſubditos eſſe ſanctæ ſcripturæ precipiunt.* Ce n'étoit pas là trop bien parler pour un Monarque comme le Pape. C'eſt que ſa monarchie n'eſt pas de ſi vieille datte. 5. tom. concil. lab. pag. 803.

Il se dit le suprême Arbitre (a)
De ce bas monde ; *& sur ce titre,*
Il commandoit aux Potentats,
Aux Patriarches, aux Primats, (b)
En vrai Monarque dont l'Empire
Sétend à tout ce qui respire,
Vouloit un peu borner le sien,
C'étoit être Magicien, (c)
Double Sorcier & pis peut-être,
Comme il se croioit le seul maître
Que l'Eglise dût écouter,
Etre assez hardi pour douter
S'il étoit en tout infaillible,
C'étoit un crime irrémissible.
N'obéir pas sans repliquer,
Le suplier de s'expliquer,
C'étoit, ou dégrader son Siege,
Ou conteſter le privilege
Qu'il a d'errer impunément.
Aussi ne vit-on pas Clement
S'avilir jusqu'à s'y resoudre,
Il s'arma pour reduire en poudre
Nos Prélats retifs à sa voix, (d)
Et pour mieux établir ses Loix,
Il les jugea sans les entendre,
N'eût-il pas sujet de s'attendre
D'être, aprés un si beau début, (e)
Mieux secondé qu'il ne le fût?
S'il fit à sa gloire une tache,
Ce fût pour l'honneur du Corps lâche,

(a) Bulle du 11. Janvier 1715, pour la supreſſion du tribunal de la monarchie de Sicile. *Romanus Pontifex quem Salvator & Dominus noſter æquis bonique ſupremum aſſertorem in terris conſtituit.*

(b) La Bulle *Unigenitus : & præcipimus Patriarchis, &c.*

(c) Quaſi crimen ariolandi. litt. *Paſtoralis officii.*

(d) Les Let. *Paſtoralis officii* contre les Evêques Appellans.

(e) Lettre des Jeſuites à Mr. de Soiſſons. *Le Pape n'a rien à ſe reprocher, juſqu'à l'accommodement, & s'il n'a pas temoigné plus de vivacité : c'eſt qu'il n'a pas vû ſeconder aſſez bien ſes premie-*

Que ſon exemple eut confondu ;
Juſques là s'étoit-il rendu,
Malgrés les plus vives inſtances
Lui vit-on faire des avances
Pour une paix qui l'eut couvert
De la honte de s'être ouvert
Sur ce que decidoit ſa Bulle ?
Contre un projet ſi ridicule,
Il fût ferme comme un rocher ;
Et n'eut rien à ſe reprocher.
Tel fût ce Pape ſans foibleſſe ;
Qui n'eut point peur de ce qui bleſſe
La juſtice & la verité.
Jaloux de ſon autorité,
Il reduiſit là tout le reſte ;
Il en fit du Dogme celeſte,
La ſeule regle : & Jeſus-Chriſt
N'en eut pas tant fait qu'il en fit.
Un ſeul regret troubla ſon ame,
Il laiſſoit l'objet de ſa flame
En bute encore à des rebuts.
Je meurs, cher Unigenitus,
Lui dit-il, en verſant des larmes.
Ah que vous me cauſés d'allarmes !
Helas ! Qui ſait le triſte ſort
Qui vous menace après ma mort !
Mais après tout : prenez courage,
Vous fûtes plus heureux que ſage,
Quand plein de defauts éclatans,
Vous allâtes à contre-tems

res démarches, pour en faire de nouvelles.. Sa Sainteté en retenant ſon indignation, a menagé l'intereſt particulier des Evêques de France) En effet n'eſt-ce pas une honte pour eux qu'il n'y en ait eu qu'environ trente qui aient publié des Mandemens de ſchiſme] *à cela près on ne lui a jamais vû faire aucune avance pour un accommodement honteux.* Ce témoignage doit immortaliſer la gloire de Clement XI.

Vous montrer aux Prélats de France
Sans le ſecours de l'eſperance
Qui les intereſſa pour vous,
De leur antique Loi jaloux,
Ils vous euſſent chargé d'outrages :
Mais vous avez eu leurs ſuffrages ;
Raſſurez vous ſur l'avenir ;
Ils ſauront bien vous ſoutenir
Aux depens de leur propre gloire.
Je les connois, on peut m'en croire.
A ces mots il rendit l'eſprit,
Et l'Unigenitus contrit
Pleura pendant quelques ſemaines
Sur des paroles incertaines,
Il craignoit d'être abandonné
Par celui qu'on avoit donné
Pour Succeſſeur à ſon cher Pere :
Mais il n'eſt rien qu'il n'en eſpere ;
Depuis qu'il a parlé plus clair.
On faiſoit cent contes en l'air
Des talens de ce nouveau Pape ;
Il devoit en ſage Eſculape
Guerir promptement tous nos maux ;
Et tous ces bruits étoient plus faux
Que le P. du Cheval de bronze.
On crut voir après Clément onze
Un Benoît onze renaiſſant,
Et ce n'étoit qu'un Innocent.
Paſſez moi cette fade chute . . .
Ici quelqu'un vers moi depuis,

Eh bien ! queſt-ce ? les Brefs nouveaux : (a)
Liſons-les donc, O qu'ils ſont beaux !
Les Brefs d'un Innocent treziéme,
Sans doute il les a fait lui-même,
Si ce n'eſt qu'ils ont quelquefois
Les tours de l'idiome françois. (b)
A cela près ils ſont très dignes
Du Succeſſeur d'un Jean des Vignes. (c)
Mais laiſſons là ce pauvre Saint,
Toûjours plus malheûreux que plaint.
Le Ciel à ſes travaux immenſes
Devoit toutes ſes recompenſes ;
Et le Ciel vient de s'aquiter, (d)
Il n'eſt plus permis d'en douter ;
C'eſt Innocent qui le decide,
Et lui que fera-t'il ? quel vuide
Une mort lui laiſſe à remplir !
Comment pourra-t'il accomplir (e)
Ce que Clément lui laiſſe à faire ?
Il ſera damné le S. Pere,
Ous ſon ſalut eſt en danger,
S'il ne travaille à tout ranger
Sous la très ſalutaire Bulle, (f)

[a] Bref d'Innocent XIII. du 24 Mars, au Roi & à M. le Regent.

(b) *Nihil eſt quod non poſſimus nobis polliceri.* Cela ſent bien le Jeſuite François.

(c) Clement XI. a fait une Bulle qui commence par ces mots *Vineam Domini Sabaoth*

(d) *Ille ad laborum ac virtutum præmia juſtitiæque coronam evocatus.*

[e] *Hanc partem nobis qui in ejus locum ſucceſſimus conficiendum reliquit. Cui certè ſine noſtræ ſalutis periculo deeſſe non poſſumus.* Si toutes ces penſées ſont ſérieuſes ; elles ſont impies. C'eſt l'impieté même *Hæc eſt impietas.* Zach. 5. v. 8.

(f) *Niſi ad ſaluberrimam ac ſanctiſſimam Conſtitutionem debitâ ſubmiſſione ſuſcipiendum pauci quidam, &c.* C'eſt cette très ſalutaire & ſainte Bulle dont tous les Ordres du Royaume étoient

Plus disposez à s'offenser qu'à s'édifier, disoit Mr. le Cardinal de Noailles.

Sous la très sainte Bulle. Mule!
Ce terme est trop fort, Innocent.
Car c'est en un mot comme en cent,
Ce qu'on peut lui dire de pire,
Trop heureux que ce soit pour rire.
A prendre un ton plus serieux,
Ses Brefs sont des Brefs furieux,
Remplis d'orgueil & de blasphême,
Dictez par l'impieté même,
Dignes enfin du même esprit
Qui doit inspirer l'Antéchrist.
Faut-il prouver ce que j'avance?
Soit: On y donne à l'innocence
Les noms des plus affreux excez, (a)
On y veut faire le procez
A ceux, dont le zele intrepide
S'oposé au progrez trop rapide
De la licence & de l'erreur.
On y rejette avec horreur
Des Lettres pleines de justice;
On y soupçonne d'artifice
Le cri de la simplicité,

(a) Les 7 Evêques sont appellez *des Ouvriers d'iniquité.* Le Pape n'a reçû *qu'avec horreur* leur lettre *vrayement schismatique*, écrite avec *l'amertume du fiel, pleine de l'esprit d'heresie, calomnieuse, impudente. Le comble de leur temerité est execrable. C'étoit une calomnie très audacieuse des enfans d'incredulité, de donner des mauvais sens à la censure des Propositions. C'étoit s'élever contre le Seigneur & contre son Christ.* A tout ce langage je reponds encore: *Hæc est impietas.*

On y nomme témerité
La liberté de l'Evangile.
Et par un tour du même ſtile
L'emportement & la fureur
Pour la défence de l'erreur,
Y prennent le nom de ſaint zele
Et de charité paternelle. (a)
On y voit partout confondus
Les vices avec les vertus.
Le ſcandale le plus étrange
Y paroit digne de loüange.
Enfin jugez ſi tout eſt feint,
Ou de Clément on fait un ſaint.

(a) Le refus des explications & les excès des Lettres *Paſtoralis officii* ſont nommez une juſte déteſtation de la temerité des calomniateurs & des témoignages de la charité paternele de Clement XI. La mémoire du ſcandale qu'il a laiſſé dans l'Egliſe eſt jugée digne de loüanges éternelles. Je le redirai toujours : *hæc eſt impietas.*

XVII. ENLUMINURE.

Le Portrait du Cardinal eſt à la porte du Concile, & lui tourne le dos.

ET celui-ci qu'en faut-il dire ?
Quand ce ſeroit un pauvre Sire ;
Ce terme-là m'eſt interdit ;
Je ne voudrois pas qu'il fût dit
Que je le tourne en ridicule.
Qu'en dirai-je donc : Qu'il recule, (a)
Non, je ne puis diſſimuler
Qu'on l'a toûjours vû reculer,
D'abord il marcha ſur la trace
D'un Saint dont il tenoit la place, (b)
Et ſous la même autorité
Fit paroître la vérité.
Liſez le glorieux ſuffrage (c)
Qu'il donnoit au pieux ouvrage,
Que lui même a depuis proſcrit :
Mais dès qu'un malheureux écrit
Eût, par un trompeur paralelle, (d)
Donné naiſſance à la querelle ;
Il commença de reculer,
Frapé d'un Libelle à bruler,
Il craint de donner trop d'ombrage,
Il faut retoucher tout l'ouvrage,
Retrancher, ajoûter, changer ; (e)
Et ſes ſoins vont juſqu'au danger

[a] Voïez le dernier couplet des regles du Jeu.

(b) M. Felix Vialart predeceſſeur du Cardinal dans l'Evêché de Chalons.

(c) La Lettre Paſt. qui eſt à la tête du N. Teſtament du P. Queſnel.

(d) Le Problême dont il eſt parlé dans la 2. Enluminure.

(e) Après le Problême, le Cardinal fit faire des cartons ou ſes reviſeurs étoient allé juſqu'à y inſerer des erreurs, au lieu des veritez qu'ils y croïoient trop fortement exprimées. C'eſt le témoignage qu'en a rendu un illuſtre Docteur qui n'y fût apellé que ſur la fin.

De corrompre notre croïance
Par ſa timide prevoïance.
En vain l'illuſtre Boſſuet
Veut rendre l'impoſteur muet,
Par une docte apologie (a)
A toute ſa Theologie:
Noailles n'oſe ſe fier,
Il aime mieux ſacrifier
Quelque bagatelle inutile
Des Peres ou de l'Evangile,
Le tout par l'amour de la paix.
Racontons quelques autres faits.
Il en eſt un, dont je puis faire
Un ſur raport. Voici l'affaire:
Quand par un decret ſolemnel
Foreſtat eût proſcrit Queſnel, (b)
Contre ces chrétiennes canailles
Je fis inſpirer à Noailles
Un conſeil trop ſage pour lui.
Il pût ſe ménager l'apui
Du Clergé de toute la France. (c)
Pour lui donner cette aſſurance,
Felix par mes ſoins lui parla:
Mais que fit-il? Il recula,
En puis-je mais? C'eſt ſon allure;
Quand depuis Chamflour & Leſcure (d)
Eûrent fait un nouvel éclat;
On vit, il eſt vrai, le Prélat

(a) Juſtification des réflexions morales ſur le N. Teſtament par feu M. Boſſuet, Evêque de Meaux.

(b) Evêque d'Apte.

(c) Durant l'aſſemblée de 1705 où le Cardinal preſidoit, M. Felix Evêque de Châlons ſur Saone lui propoſa de faire imprimer le Livre du Pere Queſnel au nom du Clergé, & lui répondoit du ſuffrage des Evêques dont il pouvoit s'aſſurer. Ce fait eſt très-fidelement raporté dans l'hiſtoire des differens des Jéſuites avec le Cardinal de Noailles.

(d) Les Evêques de la Rochelle & de Luçon. Voïez la 2 Enluminure.

Faire une démarche plus vive :
Mais à mon sens, un peu tardive, (a)
Et sitôt que Loüis parla,
Noailles tremblant recula. (b)
S'il aprend qu'à Rome on défere
Le jugement de cette affaire,
Il brave alors ses ennemis,
Et promet qu'il sera soûmis
Aux déciſions du Saint Pere. (c)
C'étoit fort bien dit, mon compere,
Car il falloit aveuglément
Souſcrire au decret de Clement.
Dût-il condamner l'Evangile,
Il le fit. Hem ! Qu'en dis-tu, Gille ?
Avoit-il bien sû calculer ?
Quel remede donc ? Reculer.
Point du tout, Noailles s'avance ; (d)
Par un ſerment plein d'imprudence,
Comme Herode, il s'eſt engagé.
C'en eſt fait Clement a jugé,
Il ne lui reſte qu'à ſouſcrire.
Mais enfin, ce n'eſt point pour rire :
C'eſt tout de bon, dit-il, je croi
Que les Prophétes & la Loi
Sont condamnez par cette Bulle.
Et voilà l'homme qui recule,
Il eût raiſon, car il vaut mieux,

(a) Le Cardinal condamna le Mandement de ces deux Evêques comme un libelle injurieux à leur nom. Ce conſeil lui avoit été donné à l'occaſion du Mandement d'Apte.

(b) Dès l'année 1711, il fit offrir au Roi de faire tout ce qu'on voudroit ſur le Livre ; *pour la paix & pour la verité.*

(c) Dans la Lettre à Mr. d'Agen, il dit qu'il ſera ravi d'aprendre de ſa Sainteté comment il faut s'exprimer.

(d) Mandement du Mois de Septembre 1713, donné avant qu'il eût vû la Bulle. Il y revoque l'aprobation qu'il avoit donée au Livre du Pere Queſnel & le défend.

Dit un Proverbe des plus vieux,
Se dédire que se détruire.
On s'assemble donc pour instruire, (a)
Ou pour refaire le procez;
On travaille, mais sans succez,
De rejetter & texte & gloſe;
C'eſt le plus court: mais on ne l'oſe.
On convient donc d'interpreter
La Bulle qu'il faut accepter.
Eh-ſi! La gloſe eſt ridicule,
Dit Noailles, zeſte, il recule. (b)
Il n'eût pas tort encore. Allons,
Ne nous laſſons point, reculons.
Quand? Et comment? ſuivons l'hiſtoire,
L'avenir aura peine à croire
Tant de divers reculemens.
Pour certains éclairciſſemens,
Noailles ſollicite Rome:
Clement par ſes rebuts l'aſſomme,
Un autre n'accepteroit pas.
Du moins quand on a fait un pas,
Que la raiſon veut qu'on ſoutienne,
Il ne faut pas qu'on en revienne.
Non: Mais faut-il tant raiſonner?
Il faut bien mieux s'abandonner
A ſon penchant; ainſi le penſe
Notre reculante Eminence,
Ainſi tandis qu'on croit le voir
Rejetter, il va recevoir (c)

(a) Aſſemblée de 1713, & 1714, pour l'examen de la Bulle.

(b) Le Cardinal n'ayant pas trouvé l'Inſtruction des 40. ſuffiſante pour mettre à couvert les veritez condamnées par la Bulle, ſe ſépara d'eux & fit ſon Mandement du 25 Fevrier 1714, ſi ſouvent & ſi mal à propos rélevé parce qu'il y diſoit que les Evêques n'étoient point diviſez dans la Foi; ce qu'il entendoit de leur conſcience & non de leur acceptation qui n'étoit pas ſincere.

(c) Après tous les refus que le Pape avoit fait des explications qu'on lui

Une Bulle qu'il croit mauvaise :
Mais le croit-il, ne vous déplaise ?
N'en doutez pas, car c'eſt un fait,
Les quatre Evêques en effet
Ont-ils apellé de la Bulle ?
Bientôt pour les ſuivre il recule :
Mais il a ſoin de le celer, (a)
Affin de pouvoir reculer
Tant qu'il le voudra, ſi l'envie
L'en reprend encor dans la vie.
Que ſait-on ? Notre volonté
Eſt ambulante, *& la bonté*
Souvent dégenere en foibleſſe.
Que ſi ce principe vous bleſſe,
Laiſſez-là mes réflexions,
Et pourſuivez ſes actions.
La choſe n'eſt pas difficile,
Noailles apelle au Concile ;
Et c'eſt ſans doute avec ſujet. (b)
Or concevez-vous ſon projet ?
Et le conçoit-il bien lui-même ?
Quand il apelle en Nicodeme,
A t'on vû d'un acte public
Faire un ſecret ? C'eſt là le hic,
Et le très fin de ſa conduite,
Conſiderez-en bien la ſuite,
Pour venir à ce qu'on vouloit,
De jour en jour il reculoit :
C'eſt ce qu'il gagnoit au myſtere.
Mais enfin il eût beau ſe taire :

demandoit & lors que le ſuccès des conferences du Palais Royal n'alloit point à l'accommodement. Il fit offrir un projet d'acceptation par Mr. de Chalons ſon frere, on en a parlé ſur le premier Apel.

(a) Son Apel ſuivit d'aſſez près celui des 4 Evêques : mais il le tint ſecret.

(b) [b] Voïez les motifs de ſon Apel dans l'acte même. Ils meritoient bien d'être mieux ſoutenus. C'eſt que la Bulle donnoit à la foi, aux mœurs, à la diſcipline... Ce n'eſt pas la peine d'en parler.

Le mystere fut découvert, (a)
Il n'importe, il avoit offert
Certain modele de formule,
Il vouloit recevoir la Bulle; (b)
Et son Apel fut resté là.
Qu'arriva t-il? Il recula.
Les voici donc ces jours célebres,
Où l'Apel sorti des ténebres
Sur la scene osa se montrer.
Cet éclat parût replatrer
Toutes les breches que Noailles
Avoit fait aux saintes murailles
De l'Edifice de la Foi.
Tout aplaudit, éxcepté moi,
Qui n'ai jamais loüé personne,
Si ce n'est ainsi que l'ordonne
Un trait du Sage, après la mort. (c)
Dès ce tems je prévis le sort
De son verbiage équivoque.
Eh quoi! Dis-je, est-ce qu'il se mâque,
Il apelle, & n'apelle pas, (d)
Il n'ira pas loin de ce pas,
Il est vrai que pour nous instruire,
Dans un écrit il fait reluire
Sa diffuse érudition: (e)
Mais la seconde Instruction
Qu'il nous promet, quand viendra-t-elle?
Dans trois mois? Dans six? Baga-

(a) L'Apel du Cardinal fut rendu public avant qu'il le publiat lui-même, par une copie trouvée chez M. de Lectoure après sa mort.

[b] Nouveau projet d'acceptation presenté un peu avant la publication de son Apel.

[c] *Laudatur post mortem.*

(d) On parle ici de la momerie d'apeler du Pape au Pape. C'est apeller & n'apeller pas.

[e] I. Instruction Pastorale sur l'Apel. La II. n'est pas venuë.

telle,
Elle ne viendra point du tout ?
Et Noailles juſques au bout
Sera ſemblable à la pendule,
Qui va, qui revient, il recule ;
Et tant enfin il recula,
Que pour toûjours il s'acula (a)
Pour toûjours ! Non, j'eſpere encore.
Un ſouci ſecret le dévore
De voir les maux qu'il nous a faits,
Sous le nom d'une fauſſe paix ;
Et ſon cœur en gémit ſans doute.
Il voit à regret la déroute
D'un Clergé qui lui fut fidéle,
Lui qui le loüa de ſon zele, (b)
Doit envier ſa fermeté.
Il rougira d'avoir été
Moins ferme que ſon peuple même,
Plus le trouble devient extrême,
Plus ſa foi ſe réveillera,
Prédiſons le, il reculera.

(a) Il a reculé juſqu'à l'accommodemét. C'eſt ce qu'on apelle ſon aculement.

(b) pag. 106 de ſon Inſtruction paſtor. il fait voir de quel poid eſt le ſuffrage de ſon Clergé ; ce ſuffrage ſubſiſte encore : mais contre lui.

XVIII. ENLUMINURE.

LE CONCILE

Enfin nous entrons au Concile.
O que ce pas eſt difficile !
Comptez les obſtacles divers
Les contre-tems & les revers
Qui vous arrêtent ſur la route.
C'eſt à peu près ce qu'il en coute
Pour raſſembler dans un ſeul lieu
Les Chefs de l'Egliſe de Dieu.
Rome qui craint cette Aſſemblée ;
Voudroit la voir plus reculée
Que la ſemaine aux deux jeudis :
Vous comprenez ce que je dis.
On connoît Rome & ſes manége
Pour augmenter ſes privileges,
Pour uſurper de nouveaux droits ;
Elle s'oppoſe aux ſages Loix
Qu'obſerva de tous tems l'Egliſe.
Elle déteſte l'entrepriſe
De ceux, qui pour la verité
Reclament une autorité,
Dont les decrets lui ſont nuiſibles :
Les ſiens paſſent pour infaillibles,
Et ſont ſans contradiction
Par tout où l'Inquiſition
Fait une loi de l'ignorance.
Qui ſait ſi quelque jour la France

Ne trouvera pas ce ſecret
Au fond des Lettres de Cachet.
Ces Lettres ſont fort inſtructives
Et ſouvent leurs lumieres vives
Perſuadent en quelques inſtans
Plus que les livres en trente ans.
Déja Rome voit avec joie
Qu'avec ſuccez on les emploïe;
Et ſi cette méthode là
Peut durer dix ans, la voila
Plus infaillible qu'un oracle,
Elle publira ſans obſtacle
Mille décrets antichrétiens:
Et la Rome des tems païens
Paroîtra moins païenne qu'elle.
Eſcobar avec ſa ſequelle,
Molina ſur tout regnera:
Dans l'Egliſe on enſeignera
Le Pélagianiſme même,
L'erreur, le crime & le blaſphême;
L'athéiſme & l'impiété;
Pourvû que la Societé
Sache etablir les droits du Pape;
Qu'elle détruiſe, qu'elle ſape
Tous les fondemens de la Foi,
Que ſur l'Evangile, & la Loi
S'exercent ſes mains ſacrileges;
Ce ſont là tous ſes privileges.
Mais contre ces renverſemens
Prédiſons des évenemens,

Dont la Foi même nous reponde.
Quoique juſqu'à la fin du monde
Jeſus-Chriſt demeure avec nous,
Souvent il permet que les Loups
Se déchaînent avec furie
Contre ſa ſainte Bergerie,
Et qu'ils ravagent ſon troupeau.
Son Egliſe, comme un vaiſſeau
Que bat une horrible tempête,
Se voit à périr toute prête,
Tandis qu'il ſe livre au ſomeil,
Mais bientôt par un prompt réveil
Il ſait calmer les vents & l'onde.
Que tout l'enfer irrité gronde,
Qu'il ſouleve les Nations,
Que de leurs conjurations
Tous les Roïaumes rétentiſſent,
Que les Princes aux Rois s'uniſſent,
Et s'animent d'un même eſprit
Contre le Seigneur, & ſon Chriſt;
Celui qui dans les Cieux demeure
Se moquera d'eux; *& ſur l'heure*
Il diſſipera leurs complots.
S'il ſe fait obéir des flots,
N'en peut-il faire autant des hommes?
Plus maître que nous ne le ſommes
Des reſſorts de nos volontez,
Il les tourne de tous côtez
Au gré de ſon pouvoir ſuprême,
Il ſait diſpoſer des Rois même,
Dont il tient le ſort en ſes mains

Comme du reſte des humains,
Et quand ſes heures ſont venües
Il les fait ſervir à ſes vuës
Avec un empire abſolu.
Oüi quand il l'aura réſolu
Nous verrons ces nouveaux miracles:
Son bras levera les obſtacles
Qui s'oposent à nos déſirs.
Attendri par les longs ſoupirs
De la Colombe déſolée,
Il formera cette aſſemblée,
Qui de tout tems fut ſon recours:
Mais les verrai-je ces beaux jours?
Heureux qui pourra leur ſurvivre!
Alors & la Bulle & le Livre
Qu'elle a proſcrit ſeront entre eux:
Lus, confrontez, or qui des deux
Sera plus digne d'anathême?
Soïez-en les Juges vous-mêmes,
Vous qui pour trouver des défauts,
Des ſens cachez, des Dogmes faux,
Dans l'expreſſion la plus pure
Vous mites tous à la torture,
Si long-tems & ſi vainement, (a)
Vous qui montrâtes clairement
Que les Peres & l'Ecriture
Sont les objets de la cenſure. (b)
Vous qui pour la juſtifier, (c)
Dites qu'on peut ſacrifier
Le plus ortodoxe langage.

(a) Les Evêques de l'aſſemblée de 1713 & 1714, qui furent 3 mois à faire leur Inſtruction Paſtorale.

(b) Le Cardinal de Noail. dans la ſienne & dans ſon acte d'Apel.

(c) Mr. de Soiſ. dans ſon Avertiſſement.

Si l'abus en fait prendre ombrage,
Que l'Eglise à l'autorité
De condamner la vérité,
Pardonnez-moi ces hiperboles,
C'est le précis de vos paroles.
Or je dis que vous rougirez (a)
De ces excès quand vous irez
Vous presenter au saint Concile,
Plus attentifs à l'Evangile, (b)
Et du faux honneur moins jaloux,
Vous déposerez contre vous,
Vous vous condamnerez vous-même,
Cent fois vous direz anathême
Tant à la Bulle qu'à l'auteur,
A Clément prévaricateur. (c)
Anathême *donc*, anathême,
Je crois l'entendre & je vous aime,
Quand vous parlez de ce ton là.
C'est ainsi qu'Hilaire parla,
Quand il vit Libere souscrire.
Et je suis tout prêt à redire
Anathême de tout mon cœur,
Tant à la Bulle qu'à l'auteur.

AMEN.

(a) Pour anathématiser la Bulle il ne faudra point d'autres Actes que ceux qu'on a fait pour la recevoir. On conclûra qu'elle est bien mauvaise puis qu'il a fallu tant d'artifices & de paradoxes pour la justifier.

(b) Joan. 5. v. 44.

(c) *Anathema tibi prévaricator Liberi*, c'est ce que disoit S. Hilaire de Poitiers, après que Libere eut signé la formule Arienne de Sirmich.

Vers omis au commencement de la page 131.

Il propose, il prouve avec soin

563451
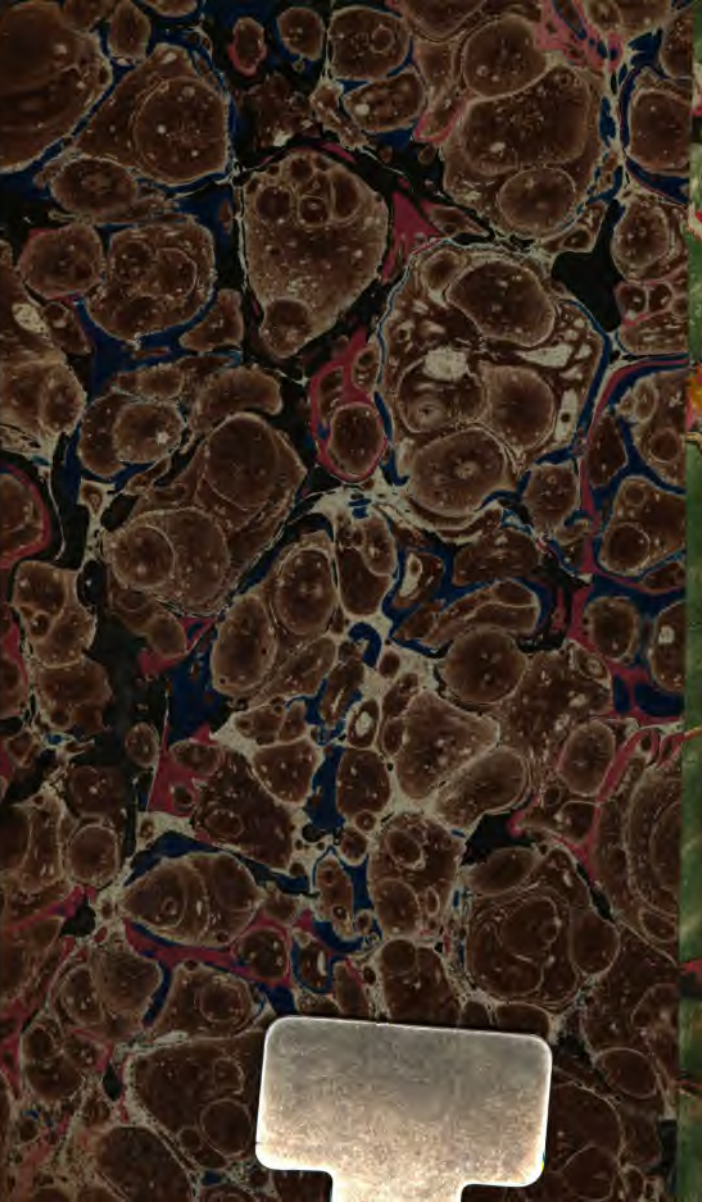
f. Jansonius 824
qer